



# ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

**2022**

PORTRAIT SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE  
DE LA VILLE DE VILLEURBANNE

vi||eurbanne



## LE MOT DE L'ÉLU



**Mathieu  
GARABEDIAN**

Adjoint au maire, délégué  
à l'innovation et au développement  
social, biens communs et solidarité

Crise sanitaire, stagnation des salaires, baisse des allocations chômage, inflation galopante des prix de l'énergie et des produits du quotidien, services publics en souffrance, depuis le début de notre mandat, une part toujours plus importante de la population vit ou redoute la menace de la pauvreté.

Ce portrait socio-démographique est un outil précieux qui va nous permettre d'ajuster et d'amplifier les politiques de lutte contre les inégalités sociales et territoriales que nous menons à Villeurbanne.

Depuis sa dernière parution en 2015 et une actualisation en 2019, un certain nombre de recompositions notables sont à observer dans la population villeurbannaise.

Historiquement populaire et industrielle, Villeurbanne est marquée par le processus de gentrification qui touche l'agglomération lyonnaise. La part des cadres et professions intellectuelles a fortement augmenté et dépasse désormais celle des ouvriers.

Pour autant, le revenu disponible moyen des ménages est inférieur à presque 10% de celui de la Métropole, et plus encore pour les familles avec enfants.

Si les inégalités de revenus sont moins marquées à Villeurbanne, y compris entre les hommes et les femmes, on note cependant que la hausse des revenus est moins forte que dans le reste de la Métropole, voire en baisse dans certains quartiers situés en géographie prioritaire de la politique de la ville.

Le taux de pauvreté a franchi la barre symbolique des 20% de la population, un niveau nettement plus important que celui de la Métropole de Lyon et que l'échelle nationale. Près de 28 000 Villeurbannaises et Villeurbannais vivent ainsi sous le seuil de pauvreté (ils étaient 25 300 en 2012), soit 1 102 euros par mois pour une personne vivant seule et 2 314 euros pour un couple avec deux enfants âgés de moins de 14 ans.

La pauvreté frappe d'abord les populations auxquelles le système économique donne très peu d'opportunité : les jeunes, les demandeurs d'emploi, en particulier les chômeurs de longue durée ou encore les familles monoparentales, ayant, dans leur écrasante majorité, une femme à leur tête.

Faits notables, on observe pour la première fois depuis 30 ans une diminution des effectifs des jeunes enfants âgés de 0 à 5 ans et, à nouveau, un nombre plus élevé de départs que d'arrivées d'habitants sur le territoire. Ces deux tendances s'expliquent en grande partie par la situation du logement à Villeurbanne, à savoir la forte hausse des prix à la location et à l'achat, l'augmentation continue de la part des petits logements dans la typologie du parc, ou encore la pression importante de la demande de logement social. Le marché actuel du logement est un puissant générateur d'inégalités : il représente le premier poste de dépenses chez les plus modestes, ce qui n'est pas le cas des plus aisés.

Cette photographie de la population villeurbannaise révèle aussi de vrais atouts : une population qui continue de croître, une ville attractive notamment pour les jeunes (46% de la population a moins de 30 ans), une part toujours plus élevée de diplômés de l'enseignement supérieur, un parc de logement relativement récent.

Partout en France, les crises sanitaire et inflationniste ont révélé et renforcé les vulnérabilités et inégalités existantes. Villeurbanne n'échappe pas à ce constat très préoccupant. Les effets à moyen et long termes de ces crises doivent être suivis et surveillés avec la plus grande attention. Les inégalités révélées par cette étude ne sont pas immuables. Il est possible de les réduire par des politiques de justice sociale et d'accès aux droits. Plus que jamais, la question de l'impact de nos politiques publiques sur les plus vulnérables doit être la boussole des actions de la Ville, aux côtés et avec nos partenaires et les acteurs de terrain.

# SOMMAIRE

## REPÈRES ..... 6

### LA STRUCTURE DEMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE VILLEURBANNE

Une population qui continue à croître, mais à un rythme moins soutenu .....	8
Une ville densément peuplée, particulièrement à l'Ouest .....	12
Une hausse de la population due au solde naturel .....	16
Une population jeune, des évolutions à surveiller parmi les plus âgés .....	19

### LA COMPOSITION DES MÉNAGES VILLEURBANNAIS

La taille des ménages continue de diminuer, le nombre de ménages composés d'une personne seule dépasse désormais celui des ménages avec famille .....	22
La part des ménages en couple avec enfants continue de baisser, des effectifs de familles nombreuses et monoparentales en augmentation .....	26

### LE LOGEMENT À VILLEURBANNE

Un coût du logement toujours plus élevé .....	32
Un parc de logements relativement récent et essentiellement collectif ....	33
Une surreprésentation des logements de petite taille .....	34
Un taux de rotation important des ménages dans le logement .....	36
Un taux de logement social supérieur au SRU, mais qui ne suffit pas à répondre à la demande .....	38

### LE NIVEAU DE FORMATION ET LA STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE DE LA POPULATION VILLEURBANAISE

Une part toujours plus élevée de diplômés de l'enseignement supérieur..	42
Une structure socio-professionnelle qui continue d'évoluer .....	44
Une inscription spatialement différenciée des catégories socio-professionnelles .....	47

### L'ACTIVITÉ, L'EMPLOI ET LE CHÔMAGE À VILLEURBANNE

La grande majorité des actifs occupés villeurbannais travaillent en dehors de Villeurbanne .....	54
Des évolutions à mettre en lien avec la structure des emplois .....	55
Une forte progression des fonctions métropolitaines .....	56
L'activité des Villeurbannais âgés de 15 à 64 ans .....	57
Un taux d'activité et d'emploi plus élevé chez les hommes .....	58
Les conditions d'emploi : le salariat reste très largement majoritaire, la part des emplois précaires augmente .....	59
Une légère diminution du chômage, qui profite plus aux hommes qu'aux femmes .....	61
Un nombre de demandeurs d'emploi fortement impacté par la crise sanitaire .....	64

### REVENUS, INÉGALITÉS ET PAUVRETÉ À VILLEURBANNE

Les revenus des Villeurbannais .....	66
Un salaire horaire moins élevé, principalement pour les cadres.....	70
Des écarts de salaire selon le sexe moins élevés .....	71
La pauvreté à Villeurbanne .....	72

---

## REPÈRES

---

### Ce portrait de territoire de Villeurbanne s'inscrit dans la démarche de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS).

Il est complété par des fiches quartiers au périmètre des conseils de quartier.

#### Les données utilisées pour réaliser ce document sont issues :

- Du recensement de population (RP) de l'INSEE 2018 (millésime qui couvre les années 2016-2020)
- Du fichier Filosofi (données fiscales) 2019
- De la Caf
- De Pôle Emploi
- De l'Observatoire partenarial de la Cohésion sociale d'UrbaLyon
- De l'Observatoire partenarial de l'Habitat d'UrbaLyon, Portrait de territoire de Villeurbanne

#### Les principaux sites consultés ont été :

- Le site de l'INSEE sur la politique de la ville qui contient de très nombreuses données par thématique disponibles au périmètre des quartiers politique de la ville mais également à l'IRIS : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2500162?sommaire=2500477>
- Le site Balises de l'UNCCAS (accès restreint) également très riche en données qui permet de faire des comparaisons avec d'autres territoires.

#### En 2021-2022, deux documents thématiques ont également été réalisés dans le cadre de l'ABS :

- Le portrait de territoire des seniors villeurbannais avec la Direction Seniors et Liens Intergénérationnels (DSLII)
- Le diagnostic sur la précarité alimentaire à Villeurbanne avec le CCAS.

# LA STRUCTURE DÉMOGRAPHIQUE DE LA VILLE DE VILLEURBANNE

## UNE POPULATION QUI CONTINUE À CROITRE MAIS À UN RYTHME MOINS SOUTENU

En 2019, la commune de Villeurbanne compte **152 212 habitants**.

Vingtième Ville de France, quatrième de la Région Auvergne Rhône-Alpes et deuxième ville de la Métropole après Lyon, elle représente **12% de la population métropolitaine**<sup>1</sup>.

### POPULATION DES VILLES EN FRANCE :

Rang	Communes (France)	Population municipale (RP 2019)
1	Paris	2 165 423
2	Marseille	870 731
3	Lyon	522 969
4	Toulouse	493 465
5	Nice	342 669
6	Nantes	318 808
7	Montpellier	295 542
8	Strasbourg	287 228
9	Bordeaux	260 958
10	Lille	234 475
11	Rennes	220 488
12	Reims	181 194
13	Toulon	178 745
14	Saint-Étienne	173 821
15	Le Havre	168 290
16	Grenoble	158 198
17	Dijon	158 002
18	Angers	155 850
19	Saint-Denis	153 810
20	<b>Villeurbanne</b>	<b>152 212</b>

### POPULATION DES VILLES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

Rang	Communes (Région Auvergne-Rhône-Alpes)	Population municipale (RP 2019)
1	Lyon	522 969
2	Saint-Étienne	173 821
3	Grenoble	158 198
4	<b>Villeurbanne</b>	<b>152 212</b>
5	Clermont-Ferrand	147 865

### POPULATION DES VILLES DE LA MÉTROPOLE DE LYON :

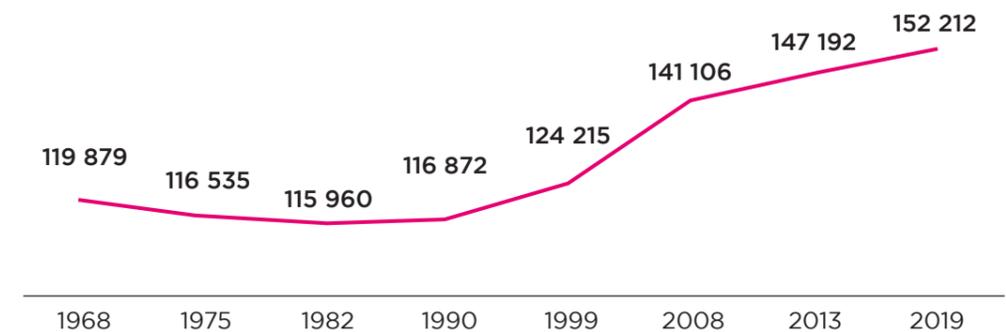
Rang	Communes (Métropole de Lyon)	Population municipale (RP 2019)
1	Lyon	522 969
2	<b>Villeurbanne</b>	<b>152 212</b>
3	Vénissieux	67 285
4	Vaulx-en-Velin	52 795
5	Saint-Priest	46 927

## ÉVOLUTION DE LA POPULATION À VILLEURBANNE

Après une période de léger recul de sa population de la fin des années 60 au début des années 90, la Ville de Villeurbanne connaît une très forte hausse durant les vingt dernières années (**+22,5%** entre 1999 et 2019, soit 28 000 habitants supplémentaires).

Le rythme de croissance annuel ralentit sur la dernière période (2013-2019) pour se situer à **+0,55 %**, croissance inférieure à la moyenne métropolitaine (+0,9%) mais néanmoins supérieure à celle observable à l'échelle nationale (+0,35%).

### ÉVOLUTION DE LA POPULATION VILLEURBANAISE DEPUIS 1968 EN NOMBRE D'HABITANTS



1. Dans ce document, et sauf mention contraire, l'adjectif métropolitain.e renvoie à la Métropole de Lyon.

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE LA POPULATION

A l'échelle infra-communale (voir carte 1), les IRIS<sup>2</sup> les plus peuplés (plus de 4 000 habitants) se situent principalement sur la moitié Ouest et sur la frange Sud limitrophe de la ville de Lyon.

Il s'agit par ordre décroissant de :

- Charpenne Wilson (5 905)
- Maisons Neuves (5 658)
- Tolstoï Sud (5 343)
- République (4 889)
- Tolstoï Nord (4 774)
- Charles Hernu (4 713)
- Gratte-Ciel (4 468)
- Ferrandière (4 275)
- Les Poulettes (4 212)
- Espace Central au Tonkin (4 083)

Sur la moitié Est, les trois IRIS les plus peuplés sont :

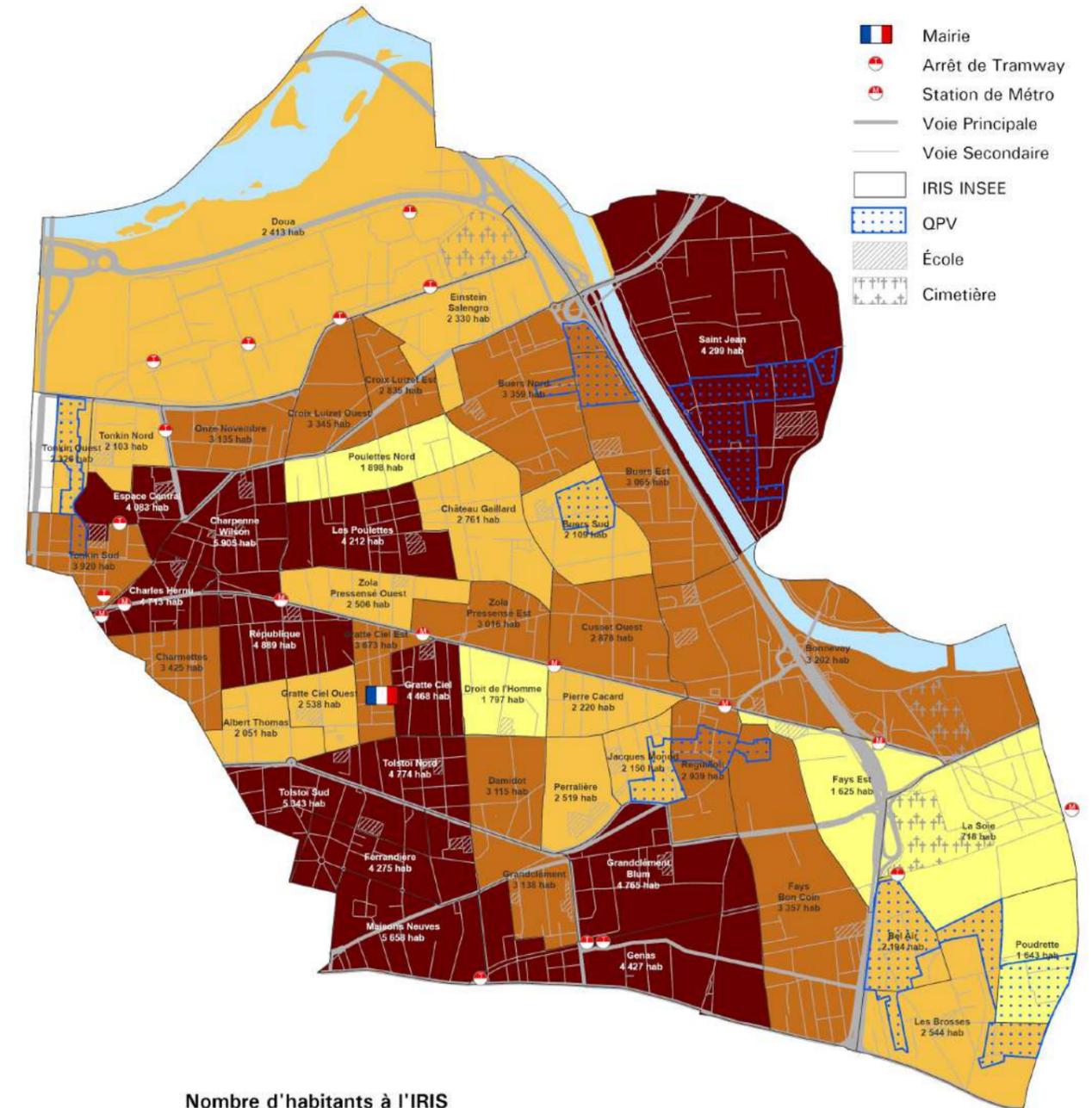
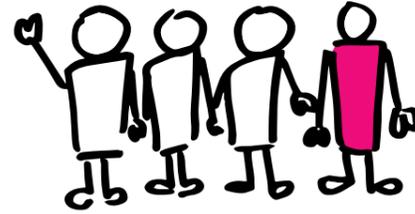
- Grandclément-Blum (4 765)
- Genas (4 427)
- Saint Jean (4 299)

Les IRIS les moins peuplés (moins de 2 000 habitants) se situent principalement au Sud-Est de la ville :

- Poudrette (1 643)
- Fays-Est (1 625)
- la Soie (718)

Seuls deux IRIS ne sont pas au Sud-Est :

- Poulettes Nord (1 898)
- Droits de l'Homme (1 797)



Nombre d'habitants à l'IRIS

718 - 1 898
1 899 - 2 761
2 762 - 3 920
3 921 - 5 905

Somme : 150 659  
Minimum : 718  
Maximum : 5 905  
Moyenne : 3 206  
Médiane : 3 065

2. L'IRIS est une maille de découpage territorial opéré par l'Insee. Il constitue la brique de base en matière de diffusion des données infracommunales

## UNE VILLE DENSÉMENT PEUPLÉE, PARTICULIÈREMENT À L'OUEST

La croissance continue de la population, notamment dans les IRIS déjà fortement peuplés de la moitié Ouest, se traduit par **une importante augmentation de la densité de population** (c'est-à-dire du nombre d'habitants au km<sup>2</sup>).

**Avec 10 376 hab./km<sup>2</sup> en 2018, Villeurbanne est, de loin, la deuxième commune la plus densément peuplée de la Métropole**, derrière Lyon (10 834,2 hab./km<sup>2</sup>) et devant Vénissieux (4 378,9 hab./km<sup>2</sup>).

En comparaison avec la moyenne nationale, régionale, ou même métropolitaine, Villeurbanne est donc une commune très densément peuplée.

### DENSITÉ MOYENNE DE POPULATION

- Villeurbanne **10 376 HAB./KM<sup>2</sup>**
- Métropole de Lyon **2 621 HAB./KM<sup>2</sup>**
- Auvergne-Rhône-Alpes **118 HAB./KM<sup>2</sup>**
- France **106 HAB./KM<sup>2</sup>**

### ÉVOLUTION DE LA POPULATION ET DE LA DENSITÉ DE VILLEURBANNE

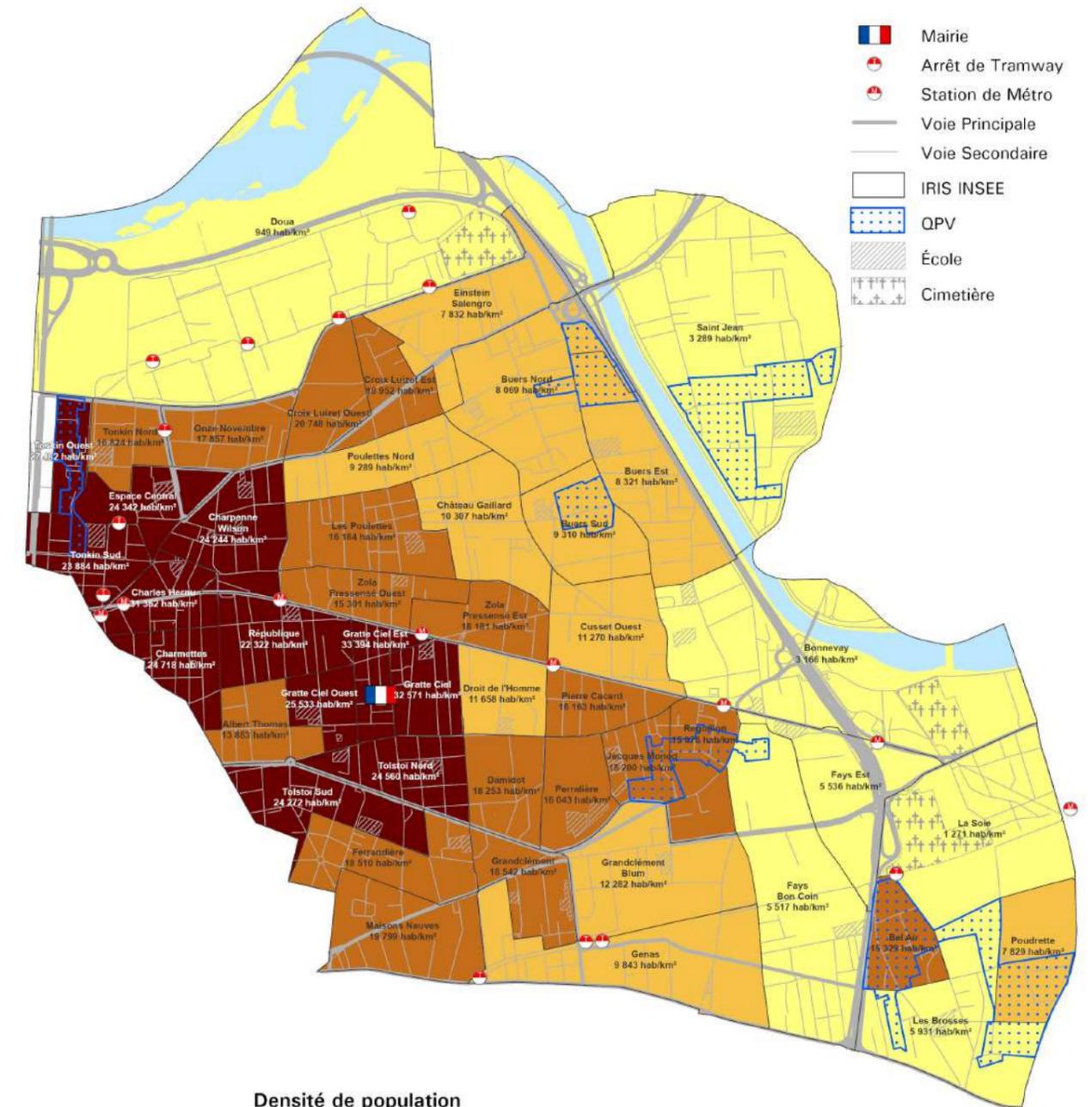
	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2019
<b>Population</b>	119 879	116 535	115 960	116 872	124 215	141 106	147 192	152 212
<b>Densité moyenne</b>	8 256	8 025	7 986	8 049	8 554	9 718	10 137	10 483

**A l'échelle infra-communale** (voir carte 2), **on retrouve la dichotomie Ouest/Est, les IRIS les plus densément peuplés** (avec plus de 20 000 hab./km<sup>2</sup>) se situent dans la **centralité des Gratte-Ciel et à la frontière Ouest de Lyon** (Tonkin Ouest, Tonkin Sud, Charles Hernu, Charmettes, Tolstoï Sud).

A contrario, **les IRIS les moins densément peuplés** (moins de 6 000 habitants/km<sup>2</sup>) se situent **principalement à l'Est**, le long d'une frange qui court de part et d'autre du périphérique.

ville de villeurbanne

## Carte 2 : Densité de population



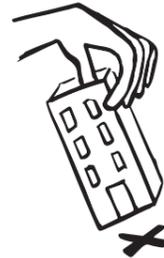
### Densité de population

949 hab/km <sup>2</sup> - 5 931 hab/km <sup>2</sup>
5 932 hab/km <sup>2</sup> - 12 282 hab/km <sup>2</sup>
12 283 hab/km <sup>2</sup> - 20 748 hab/km <sup>2</sup>
20 749 hab/km <sup>2</sup> - 33 394 hab/km <sup>2</sup>

Nombre d'habitants à l'IRIS	
Surface de l'IRIS en km <sup>2</sup>	
Minimum :	949 hab/km <sup>2</sup>
Maximum :	33 394 hab/km <sup>2</sup>
Moyenne :	15 853 hab/km <sup>2</sup>
Médiane :	16 163 hab/km <sup>2</sup>

**Le territoire villeurbannais est marqué par d'importantes et nombreuses opérations en cours et à venir :** rénovation urbaine aux Buers et à Saint Jean ; ZAC des Maisons-neuves, de la Soie, de Grandclément et des Gratte-Ciel, Projets Urbains Partenariaux (PUP) dans de nombreux quartiers (Perralière, Cusset, la Ferrandière, Croix Luizet...), qui masquent de fortes variations infracommunales.

Hormis Saint Jean (+ 8%), une part importante d'IRIS connaissant une **diminution de leur population sont situés dans les secteurs comprenant des périmètres de la géographie prioritaire de la politique de la ville (QPV) :** Bel Air (-17%), les Buers Nord (-10,7%) et Sud (-8,6%), Jacques Monod (-7,5%) et Réguiillon (-6,3%).



Sur la dernière période 2013-2018 (voir carte 3), quatre secteurs ont connu une **augmentation significative** de leur population. Il s'agit de l'Espace central au Tonkin (+27,5% avec la livraison d'environ 250 logements), la Soie (+25,5% avec la livraison depuis 2017 d'une partie des 1 600 logements prévus à échéance 2027), Buers Est (+21,7%) et la Ferrandière (+15%).

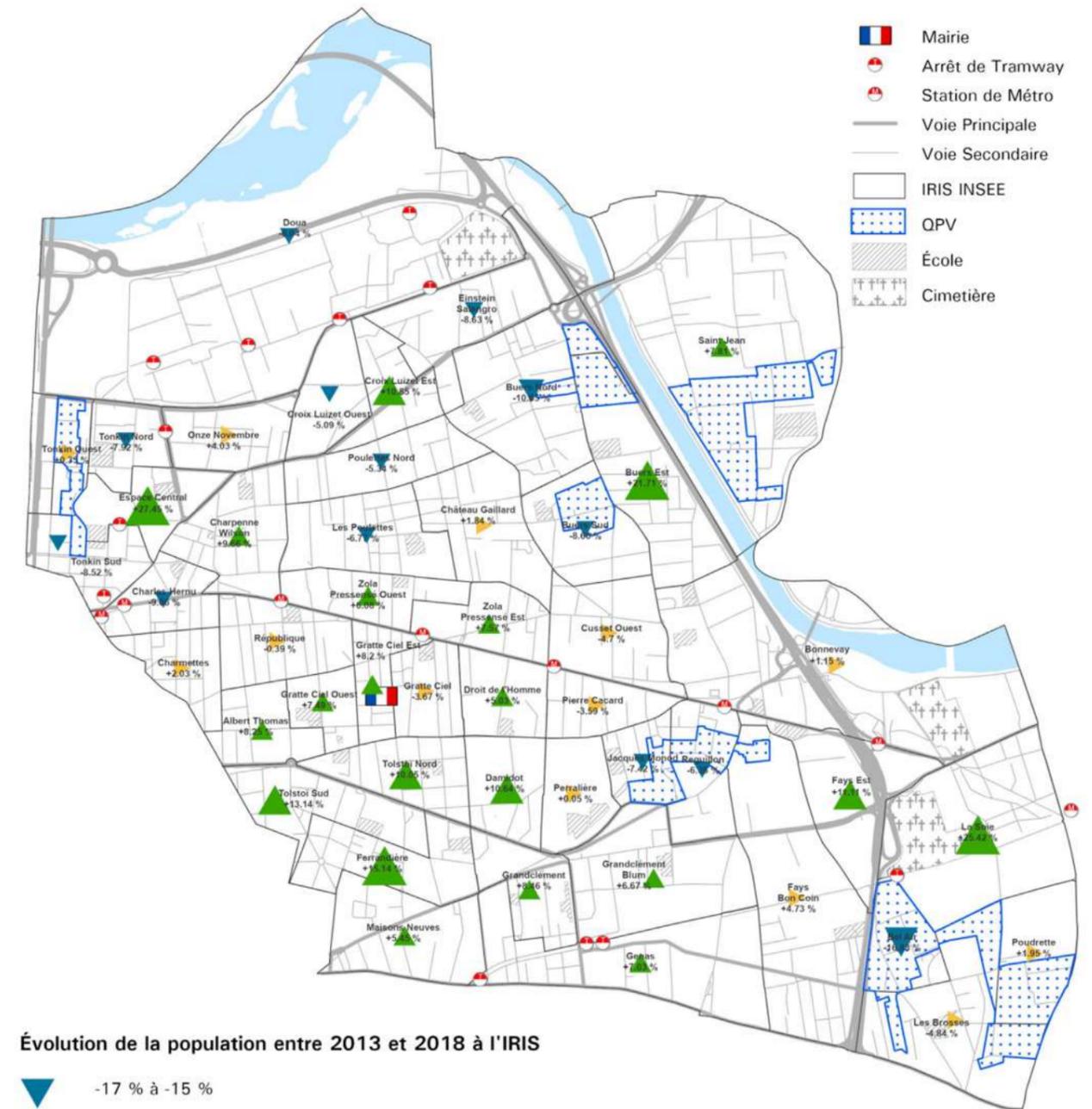
### REPÈRES

Dans les années qui viennent, plusieurs secteurs de la ville vont connaître d'importantes opérations.

Au total, ce sont plus de **5 000 nouveaux logements familiaux, étudiants ou seniors qui sont prévus :**

- 230 logements en 2022-2023 à l'îlot Liadet (PUP Liberté-Fays) dans le quartier de Cusset
- 90 logements en 2023 à l'îlot Mansard dans le quartier République
- 440 logements en cours de livraison au Terrain des Soeurs dans le quartier des Buers
- 1100 logements à horizon 2030 dans le quartier Grandclément
- 860 logements à horizon 2030 (dont environ 600 à échéance 2026) dans le quartier Gratte-Ciel Nord
- 1900 logements à horizon 2030 à Saint Jean
- 550 logements à horizon 2030 dans le secteur des Poulettes (ACI)

## Carte 3 : Évolution de la population de 2013 à 2018



### Évolution de la population entre 2013 et 2018 à l'IRIS



$$\text{Évolution de la population} = \frac{\text{Pop 2018} - \text{Pop 2013}}{\text{Pop 2013}}$$

Minimum : -17  
Maximum : 27  
Moyenne : 3  
Médiane : 2

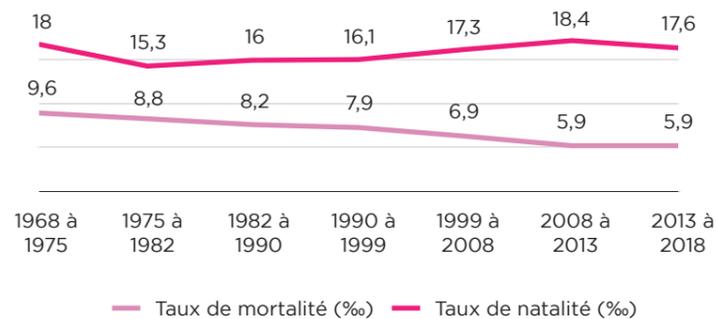
## UNE HAUSSE DE LA POPULATION DUE AU SOLDE NATUREL

Le **taux de mortalité** n'a cessé de baisser au fil des décennies. De 6% en 2018 à Villeurbanne, il se situe bien en-deçà de celui observé à l'échelle nationale (9,2‰) et régionale (8,4‰).

Le **taux de natalité** connaît une augmentation continue jusqu'en 2013 puis diminue sur la dernière période, suivant en cela la tendance nationale à laquelle on observe une baisse de la natalité depuis 2014.

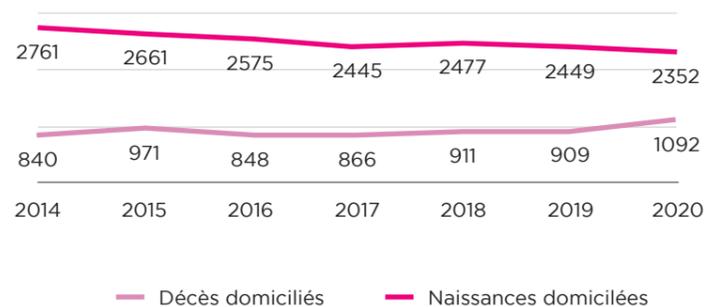
De 17,6‰, il reste cependant beaucoup plus élevé qu'à l'échelle nationale (11,1‰) et régionale (11,8‰).

### ÉVOLUTION DES TAUX DE MORTALITÉ ET DE NATALITÉ DE 1968 À 2018 (RP 2018)



**D'après l'Insee<sup>3</sup>, la Région Auvergne Rhône-Alpes a connu une surmortalité de 19% lors de la première vague de l'épidémie de Covid-19 du printemps 2020 et de 38% lors de la deuxième (automne 2020), le département du Rhône faisant partie du quart des départements les plus touchés en France.** Si les naissances ont continué à baisser en 2020 de façon plus conséquente que les années précédentes à Villeurbanne, on observe une surmortalité plus importante, de l'ordre de 20% par rapport à 2019.

### DÉCÈS ET NAISSANCES DOMICILIÉS À VILLEURBANNE 2014-2020 (Insee)



Quelle que soit la période considérée, la **croissance** de la population villeurbannaise résulte en premier lieu du **solde naturel**. Il est actuellement l'un des plus élevés de la Métropole.

Hormis la période de 1999 à 2008, le solde apparent des entrées/sorties, également appelé **solde migratoire** est **structurellement négatif**. Cette caractéristique peut en partie s'expliquer par la typologie du parc de logements (essentiellement composé de logements de petites tailles) et par la forte augmentation du coût du logement ces dernières années qui conduit les ménages, particulièrement les familles avec enfants, à quitter le territoire.



**Le solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.



**Le solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties.

### VARIATION ANNUELLE DE LA POPULATION VILLEURBANNAISE (EN %) (Insee)

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2008	2008 à 2013	2013 à 2019
<b>Variation annuelle moyenne de la population</b>	-0,4	-0,1	0,1	0,7	1,4	0,8	0,6
<b>due au solde naturel</b>	0,8	0,7	0,8	0,8	1	1,2	1,1
<b>due au solde apparent des entrées/sorties</b>	-1,2	-0,7	-0,7	-0,1	0,4	-0,4	-0,6



**Villeurbanne continue néanmoins d'attirer de nouveaux habitants** (15 277 en 2018). Ils représentent un habitant sur dix.

8 598 Villeurbannais ont déménagé mais sont restés dans la commune (soit 6.4% de la population).

3. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5013267#titre-bloc-3>

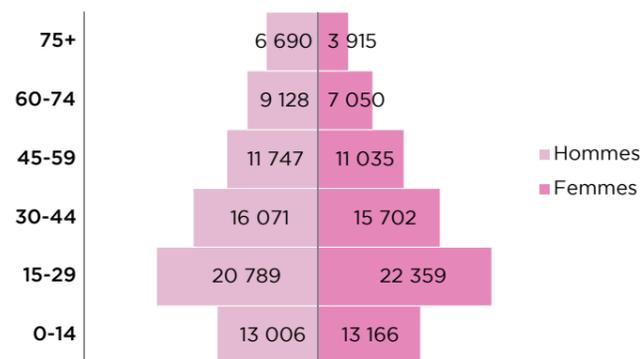
**La répartition par sexe de la population est de 51,4% de femmes et de 48,6% d'hommes.**

Si les hommes sont plus nombreux que les femmes jusqu'à l'âge de 44 ans, la tendance s'inverse et l'écart se creuse à partir de 45 ans. Ainsi, les femmes représentent 59 % des 60 ans et plus, 63 % des 75 ans et plus. La structuration par âge et par sexe reflète, comme à l'échelle nationale, **la plus grande espérance de vie des femmes** (en moyenne cinq ans de plus que les hommes).

Cependant, cet écart tend à se réduire et il est quasi nul si l'on considère l'espérance de vie en bonne santé qui est de 64,5 ans pour les femmes et de 63,4 ans pour les hommes.

**Historiquement territoire d'accueil**, Villeurbanne comprend **13% d'étrangers** (7.2% en France) et **19% d'immigrés**<sup>4</sup> (9.6 % en France).

**PYRAMIDE DES ÂGES PAR SEXE EN 2018 :**



**UNE POPULATION JEUNE, DES ÉVOLUTIONS À SURVEILLER PARMIS LES PLUS ÂGÉS**

**Villeurbanne est une ville jeune : les moins de 30 ans représentent 46 % de la population** (42 % pour la Métropole de Lyon).

Les 15-29 ans constituent la part la plus importante avec 28.6 %, (23.3 % pour la Métropole), principalement du fait de la forte présence étudiante.

Viennent ensuite les 30-44 ans avec 21,1 % (20,2 % Métropole), le territoire étant particulièrement attractif pour cette tranche d'âge composée de jeunes actifs.

Suivent les 0-14 ans avec 17,4 % (18,5 % Métropole), les 45-59 ans avec 15,1 % (17,1 % Métropole), les 60-74 ans avec 10,7 % (12,8 % Métropole) et les 75 ans ou plus avec 7% (8,1 % Métropole).

**POPULATION PAR ÂGES, 2008-2018** (Insee)

	2008 (%)	2013 (%)	2018 (%)
<b>0 à 14 ans</b>	16,9	17,8	17,4
<b>15 à 29 ans</b>	29,1	28,3	28,6
<b>30 à 44 ans</b>	20,5	20,9	21,1
<b>45 à 59 ans</b>	15,6	15,4	15,1
<b>60 à 74 ans</b>	10,5	10,3	10,7
<b>75 ans ou plus</b>	7,4	7,3	7

**LA POPULATION JEUNE À VILLEURBANNE**

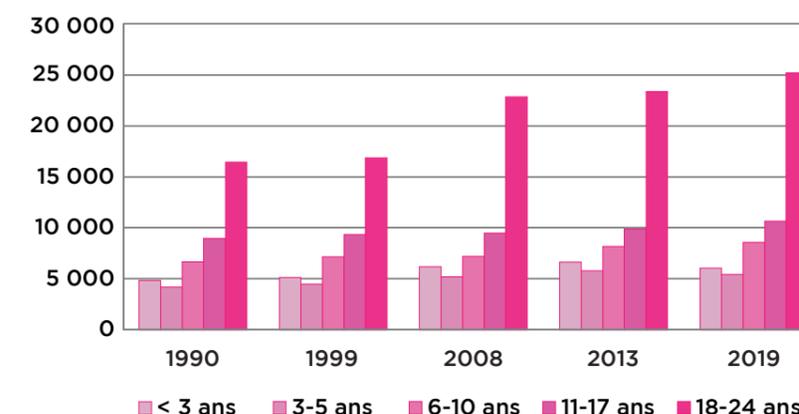


**PART DES MOINS DE 25 ANS DANS LA POPULATION** (source : Balises UNCCAS Compas)

	1990	1999	1999	2013	2019
	35,2 %	34,6 %	36,1 %	36,6 %	36,7 %

Si les moins de 25 ans représentent plus d'un Villeurbannais sur trois, l'évolution des différentes classes d'âge est loin d'être homogène.

**ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE MOINS DE 25 ANS PAR TRANCHES D'ÂGE**



**L'impact inégal de la pandémie de covid-19 : une perte d'espérance de vie plus importante en région Auvergne Rhône-Alpes que la moyenne nationale**

En raison de l'épidémie de Covid-19, le nombre de décès en France s'est fortement accru en 2020 et au premier semestre 2021 : + 9,1% toutes causes confondues en 2020 et + 7,3% au premier semestre 2021 par rapport aux périodes équivalentes de 2019.

L'espérance de vie à la naissance a reculé de 0,5 an pour les femmes et 0,6 an pour les hommes en 2020, essentiellement du fait de la hausse de la mortalité des personnes de 70 ans ou plus. La perte d'espérance de vie en 2020 affecte en particulier les régions les plus touchées par les deux premières vagues de l'épidémie dont la Région Auvergne Rhône-Alpes : ici, l'espérance de vie a reculé d'1 an pour les femmes et de 1,3 ans pour les hommes.

Outre le facteur âge, la pandémie a été plus meurtrière pour les personnes nées à l'étranger, en particulier celles nées en Afrique ou en Asie. Celles-ci résident en effet plus souvent dans les régions les plus touchées par l'épidémie et dans des communes à l'habitat dense<sup>5</sup>, facteur associé à des risques de décès plus forts en 2020.

France Portrait social Edition 2021,  
*Décès en 2020 et début 2021 : pas tous égaux face à la pandémie du covid 19,*  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5432505?sommaire=5435421>

4. La population immigrée est constituée des personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France. Elle comprend donc en partie des personnes qui, depuis leur arrivée, ont acquis la nationalité française. À l'inverse, elle exclut les Français de naissance nés à l'étranger et résidant en France et les étrangers nés en France (définition de l'Insee).

5. Bien que la note de l'Insee ne le mentionne pas, on peut rajouter, outre la densité, les conditions de logement et d'emploi plus défavorables, les discriminations et des inégalités sociales de santé plus importantes.

Lors des 30 dernières années, toutes les tranches d'âge ont vu leurs effectifs augmenter.

Les jeunes adultes de 18 à 24 ans sont de loin les plus nombreux. Leur nombre a fortement augmenté au début des années 2000 et il continue à croître du fait de la double conjonction d'une forte présence étudiante et de l'arrivée à l'âge adulte des enfants du « mini baby-boom » de l'an 2000.

En revanche, et ce pour la première fois depuis 30 ans, on observe une **diminution des effectifs des enfants les plus jeunes sur la dernière période (2013-2019)** : -9% pour les moins de 3 ans et -6,5% pour les 3-5 ans tandis que les 18-24 ans continuent d'augmenter (+8%).

Cette tendance devrait se poursuivre du fait de la baisse des naissances observée à l'échelle nationale depuis 2014<sup>6</sup>, accentuée en 2020-2021 par la pandémie du Covid 19, particulièrement dans les zones fortement touchées par l'épidémie dont le Rhône fait partie<sup>7</sup>.

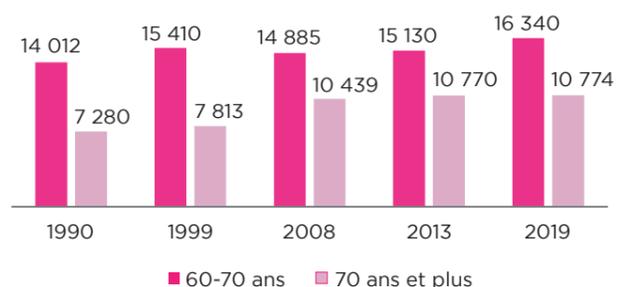
	2008		2013		2019	
	Effectifs	Part (en %)	Effectifs	Part (en %)	Effectifs	Part (en %)
< 3 ans	6 197	4,4	6 643	4,5	6 027	4
3-5 ans	5 212	3,7	5 796	3,9	5 419	3,6
6-10 ans	7 199	5,1	8 179	5,6	8 567	5,6
11-17 ans	9 503	6,7	9 876	6,7	10 641	7
18-24 ans	22 832	16,2	23 371	15,9	25 219	16,6
<b>Total &lt;25 ans</b>	<b>50 943</b>	<b>36,1</b>	<b>53 865</b>	<b>36,6</b>	<b>55 873</b>	<b>36,8</b>

## LES SENIORS VILLEURBANNAIS

Le vieillissement de la population, marqué à l'échelle nationale, est également observable à Villeurbanne, mais dans une moindre mesure.

En 2019, les 60 ans et plus sont 27 114 : 16 340 personnes âgées de 60 à 74 ans et 10 774 personnes âgées de 75 ans et plus. Leur nombre a augmenté de 27 % au cours des 30 dernières années.

ÉVOLUTION DES 60 ANS ET PLUS DE 1990 À 2019 (Insee)



**Pour une analyse complète, voir le Portrait de territoire des seniors Villeurbannais** réalisé en 2021 par la Direction Seniors Liens Intergénérationnels (DSLII) et la Mission Observation sociale dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux.

6. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5426913?sommaire=5435421>

7. Insee, Portrait social 2021, « Neuf mois après le premier confinement, une baisse plus marquée des naissances dans les territoires fortement touchés par l'épidémie », S. Brée, D. Breton, T. Ducharme, S. Guillaume <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5432507?sommaire=5435421>

# LA COMPOSITION DES MÉNAGES VILLEURBANNAIS

## LA TAILLE DES MÉNAGES CONTINUE DE DIMINUER, LE NOMBRE DE MÉNAGES COMPOSÉS D'UNE PERSONNE SEULE DÉPASSE DÉSORMAIS CELUI DES MÉNAGES AVEC FAMILLE

### REPÈRES

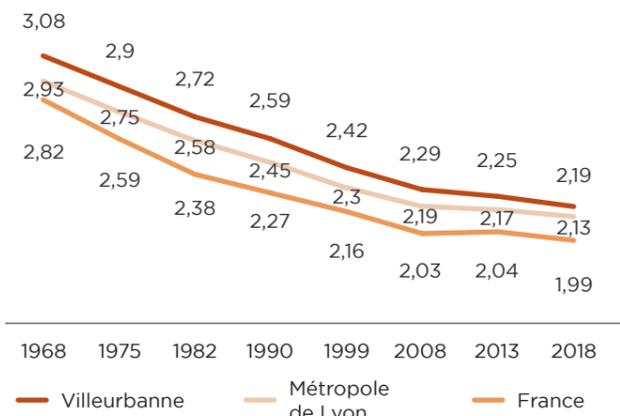
Un ménage au sens de l'Insee regroupe l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'aucune, d'une ou de plusieurs familles. Le recensement distingue **trois types de familles** : les couples sans enfants, les couples avec enfants et les familles monoparentales. Les couples au sens du recensement sont des couples de fait, mariés ou non, partageant la même résidence principale.

En 2018, le nombre de ménages à Villeurbanne est de 74 225 (70 443 en 2013).

La taille moyenne d'un ménage est de 1,99 personnes. Elle est inférieure à celle de la Métropole (2,13) et à l'échelle nationale (2,19). Après s'être stabilisée entre 2008 et 2013, elle a recommencé à décroître entre 2013 et 2018.

Cette diminution, conséquente dans la durée, s'explique par le vieillissement de la population, la baisse du taux de fécondité, ainsi que par l'augmentation des séparations qui augmente les décohabitations.

### NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGES (Insee)

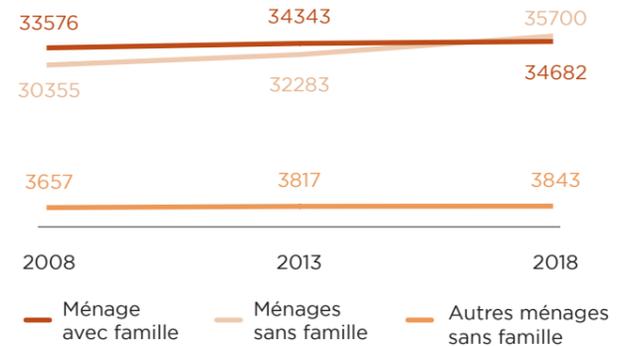


**Le taux de fécondité** est le rapport du nombre de naissances de l'année sur l'ensemble de la population féminine en âge de procréer.

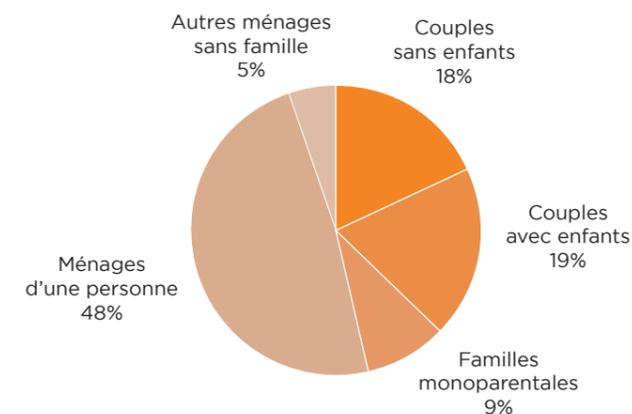
Il se distingue du **taux de natalité** qui est le rapport du nombre de naissances de l'année sur la population totale.

Pour la première fois, en 2018, le nombre de ménages sans famille (composés d'une personne seule) dépasse celui des ménages avec famille (couples avec ou sans enfants et familles monoparentales).

### EVOLUTION DE LA COMPOSITION DES MÉNAGES À VILLEURBANNE (Insee)



### COMPOSITION DES MÉNAGES EN 2018 (RP 2018)



La part des ménages constitués d'une seule personne est la plus importante. Elle représente **48 % des ménages villeurbannais**. Elle continue de croître : elle était de 45 % en 2010 et 46,5% en 2015. De plus, elle est supérieure à celle observée dans la Métropole (42%) ainsi qu'à l'échelle nationale (37%).

La part des ménages avec famille, avec ou sans enfants, est de 46% en 2018, un chiffre en diminution : elle était de 50% en 2008 et de 49% en 2013. Elle est également bien inférieure à celle de la Métropole (54% en 2018) ou l'échelle nationale (61% en 2018).

Par ailleurs, si la part du nombre de ménages avec famille diminue, leur population en effectif ne cesse de croître : elle est de 98 711 en 2008, 102 412 en 2013, 103 072 en 2018. 35 700 Villeurbannais vivent dans un ménage sans famille (personne seule) et 8 851 dans un autre ménage sans famille (cohabitation de personnes sans lien de famille).

Les ménages composés d'une seule personne sont majoritairement constitués d'une femme (53%).

Si l'on regarde plus finement selon les tranches d'âge, les personnes âgées sont les plus nombreuses à vivre seules : 40% des 65-79 ans et 52 % des 80 ans et plus.



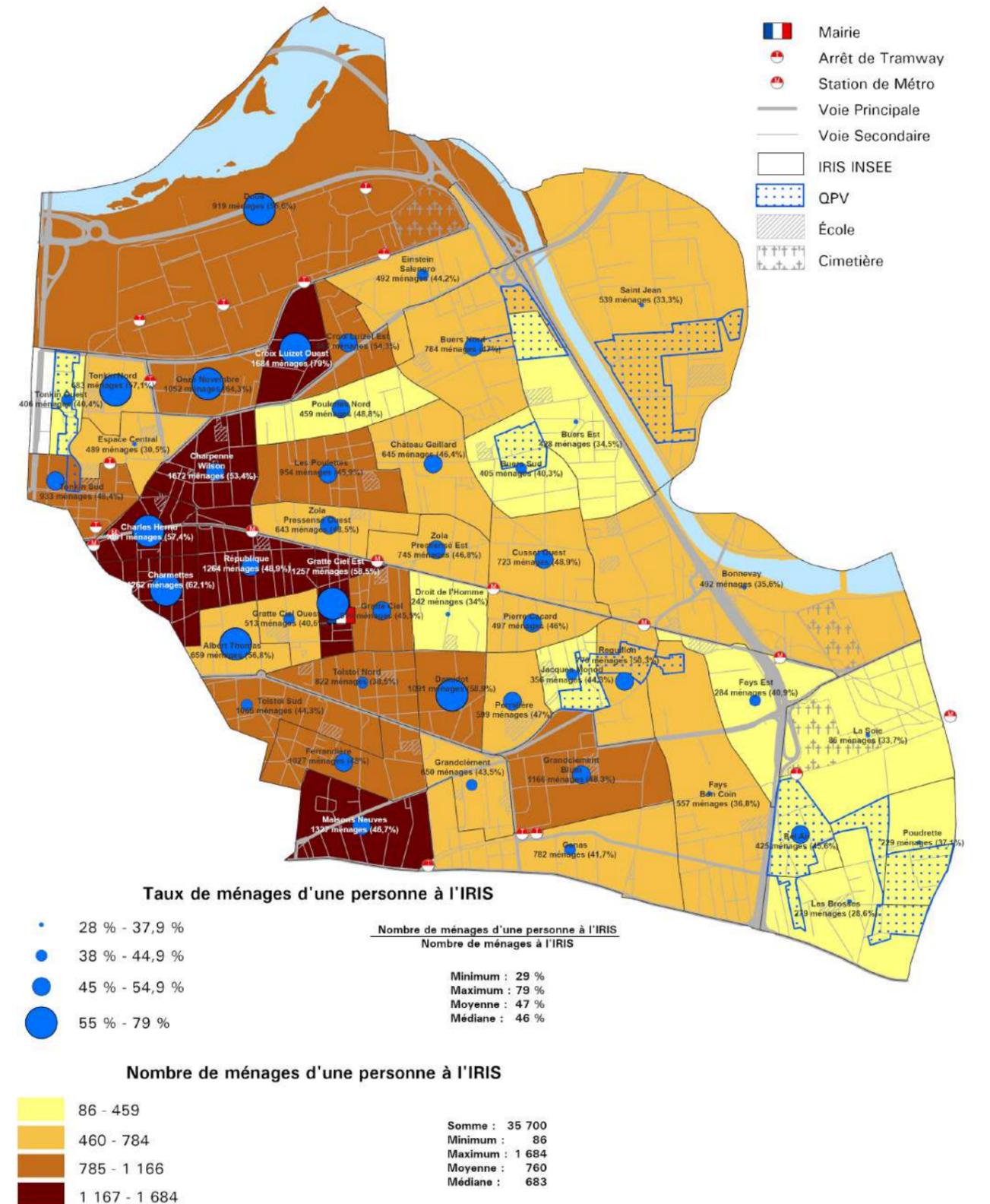
Géographiquement, on retrouve ces ménages en nombre plus élevé à l'Ouest de la ville (voir carte 4) :

- Charles Hernu
- Charmettes
- Charpenne Wilson
- République
- Gratte-Ciel
- Croix-Luizet
- Maisons Neuves

Dans certains secteurs, ils constituent la majorité des ménages : c'est le cas dans la frange Sud de la Doua (57% à Tonkin Nord, 64% à 11 novembre, 79% à Croix-Luizet Ouest), à la frontière Ouest de Lyon (57% à Charles Hernu, 62% aux Charmettes), à Gratte-Ciel Est et à Damidot.



### Carte 4 : Ménages d'une personne



Sources : INSEE RP 2018  
Métropole du Grand Lyon 2022 – droits réservés  
Ville de Villeurbanne 2022 – droits réservés

L:\DSL\SIG\Contex\ABS\2022\_DSL\_CAR0020\_ABS2022.aprx  
DSL/SIG 28/06/2022



## LA PART DES MÉNAGES EN COUPLE AVEC ENFANTS CONTINUE DE BAISSER, DES EFFECTIFS DE FAMILLES NOMBREUSES ET MONOPARENTALES EN AUGMENTATION

La part des ménages en couple avec enfants (19%) est très légèrement supérieure à celle des couples sans enfant (18%).

Elle est nettement inférieure à celle observée dans la Métropole (23%) et en France (25%) et continue de diminuer : elle était de 27,5% en 1990.

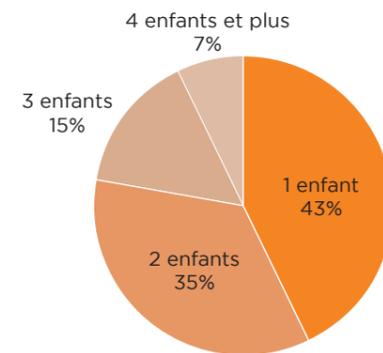


Si l'on additionne les couples avec enfants et les familles monoparentales, **28,5%** des ménages villeurbannais comprennent au moins un enfant.

### FAMILLES SELON LE NOMBRE D'ENFANTS DE MOINS DE 25 ANS (RP 2018)

La plus grande part des familles avec enfants âgés de moins de 25 ans **ne comprend qu'un seul enfant (43%)**.

Les familles nombreuses, composées de 3 enfants et plus, représentent 22% des familles avec enfants. Leur nombre est en augmentation constante depuis 30 ans.



### EVOLUTION DU NOMBRE DE FAMILLES AVEC 3 ENFANTS ET PLUS (Balises UNCCAS Compas)

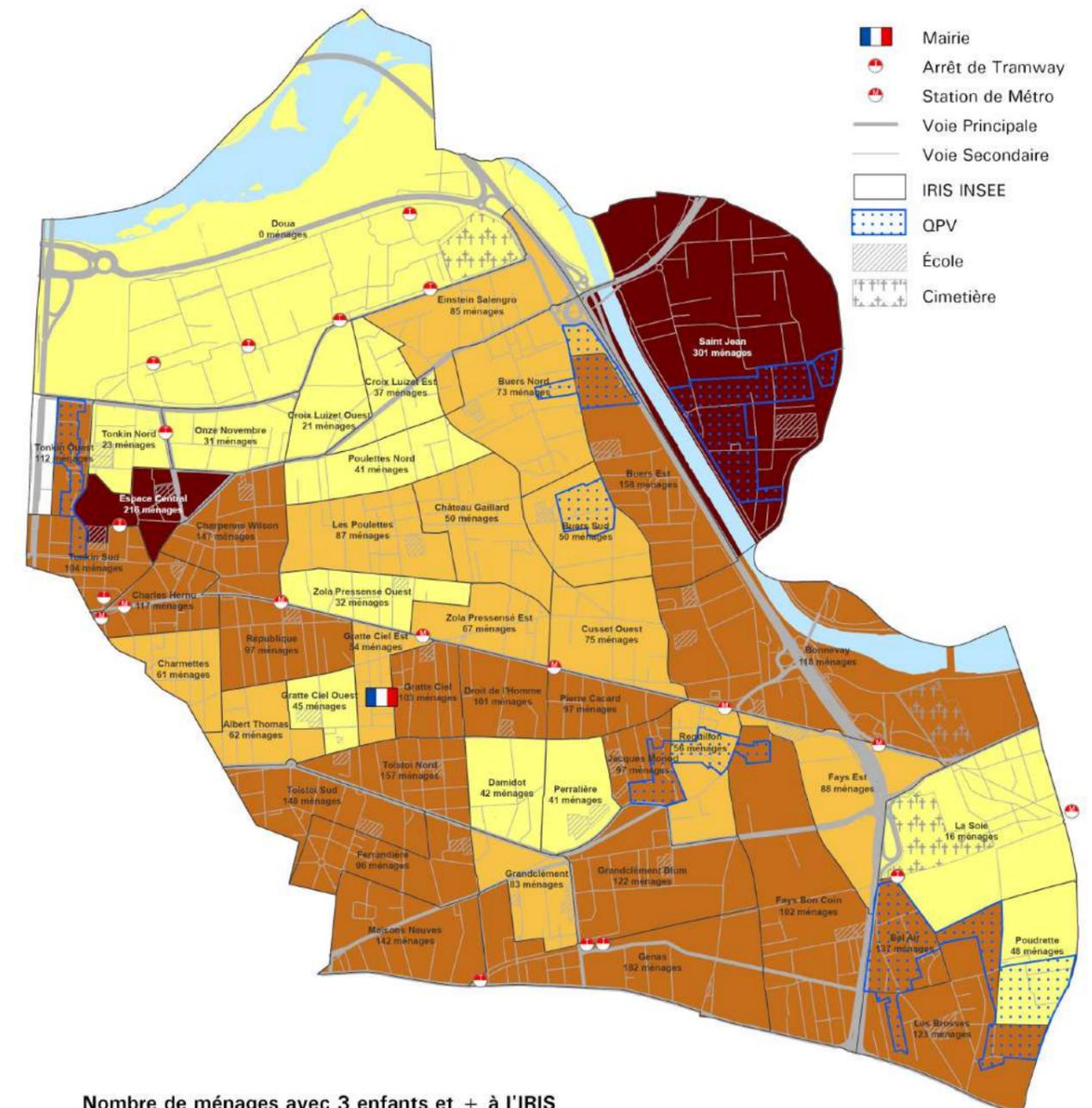
1990	1999	2008	2013	2019
2 912	3 414	3 576	4 131	4 225

Les familles nombreuses se retrouvent plutôt dans la moitié Sud de la ville et le long du périphérique. Les deux secteurs de la ville qui comprennent le plus de ménages de 3 enfants et plus en effectifs sont Saint Jean et l'Espace central au Tonkin (voir carte 5).

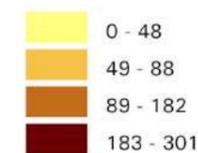
Si l'on regarde leur présence en pourcentage parmi l'ensemble de la population, on retrouve parmi les plus élevés les IRIS comprenant des quartiers prioritaires de la politique de la ville : Saint Jean (14,7%), Bel Air (14,3%) et Monod (11,2%), suivis de Faÿs-Est (11%) et Droits de l'homme (11%).

ville de villeurbanne

## Carte 5 : Ménages avec 3 enfants et +



### Nombre de ménages avec 3 enfants et + à l'IRIS



Somme : 4 243  
Minimum : 0  
Maximum : 301  
Moyenne : 90  
Médiane : 87

**Les familles monoparentales représentent 9 % des ménages villeurbannais en 2018.**

Leur nombre augmente régulièrement. Elles constituent plus de 29 % des familles avec enfants de moins de 25 ans, le reste étant constitué de couples parentaux.

Leur nombre a également connu une augmentation importante depuis 30 ans.

**EVOLUTION DU NOMBRE DE FAMILLES MONOPARENTALES**  
(Balises UNCCAS Compas)

1990	1999	2008	2013	2019
3 944	4 937	5 688	6 529	6 759

**Dans leur immense majorité (86%), ces familles ont une femme seule à leur tête.**

Ce taux est encore plus élevé que celui observable dans la Métropole (84%) et en France (82%).

Géographiquement (voir carte 6), les familles monoparentales sont les plus nombreuses dans le secteur des Charpennes (Espace central, Charles Hernu et Charpenne Wilson), à la frontière Sud de Lyon (Ferrandière, Maisons Neuves, Genas et Grandclément Blum) et en centralité (Gratte-Ciel et Tolstoi Nord), ainsi qu'à Saint Jean.

Ces deux types de familles, nombreuses et monoparentales, sont importants à identifier car ils constituent ceux qui concentrent les taux de pauvreté les plus élevés. Le taux de pauvreté des familles monoparentales à Villeurbanne en 2019 est de 32 % ; il n'a connu aucune diminution au fil des ans (source Balises UNCCAS). Les enfants sont particulièrement concernés.

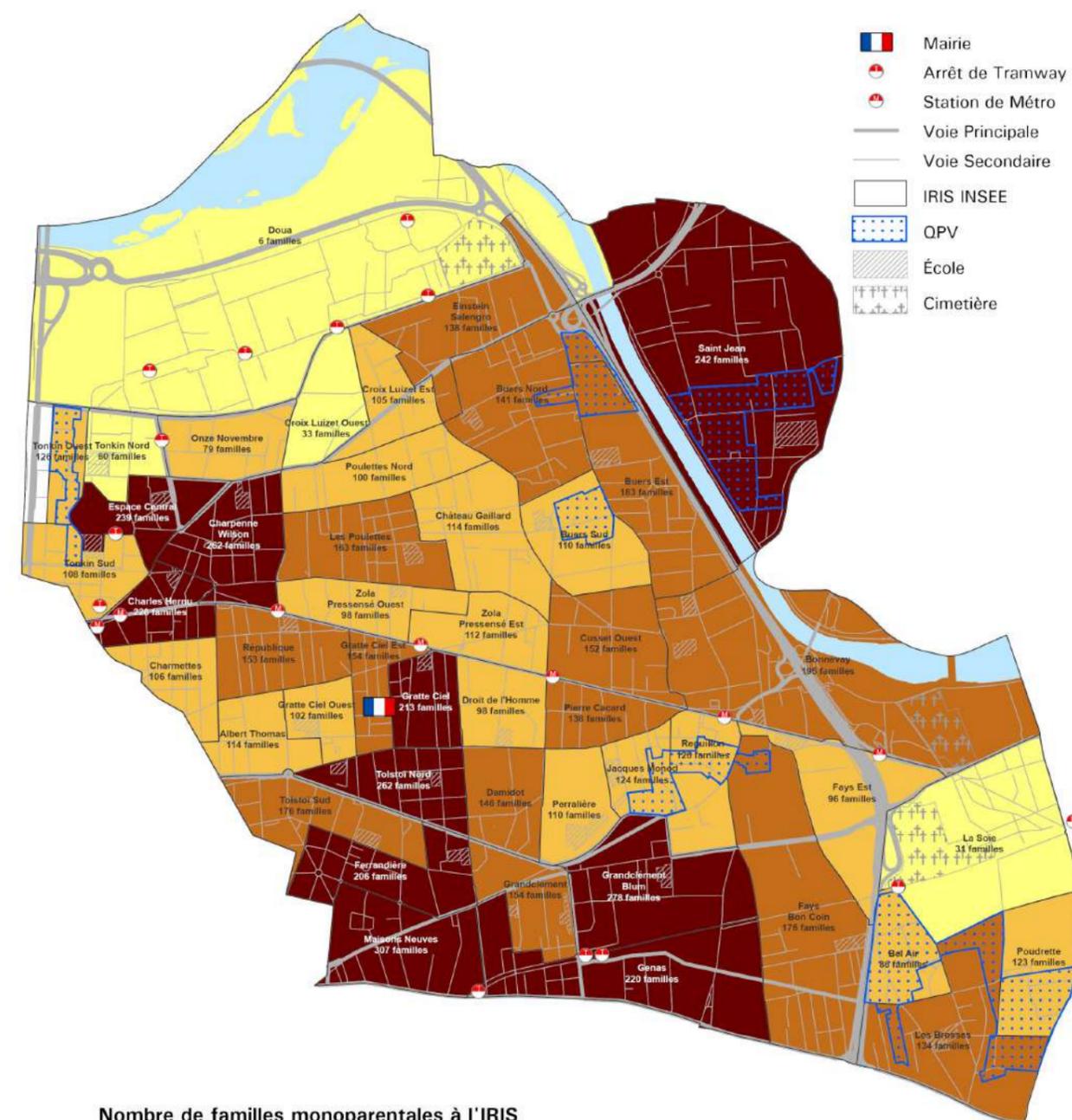
**FOCUS**

« En 2018, en France, 41 % des enfants mineurs vivant en famille monoparentale vivent au-dessous du seuil de pauvreté contre 21 % de l'ensemble des enfants. Dans un tiers des familles monoparentales, le parent avec lequel ils résident la plupart du temps n'a pas d'emploi. Leur situation est alors plus précaire : 77 % des enfants sont pauvres, contre 23 % quand le parent est en emploi. [...] »

Les enfants des familles nombreuses sont également plus souvent pauvres que les autres, surtout s'il y a quatre enfants ou plus à la maison : 43 % sont pauvres, contre 24 % dans les familles de trois enfants et 16 % pour celles d'un ou deux enfants. Le taux d'emploi nettement moins élevé pour les mères de familles nombreuses peut expliquer ce constat : la part des femmes au foyer, retirées du marché du travail tout au moins momentanément, est plus élevée, surtout parmi les mères de quatre enfants ou plus. Ces dernières sont par ailleurs plus confrontées au chômage. »

Insee Focus n°249, Les familles en 2020,  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5422681#consulter>

ville de villeurbanne **Carte 6 : Familles Monoparentales**





# LE LOGEMENT À VILLEURBANNE

## UN COÛT DU LOGEMENT TOUJOURS PLUS ÉLEVÉ

Le logement constitue, loin devant les autres, le principal poste de la dépense de consommation des ménages qui, en moyenne en 2020, y consacrent 28,5%, suivi par l'alimentation (19,5%) et les transports (12%). Cette part a considérablement augmenté au fil des ans ; elle était de 23% en 2000 et 27% en 2015<sup>8</sup>.

Ces moyennes masquent d'importantes disparités : si le logement représente bien le premier poste de dépenses des plus modestes, ce n'est pas le cas pour les plus aisés (pour lesquels le premier poste est constitué des dépenses de transports). De même, il pèse moins dans le budget quand la taille du ménage augmente ; il est beaucoup plus lourd pour les personnes seules et les familles monoparentales<sup>9</sup>. Enfin l'accès à un logement, que ce soit dans le locatif social ou en accession à la propriété, est plus difficile dans une zone tendue comme l'est celle de la Métropole de Lyon, particulièrement dans son hyper centre, dont Villeurbanne fait partie avec Lyon<sup>10</sup>.

A Villeurbanne, le **prix de vente au m<sup>2</sup>** est en moyenne de 3 709 euros dans l'ancien et de 5 292 euros dans le neuf en 2021. Il a connu une forte augmentation ces dernières années puisqu'il était de 3 259 euros dans l'ancien et 4 242 euros dans le neuf en 2018. Encore accessible il y a quelques années, les valeurs de marché excluent désormais de

l'accession les primo-accédants et les plus modestes, voire les ménages aux revenus intermédiaires dans le neuf. Le marché de l'ancien reste encore davantage accessible aux ménages modestes et intermédiaires mais la singularité de Villeurbanne qui constituait un territoire accessible tout en étant en centralité commence à s'atténuer : beaucoup de ménages villeurbannais ne trouvent pas d'offre adaptée tant en termes de prix que de typologie et sont contraints de déplacer leur choix sur les communes de l'Est de l'agglomération<sup>11</sup>.

Cette tension est également observable sur le marché locatif. Le **niveau de loyer est élevé** (12,8 euros le m<sup>2</sup> en moyenne) particulièrement dans les petites typologies (13,6 euros le m<sup>2</sup>) et dans le parc récent. Il se rapproche de ceux observés à Lyon.

Depuis le 1er novembre 2021, les villes de Lyon et Villeurbanne expérimentent l'encadrement des loyers (loi Elan). Les premières évaluations du dispositif sont en cours.



≡ 3 709 €/m<sup>2</sup> ≡

C'est le prix de vente moyen dans l'ancien en 2022

≡ 5 292 €/m<sup>2</sup> ≡

C'est le prix de vente moyen dans le neuf en 2022

≡ 12,8 €/m<sup>2</sup> ≡

C'est le niveau moyen de loyer mensuel en 2022

8. Insee références, Edition 2021, fiche 7.3 Dépenses de logement. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5432495?sommaire=5435421>

9. Insee focus n°203, septembre 2020. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4764315>. Attention, les données présentées dans cet article diffèrent de celles du précédent car il se réfère à une source différente (enquête budget de famille pour cet article, comptabilité nationale pour l'article précédent).

10. <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/kiosque/2017-logement-09-des-difficultes-dacces-au-logement-concentrees-dans-les-plus-grandes>

11. Diagnostic de territoire de Villeurbanne, 2021, Métropole de Lyon.

## UN PARC DE LOGEMENTS RELATIVEMENT RÉCENT ET ESSENTIELLEMENT COLLECTIF

En 2018, Villeurbanne comprend 74 229 résidences principales et 2 809 résidences secondaires et logements occasionnels.

Le parc de logements est **relativement récent** : 38,3% des résidences principales ont été construites après 1990 (30,5% dans la Métropole, 28,7% en France). Il est **essentiellement collectif**, composé à 94,6% d'appartements (82,2% dans la Métropole, 43,4% en France).

Le **taux de propriétaires** en 2018 est de **35,5%** (43% dans la Métropole, 57,5% à l'échelle nationale), le **taux de locataires** de **63%** (55% dans la Métropole). Cette sous-représentation des propriétaires, accentuée à Villeurbanne, est un fait caractéristique des grandes villes, dans lesquelles le **coût du logement est important**.

≡ 38,3% ≡

C'est le pourcentage de résidences principales construites après 1990

≡ 94,6% ≡

C'est le pourcentage d'appartements dans le parc de logement

≡ 63% ≡

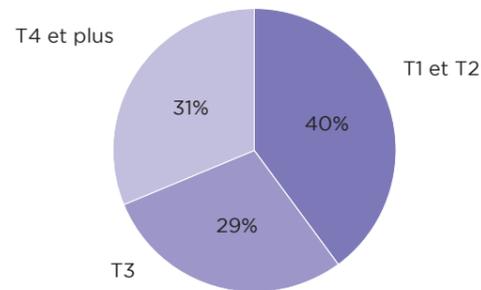
C'est le pourcentage de locataires



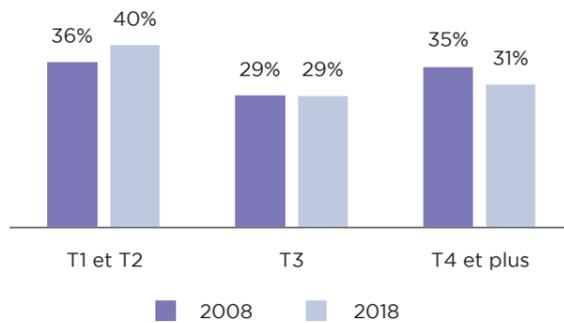
# UNE SURREPRÉSENTATION DES LOGEMENTS DE PETITE TAILLE

**Le parc de logements villeurbannais se distingue par la part importante de petits logements :**  
les T1-T2 représentent 40% des logements, les T3 29% et les T4 et plus 31%.

RÉPARTITION DES LOGEMENTS PAR TAILLE EN 2018 (RP 2018)



ÉVOLUTION DU PARC DE LOGEMENT PAR TAILLE 2008-2018



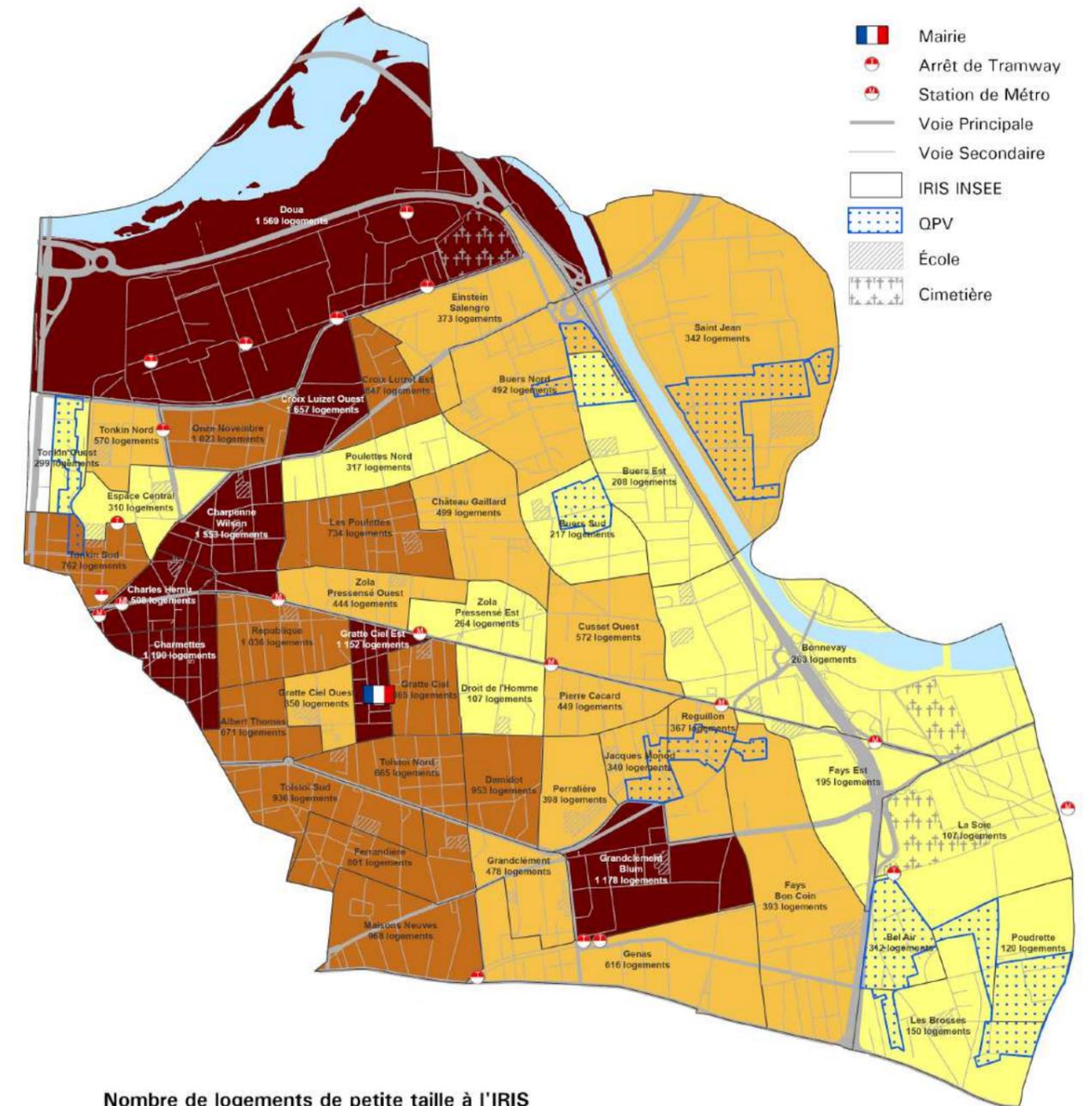
**Cette part de petits logements a particulièrement augmenté au cours des 5 dernières années**, passant de 36 à 40%, principalement au détriment des grands logements (T4 et plus), réduisant les possibilités pour les familles de se loger à Villeurbanne. Cette typologie des logements explique la forte présence de ménages composés d'une seule personne.

**Les logements de petite taille se retrouvent principalement dans une moitié Ouest de la Ville**, (voir carte 7) notamment sur et en bordure du campus de la Doua, ainsi qu'à Charpenne-Wilson, Charles Hernu et les Charmettes. Une concentration importante se trouve également en **centralité** à Gratte-Ciel Est (dans le parc de logement social de la SVU) ainsi qu'à Grand Clément Blum, **seul IRIS à l'Est** de la ville à compter une offre aussi importante de petits logements.

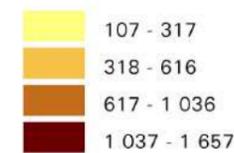


ville de villeurbanne

Carte 7 :  
Logements de petite taille



Nombre de logements de petite taille à l'IRIS



Somme : 29 618  
Minimum : 107  
Maximum : 1 657  
Moyenne : 630  
Médiane : 492

## UN TAUX DE ROTATION IMPORTANT DES MÉNAGES DANS LE LOGEMENT

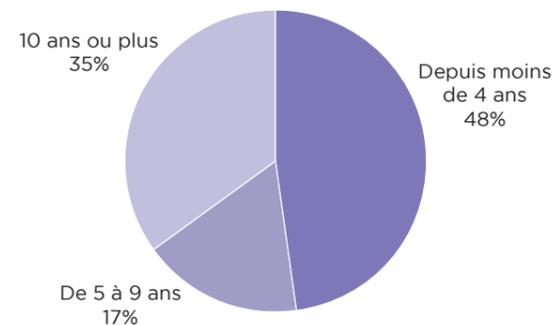
Près d'un ménage sur deux (48%) a emménagé dans son logement depuis moins de 4 ans.

Ce taux de rotation particulièrement important est notamment à mettre en lien avec la forte présence d'étudiants et de jeunes actifs. Il est de 41% pour la Métropole de Lyon.

La part des taux d'emménagement les plus anciens (10 ans et plus) correspond (sans que l'on ne puisse associer les deux) au taux de ménages propriétaires (35%) à Villeurbanne.

### RÉPARTITION DES MÉNAGES PAR ANCIENNETÉ D'EMMÉNAGEMENT

(RP 2018)



Le taux d'emménagement sur une année donnée (qui inclut les taux d'entrants et de mobilité interne) est utile pour mesurer la mobilité résidentielle. Il est de 13% à Villeurbanne (11% dans la Métropole) mais moindre dans les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (12% à Saint Jean et

au Tonkin, 8% à Bel Air les Brosses et 6% à Monod) (source : Insee Fideli, Observatoire de la cohésion sociale et territoriale, UrbaLyon, Indicateurs sociaux 2022 QPV, Métropole de Lyon).



## UN TRAVAIL DE REPÉRAGE DE LA VACANCE DE LONGUE DURÉE

La vacance des logements, importante à appréhender dans un contexte tendu, est difficilement quantifiable par les données disponibles dans le recensement qui englobent la vacance « frictionnelle », observable entre changement d'occupants. Elles ne renseignent que peu sur les logements durablement vacants.

Depuis 2021, la Métropole est lauréate d'un appel à projet national de lutte contre les logements vacants qui lui permet de déployer un outil de repérage de la vacance de longue durée (plus de deux ans) et d'un outil de publipostage pour envoyer des courriers aux propriétaires de ces logements afin de leur proposer des appuis pour remettre les logements sur le marché.

479

C'est le nombre de logements vacants depuis 2 à 5 ans

106

C'est le nombre de logements vacants depuis 5 à 10 ans

53

C'est le nombre de logements vacants depuis plus de 10 ans



62% de ces logements vacants sont des petits logements (T1 et T2), 23% sont des T3 et 15% sont des grands logements (T4 et T5).

On en recense en moyenne une vingtaine par IRIS, Charmettes, Charles Hernu, Grandclément Blum et la Poudrette en comptant le plus grand nombre (autour d'une cinquantaine).

## UN TAUX DE LOGEMENT SOCIAL SUPÉRIEUR AU SRU, MAIS QUI NE SUFFIT PAS À RÉPONDRE À LA DEMANDE

Parmi les locataires villeurbannais, **28.6% le sont dans un logement HLM** (RP Insee 2018). Cette part de locataires en logement social a augmenté, elle était de 21% en 2010.

### REPÈRES

Adoptée le 13 décembre 2000, la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) vise à récréer un équilibre social dans chaque territoire et à répondre à la pénurie de logements sociaux. Son article 55 oblige certaines communes à disposer d'un nombre minimum de logements sociaux, proportionnel à leur parc résidentiel.

Les communes de plus de 3 500 habitants appartenant à des agglomérations ou intercommunalités de plus de 50 000 habitants comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants doivent disposer de 25 % de logement social, en regard des résidences principales, d'ici 2025.

Sont considérés comme logements sociaux pris en compte dans l'inventaire SRU :

- Les logements locatifs appartenant aux organismes HLM, à l'exception, en métropole, de ceux construits, ou acquis et améliorés à compter du 5 janvier 1977 et ne faisant pas l'objet d'une convention APL
- Les autres logements conventionnés (dont conventionnement ANAH)
- Les logements ou les lits des logements-foyers de personnes âgées ou handicapées, de jeunes travailleurs, de travailleurs migrants et des logements-foyers dénommés résidences sociales, conventionnés, ainsi que les places des centres d'hébergement et de réinsertion sociale et de centres d'accueil des demandeurs d'asile
- Les terrains locatifs familiaux pour les gens du voyage
- Les logements du parc privé faisant l'objet d'intermédiation locative loués à un organisme agréé pour loger des personnes défavorisées

Avec la loi ELAN promulguée en 2018 sont également comptabilisés :

- Les logements en bail réel solidaire et des logements financés par un prêt social de location-accession pendant 5 ans après la livraison
- Les logements dont la convention APL est arrivée à échéance pendant 5 ans
- Les logements HLM vendus aux locataires pendant 10 ans. Ceux vendus à d'autres acquéreurs sortent de l'inventaire l'année suivant la vente.

En 2021, Villeurbanne compte **21 770 logements sociaux**. Le taux de logement social au sens de la Loi SRU est de 27,9% (25,5% pour la Métropole). Il était de 25,5 % (24% pour la Métropole) en 2014.

	Nombre de logements sociaux	Taux SRU
2011	17 404	25,2%
2014	18 718	25,5%
2017	19 939	26,0%
2020	21 770	28,6%
2021	21 933	27,9%

Ainsi, le taux SRU est plus important et a connu une augmentation plus forte à Villeurbanne (+3 points) que dans la Métropole (+1,5 points). Il ne suffit cependant pas à faire face à la demande<sup>12</sup>.

La **pression de la demande**, c'est-à-dire le rapport entre le nombre de demandes de logement social et les attributions effectives est de 8,8 (9,5 pour la Métropole) en 2020. **Cet indice a plus que doublé au cours de ces dernières années** : il était de 4,1 en 2013. Il traduit la forte tension observable sur l'accès au logement social.

≡ 8,8 ≡

C'est le rapport entre le nombre de demandes de logement social et les attributions effectives en 2020

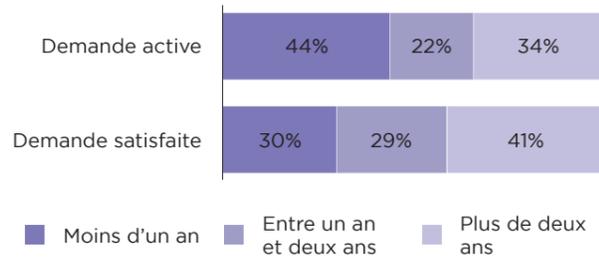
≡ 4,3 ≡

C'était le rapport entre le nombre de demandes de logement social et les attributions effectives en 2013



12. Cf « A Lyon, la crise préoccupante du logement », le Monde, 27 septembre 2022. L'article porte sur la situation à Lyon et dans la Métropole.

### ANCIENNETÉ DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL EN 2020



En 2020<sup>13</sup>, plus de la moitié des demandes de logement social (56%) étaient en cours depuis plus d'un an, dont un tiers d'entre elles (34%) depuis plus de deux ans.

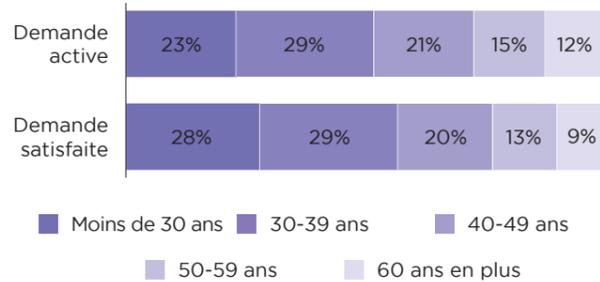
**41% des personnes ayant vu leur demande satisfaite avaient fait leur demande depuis plus de deux ans, 30% depuis moins d'un an.**

**Les demandeurs de logement de moins de 30 ans sont plus fortement relogés que l'ensemble des demandeurs.** En effet, alors que 23% des demandeurs ont moins de 30 ans, ils ont été 28% à obtenir un logement social en 2020. A contrario, les 50 ans et + représentaient 27% des demandeurs et 22% se sont vu attribuer un logement.

Cette sous-représentation des plus âgés ne signifie pas forcément qu'ils reçoivent moins de propositions de logement mais qu'ils peuvent être amenés à moins accepter celles qui leur sont faites (inadaptation du logement proposé, coût trop élevé pour une surface parfois moindre ...).

Seule une étude qualitative permettrait de comprendre plus finement ce qui se joue dans la satisfaction ou non des demandes.

### AGE DES DEMANDEURS RELOGÉS PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES DEMANDEURS EN 2020

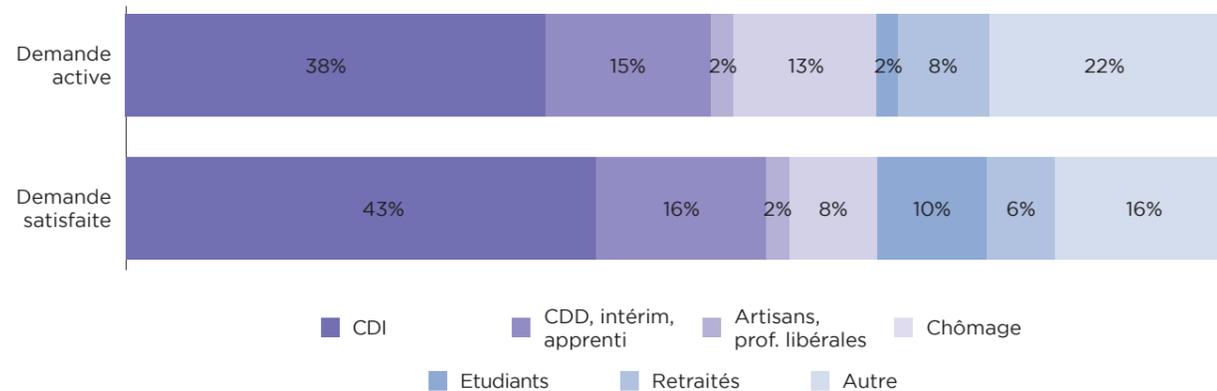


**Des décalages sont également observés entre situation professionnelle des demandeurs actifs et situation professionnelle des demandeurs relogés.**

Si les personnes en emploi stable (CDI) constituent 38% des demandeurs, elles représentent 43% de la demande satisfaite.

Cet écart est encore plus important pour les étudiants : 2% des demandeurs pour 10% des logements attribués. A contrario, les chômeurs représentent 13% des demandeurs pour 8% des demandes satisfaites.

### SITUATION PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE DES DEMANDEURS EN 2020

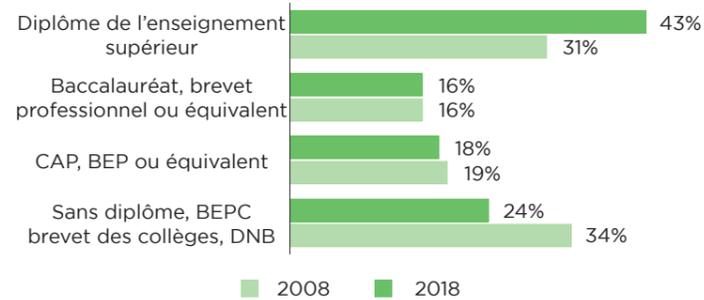


## LE NIVEAU DE FORMATION ET LA STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE DE LA POPULATION VILLEURBANAISE

13. Sauf mention contraire, les données de cette partie sont issues de l'Observatoire Partenarial de l'Habitat, Portrait de territoire de Villeurbanne, UrbaLyon.

## UNE PART TOUJOURS PLUS ÉLEVÉE DE DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ DE LA POPULATION NON-SCOLARISÉE DE 15 ANS ET PLUS (RP 2018)



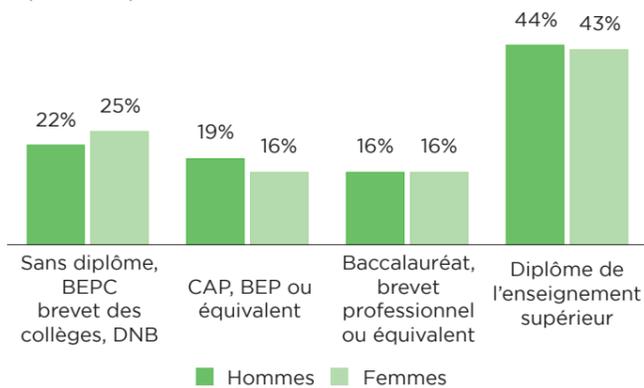
En 2018, un peu moins du quart (24%) de la population villeurbanaise non scolarisée de 15 ans et plus est faiblement ou pas diplômée (contre 27,4% à l'échelle nationale). Ce chiffre est en très nette diminution puisqu'il était pratiquement d'un tiers en 2008.

Parallèlement, la part de la population titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur est passée de 31% en 2008 à 43% en 2018. Cette nette augmentation suit la tendance nationale mais de façon amplifiée (24% en 2008, 31% en 2018 à l'échelle nationale). Parmi les diplômés de l'enseignement supérieur, 31% ont un diplôme supérieur à Bac +2. Là aussi, c'est nettement plus qu'à l'échelle nationale (20%).



Ces chiffres, qui concernent l'ensemble de la population, toutes générations confondues, masquent toutefois des disparités importantes, les plus anciennes étant bien moins diplômées que les plus jeunes<sup>14</sup>.

### DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ DE LA POPULATION NON-SCOLARISÉE DE 15 ANS ET PLUS PAR SEXE (RP 2018)



Si les différences entre sexes ne sont pas notables pour les titulaires d'un baccalauréat ou équivalent et les diplômés de l'enseignement supérieur, elles sont en revanche plus fortes chez les peu ou pas diplômés (22% d'hommes contre 25% de femmes) et pour les titulaires d'un CAP, BEP ou équivalent (19% des hommes contre 16% des femmes).

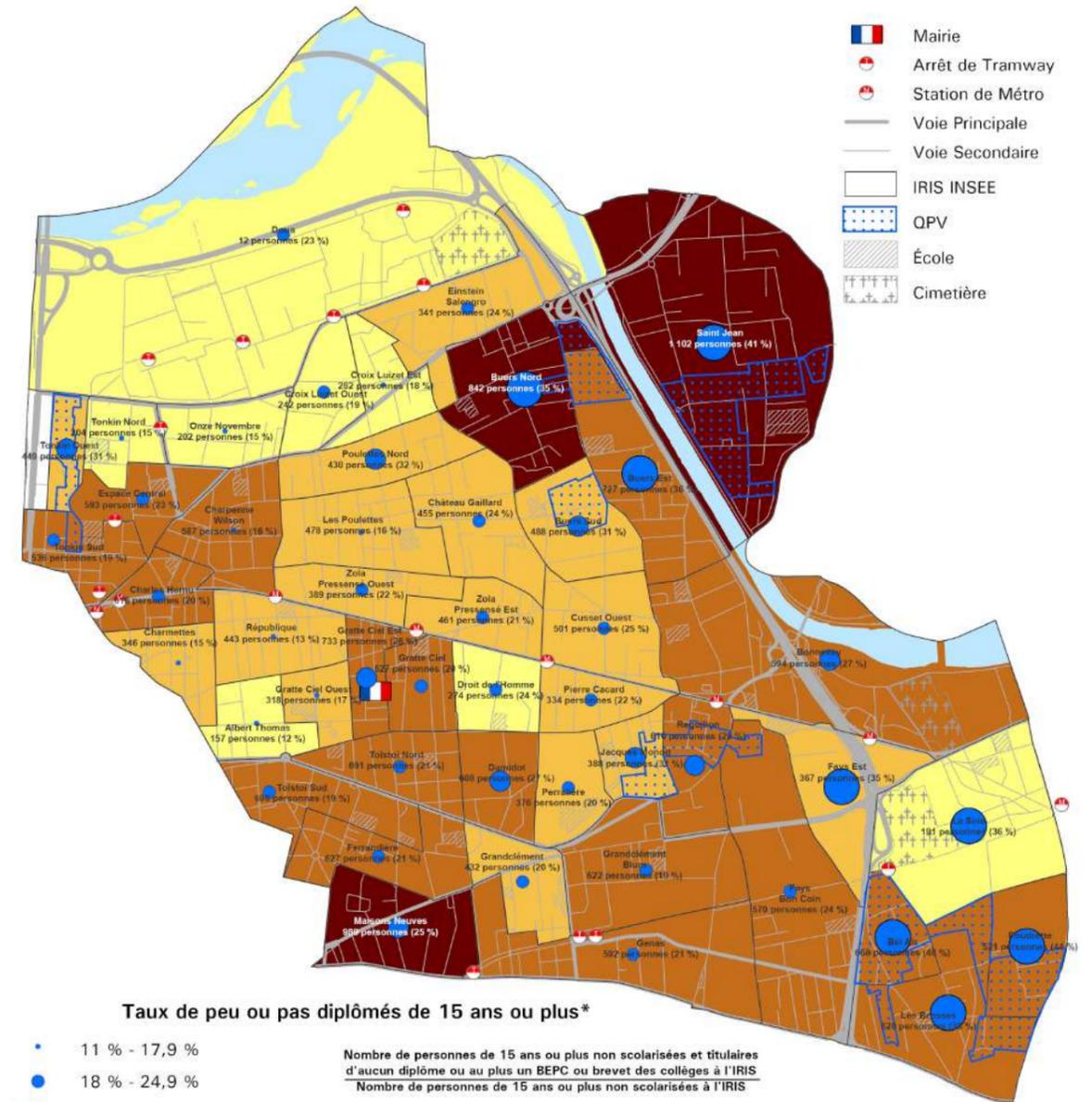
14. Seuls 20% des jeunes nés au début des années 1950 obtenaient le bac contre 80% aujourd'hui toutes sections confondues. Cf Observatoire des inégalités, « 20% de la population a un diplôme supérieur à Bac +2 », <https://www.inegalites.fr/niveau-de-diplome-de-la-population>

Sur un plan spatial (voir carte 8), les IRIS qui comptent les taux les plus importants de personnes peu ou pas diplômées se situent tous, exception faite de Faÿs Est, dans les zones qui comprennent la géographie prioritaire

de la politique de la ville. Il s'agit de Bel Air (48%), Poudrette (44%), Saint Jean (41%) et les Brosses (38%). En effectifs, les plus nombreux se retrouvent à Saint Jean, Buers Nord et à Maisons Neuves.

Carte 8 :

### ville de villeurbanne Peu ou pas diplômés de 15 ans ou plus



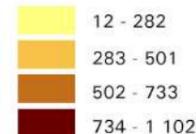
Taux de peu ou pas diplômés de 15 ans ou plus\*



Nombre de personnes de 15 ans ou plus non scolarisées et titulaires d'aucun diplôme ou au plus un BEPC ou brevet des collèges à l'IRIS / Nombre de personnes de 15 ans ou plus non scolarisées à l'IRIS

Minimum : 11%  
Maximum : 48%  
Moyenne : 25%  
Médiane : 23%

Nombre de peu ou pas diplômés de 15 ans ou plus\*



Somme : 23 321  
Minimum : 12  
Maximum : 1 102  
Moyenne : 496  
Médiane : 488

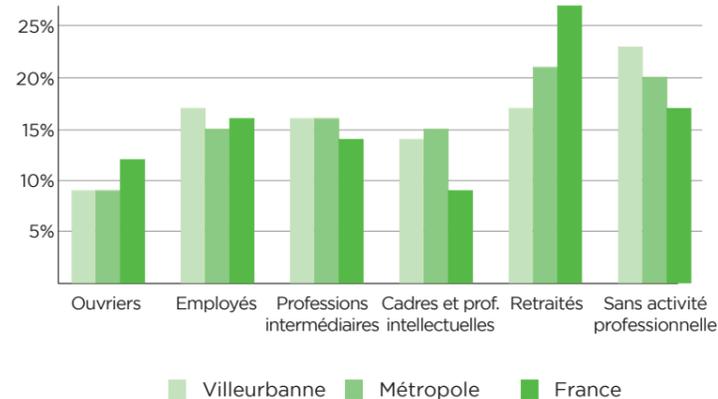
\*Personnes de 15 ans ou plus non scolarisées et titulaires d'aucun diplôme ou au plus un BEPC ou brevet des collèges

## UNE STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE QUI CONTINUE D'ÉVOLUER

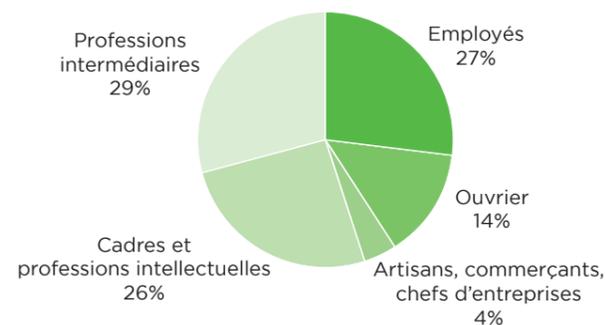
En 2018, la population villeurbannaise des 15 ans ou plus comprend :

- **9 % d'ouvriers**, taux comparable à celui de la Métropole (9%) et inférieur à l'échelle nationale (12 %)
- **17 % d'employés**, taux supérieur à la Métropole (15%) et à l'échelle nationale (16%).
- **16 % de professions intermédiaires**, comparable à la Métropole (16%) et légèrement supérieur à l'échelle nationale (14%).
- **14 % de cadres et professions intellectuelles**, taux comparable à la Métropole (15%) et bien supérieur à l'échelle nationale (9,5%).
- **18 % de retraités**, part nettement inférieure à la Métropole (21%) et plus encore à l'échelle nationale (27%)
- **24 % de personnes sans activité professionnelle**, part nettement supérieure à la Métropole (20,5%) et à l'échelle nationale (17%). **C'est dans cette catégorie que l'on retrouve les étudiants**, fortement présents à Villeurbanne.

ACTIVITÉ DES 15 ANS ET PLUS EN 2018



RÉPARTITION DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DANS LA POPULATION VILLEURBANAISE ACTIVE OCCUPÉE (RP 2018)



Si l'on s'intéresse plus particulièrement à la population active occupée, c'est-à-dire aux Villeurbannais de 15 ans ou plus en emploi, on peut constater que :

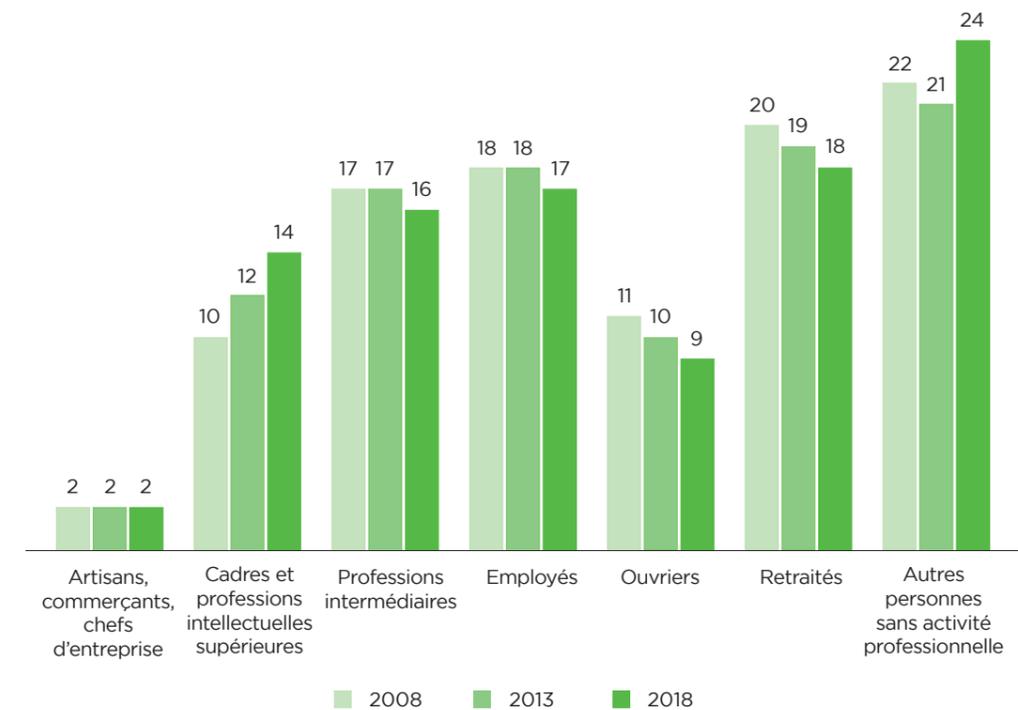
- **4 % sont artisans, commerçants et chefs d'entreprise** (5,5% en Métropole et 6,5% à l'échelle nationale).
- **14 % sont ouvriers**, taux comparable à la Métropole (14%) et nettement en-dessous de l'échelle nationale (20%)
- **27 % sont employés** contre 25% dans la Métropole et 27,5% en France
- **29 % sont des professions intermédiaires** contre 28% dans la Métropole et 26% en France métropolitaine
- **26 % sont cadres et professions intellectuelles**, taux légèrement moindre que dans la Métropole (27,5%) mais largement au-dessus de leur part à l'échelle nationale (18,5%)

Entre 2008 et 2018, les principales évolutions de la structure socio-professionnelle de la population villeurbannaise sont :

- une forte augmentation (+4 points) de la part des cadres et professions intellectuelles supérieures.
- Une diminution (-2 points) de la part des ouvriers
- Une diminution (-2,5 points) de la part des retraités



ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION VILLEURBANAISE DE 15 ANS ET PLUS ENTRE 2008 ET 2018 (EN %)



Ces évolutions vont dans le même sens que celles observées à l'échelle nationale (voir encadré repères ci-après) mais elles sont accentuées, parfois très nettement, par le processus de **métropolisation qui concentre le développement d'emplois qualifiés**, principalement dans le secteur des services, **et le déclin de l'industrie**, pourvoyeuse d'emplois ouvriers.

Si en 2008 les ouvriers étaient encore légèrement plus nombreux que les cadres, tel n'est plus le cas en 2018. Autre fait notable,

la part des retraités diminue également nettement et est bien inférieure à celle observée à l'échelle nationale. Ville en cœur de Métropole, Villeurbanne attire les actifs et les étudiants, ceci expliquant cette moindre part de retraités. Concernant ces derniers, les réformes successives du système de retraite ont également un impact observable dans la part des actifs de 55-64 ans qui est passée, parmi cette même tranche d'âge, de 45 % en 1990 à 63,5 % en 2019 (source Balises UNCCAS).

## REPÈRES : COMMENT ÉVOLVENT LES CATÉGORIES SOCIALES EN FRANCE

La structure de l'emploi par catégorie socioprofessionnelle est tirée vers le haut par l'élévation des qualifications, le développement du secteur des services et le déclin de l'industrie. La part des cadres supérieurs parmi les emplois a ainsi plus que doublé entre 1982 et 2020, passant de 8 % à 20 %. Celle des anciens « cadres moyens », devenus les « professions intermédiaires », a augmenté de 20 % à 26 %. Rassemblés, les cadres supérieurs et les professions intermédiaires forment désormais 46 % des emplois contre 27 % au début des années 1980.

Au cours des trois dernières décennies, la part des catégories populaires a diminué. Les ouvriers ont vu fondre leurs effectifs, de 30 % à 19 % de l'emploi. La part des employés a progressé jusqu'au milieu des années 2000, puis elle a diminué. Au bout du compte, elle est restée stable à 25 % sur l'ensemble de la période. Si les métiers de ces deux catégories sociales diffèrent, ouvriers et employés partagent de faibles niveaux de rémunérations et de diplômes. Nombre d'employés exercent des métiers aux conditions similaires à celles des ouvriers : bas salaires, pénibilité physique et forte précarité du statut. Ces deux grandes catégories partagent des modes de vie communs et un grand nombre de couples sont formés d'un homme ouvrier et d'une femme employée. [...]

La diminution de la part dans l'emploi des deux grands piliers des catégories populaires contraste avec la progression de celle des professions intermédiaires (anciens « cadres moyens ») qui a dépassé celle des employés en 2020 et représente désormais la catégorie sociale la plus conséquente (26 % du total). De même, fait très symbolique, celle des cadres supérieurs est passée devant celle des ouvriers la même année. Enfin, la diminution de la part des non-salariés (artisans, commerçants et chefs d'entreprise) semble enrayée. On n'assiste pas à l'explosion souvent décrite du travail à la tâche, mais tout se passe comme si le salariat – qui regroupe neuf emplois sur dix – avait atteint un plafond.

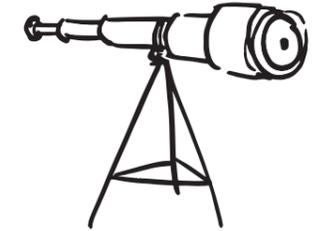
Les couches moyennes sont loin d'être « en voie de disparition » comme on le lit souvent, bien au contraire. Nulle trace dans les statistiques de l'Insee d'un phénomène de « polarisation »<sup>15</sup>. Certes, la part des employés et des ouvriers qualifiés – la frange inférieure des classes moyennes – a nettement régressé entre 2003 et 2017. Il y a bien eu une cassure à la fin des années 2000. Ce phénomène a été compensé par la progression de la part des professions intermédiaires (le cœur des couches moyennes) et des cadres supérieurs (partie haute des classes moyennes). Le phénomène dit de « moyennisation » se poursuit à un rythme lent. En 38 ans, la part des couches moyennes n'est passée que de 40 % à 43 % de l'ensemble des emplois. Elle stagne depuis 2014, mais elle ne décline pas.

Pour autant, l'évolution par le haut des emplois, à travers une montée en qualifications progressive, n'est pas un processus inéluctable comme on pouvait le croire jusque dans les années 1980-1990. On le voit avec la résistance des emplois de service peu qualifiés, mais c'est aussi une des composantes du maintien et de la légère progression de l'univers des non-salariés, avec des emplois d'exécution payés à la tâche par exemple pour les plateformes de livraison de repas. Plus globalement, la hausse des écarts de revenus donne aux catégories aisées les moyens de recourir à une main d'œuvre faiblement rémunérée.

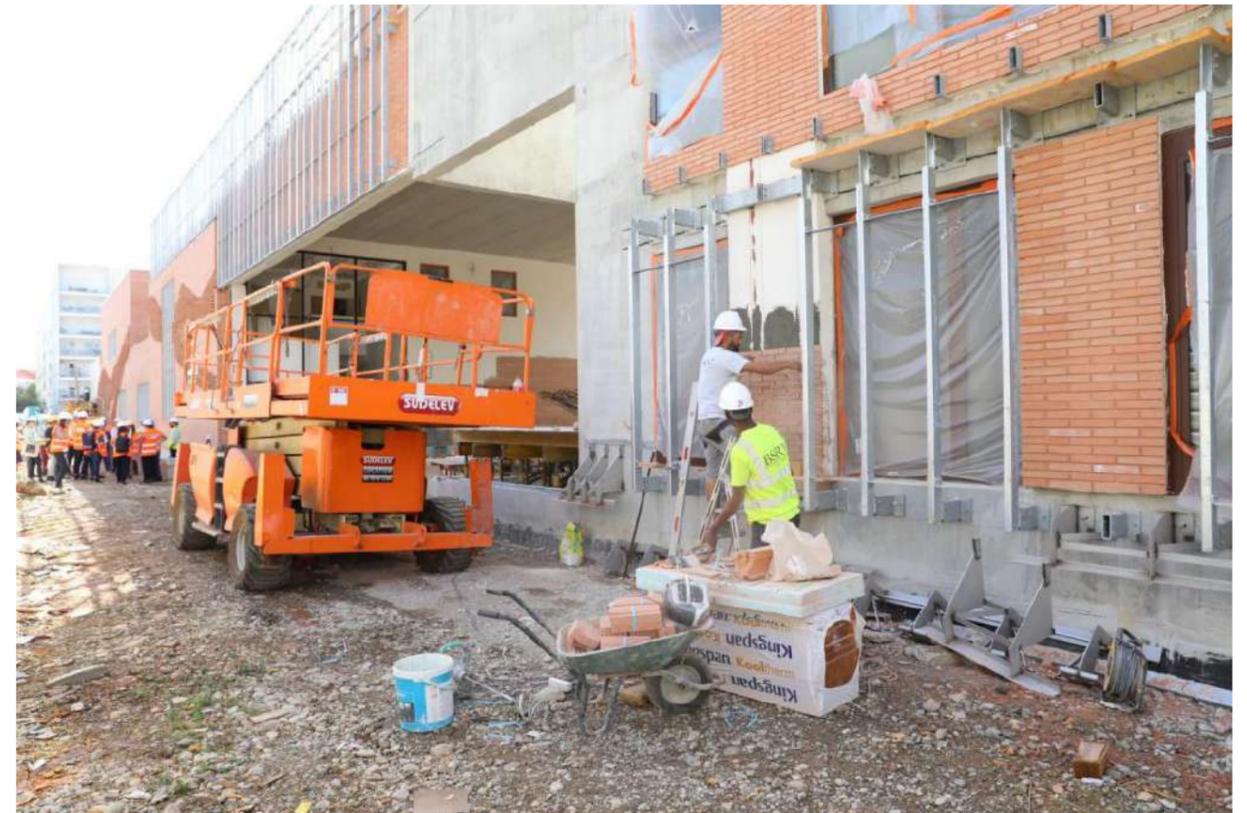
<https://www.observationsociete.fr/categories-sociales/donneesgenerales/comment-evoluent-les-categories-sociales-en-france-2/>

## UNE INSCRIPTION SPATIALEMENT DIFFÉRENCIÉE DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLE

La répartition spatiale des actifs selon leurs catégories professionnelles reste très marquée à Villeurbanne.



Schématiquement, les catégories populaires (employés et ouvriers) sont plus fortement présentes sur la moitié Est de la ville tandis que les cadres et professions intermédiaires se concentrent sur la moitié Ouest (cartes 9-12).



**Les taux d'ouvriers (carte 9) les plus élevés se situent principalement dans les IRIS à l'Est et en bordure Ouest du périphérique** : 43% à Bel Air, 30% aux Brosses, 24% à Faÿs Est, Monod, La Soie et Buers Est. Poulettes Nord est le seul IRIS dans la moitié Ouest à avoir un taux important d'ouvriers (24%). **Leur évolution au cours des 10 dernières années est à la baisse dans la grande majorité des IRIS** et plus fortement dans ceux où ils étaient les plus présents : -14% à la Soie (qui connaît une reconfiguration importante avec l'arrivée de nouvelles populations dans les logements livrés ces dernières années), -11,5%

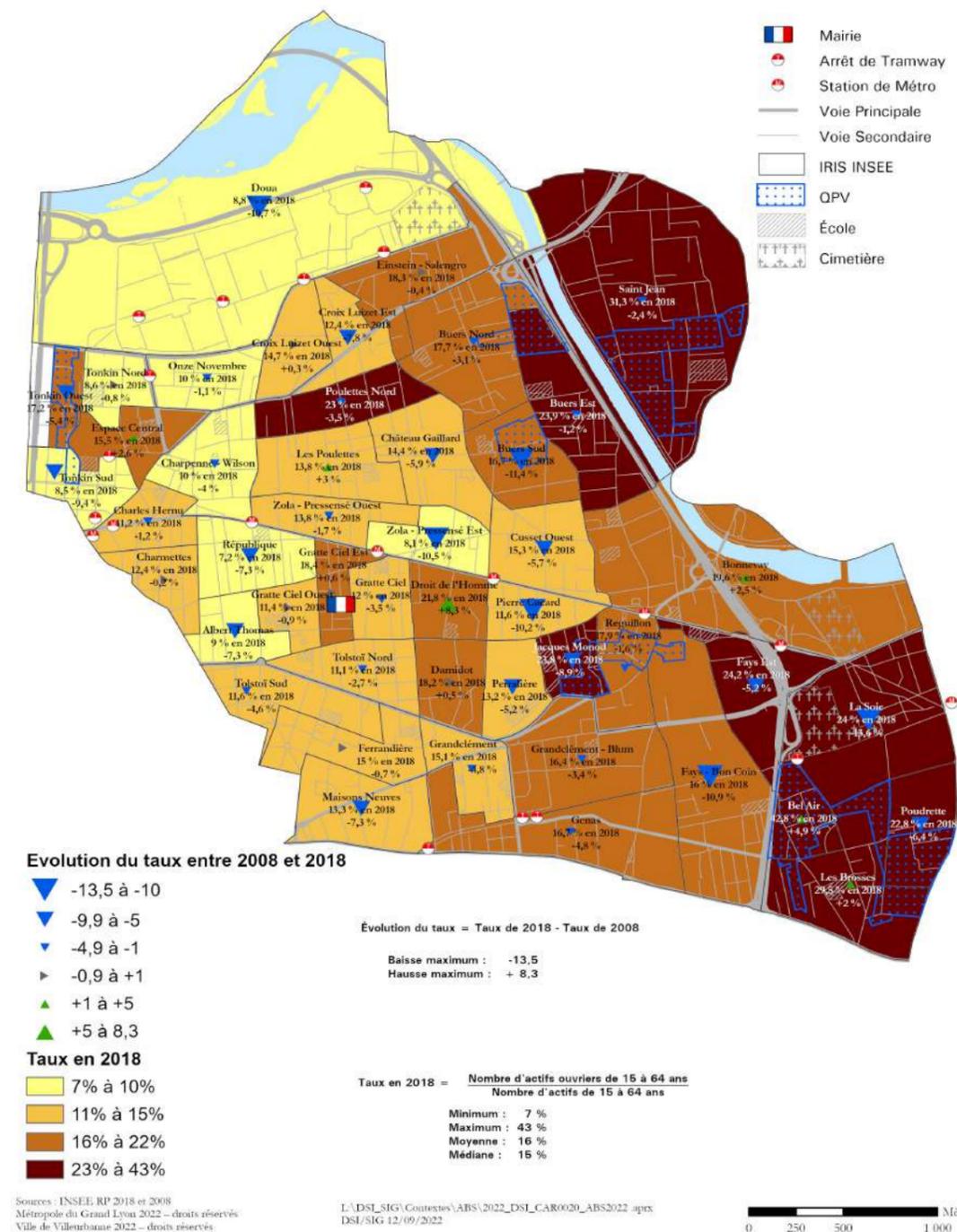
à Buers Sud et -11% à Faÿs Bon Coin. Leur part diminue également fortement dans des IRIS où ils étaient déjà moins représentés comme à Pierre Cacard et Zola Pressensé Est.

**Les seuls IRIS où leur part augmente** (dans un contexte général de diminution) **sont ceux dans lesquels ils étaient déjà les plus présents** : +5% à Bel Air, +2% aux Brosses et +2,5% à Bonnevey. Trois IRIS à l'Ouest se distinguent néanmoins par leur augmentation : il s'agit de Droits de l'homme (+ 8%), les Poulettes (+ 3%) et l'Espace central au Tonkin (+2,6%).

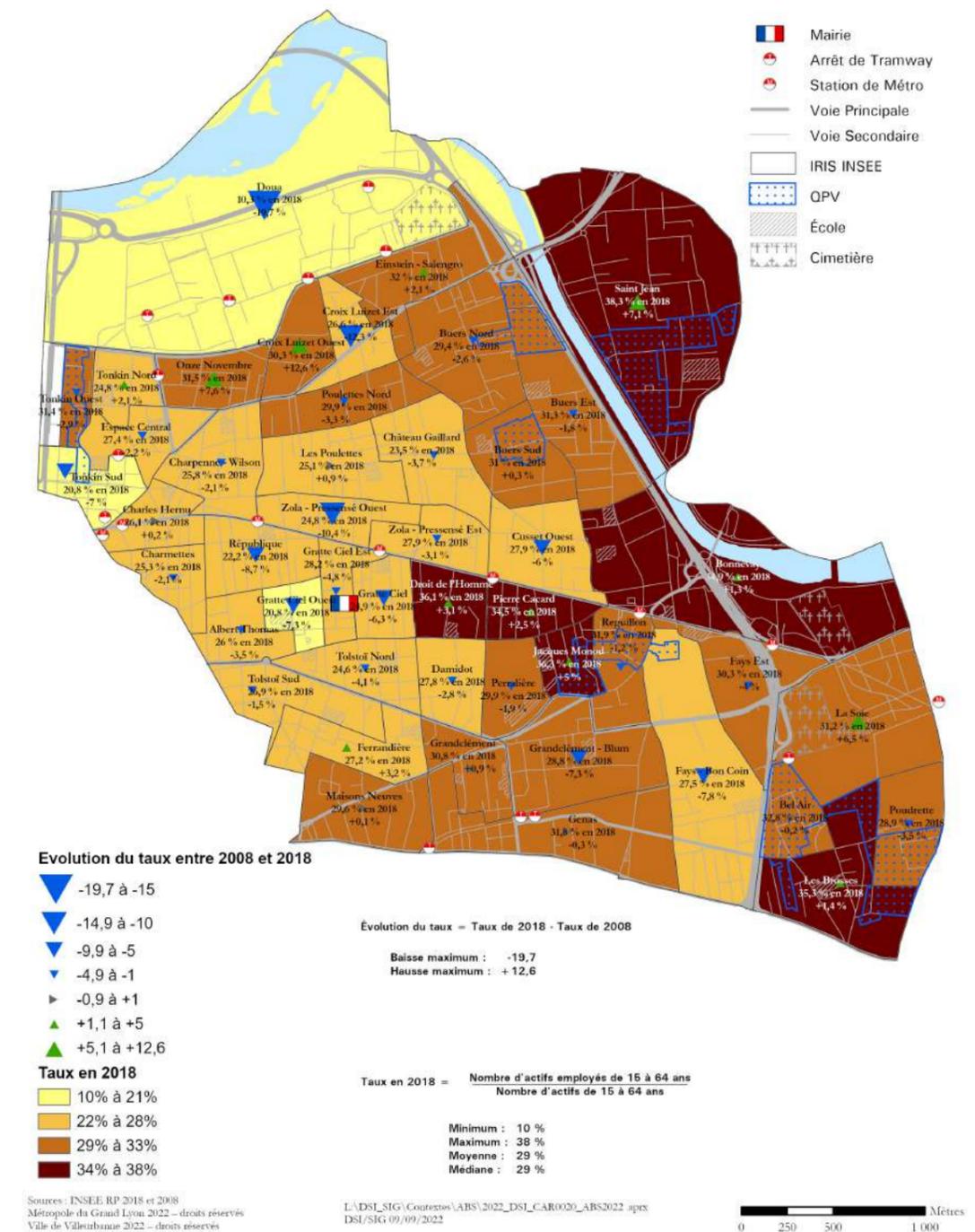
**Les employés (carte 10) recouvrent globalement, mais avec des nuances, la même géographie que les ouvriers**. Plus présents à l'Est de la ville, ils sont 38% à Saint Jean et 35% à Bonnevey et aux Brosses. On remarque également un bloc au Sud-Est du cours Emile Zola à Monod, Droits de l'Homme (36%) et Pierre Cacard (34,5%). Enfin, ils sont également plus présents le long de la frontière Sud de Lyon (Genas, Grandclément et Maisons neuves).

**moins présents** : à Croix Luizet Est (-12,5%) et Zola Pressensé Ouest (-10,4%) où ils sont plutôt remplacés par des professions intermédiaires, tout comme à République (-8%), Gratte-Ciel Ouest (-7,5%) et Tonkin Sud (-7%) où les cadres sont plus fortement présents et en augmentation. **Le taux d'employés est en hausse dans les IRIS où ils sont déjà fortement présents** : +7% à Saint Jean, +6,5% à la Soie et sur la bande centrale Droits de l'homme-Cacard-Monod. Fait notable, il augmente également sur une bande Sud de la Doua à 11 novembre (+7,6%) et Croix Luizet Ouest (+12,6%).

ville de Villeurbanne **Carte 9 : Taux d'actifs ouvriers de 15-64 ans**



ville de Villeurbanne **Carte 10 : Taux d'actifs employés de 15-64 ans**



**Les professions intermédiaires (carte 11)** (catégorie recouvrant ceux que l'on dénommait « cadres moyens » comme le décrit très bien l'encadré p.46) **sont particulièrement présentes en centralité de ville.** Elles sont fortement présentes sur un arc de cercle partant de Château Gaillard (31%) vers l'Ouest jusqu'à la Perralière (30,6%) en passant par Zola Pressensé Ouest, République, Charmettes, Gratte-Ciel Ouest et Tolstoï Nord.

**Les hausses les plus importantes se situent dans l'arc de cercle où ils sont fortement présents et**

**à l'Est,** à la Soie et à Faÿs Bon Coin. Il est notable de constater que cet arc de cercle, que l'on pouvait déjà constater dans le précédent portrait de territoire (réalisé en 2019 avec des données Insee 2015) a pivoté autour de la centralité des Gratte-Ciel de l'Est vers l'Ouest.

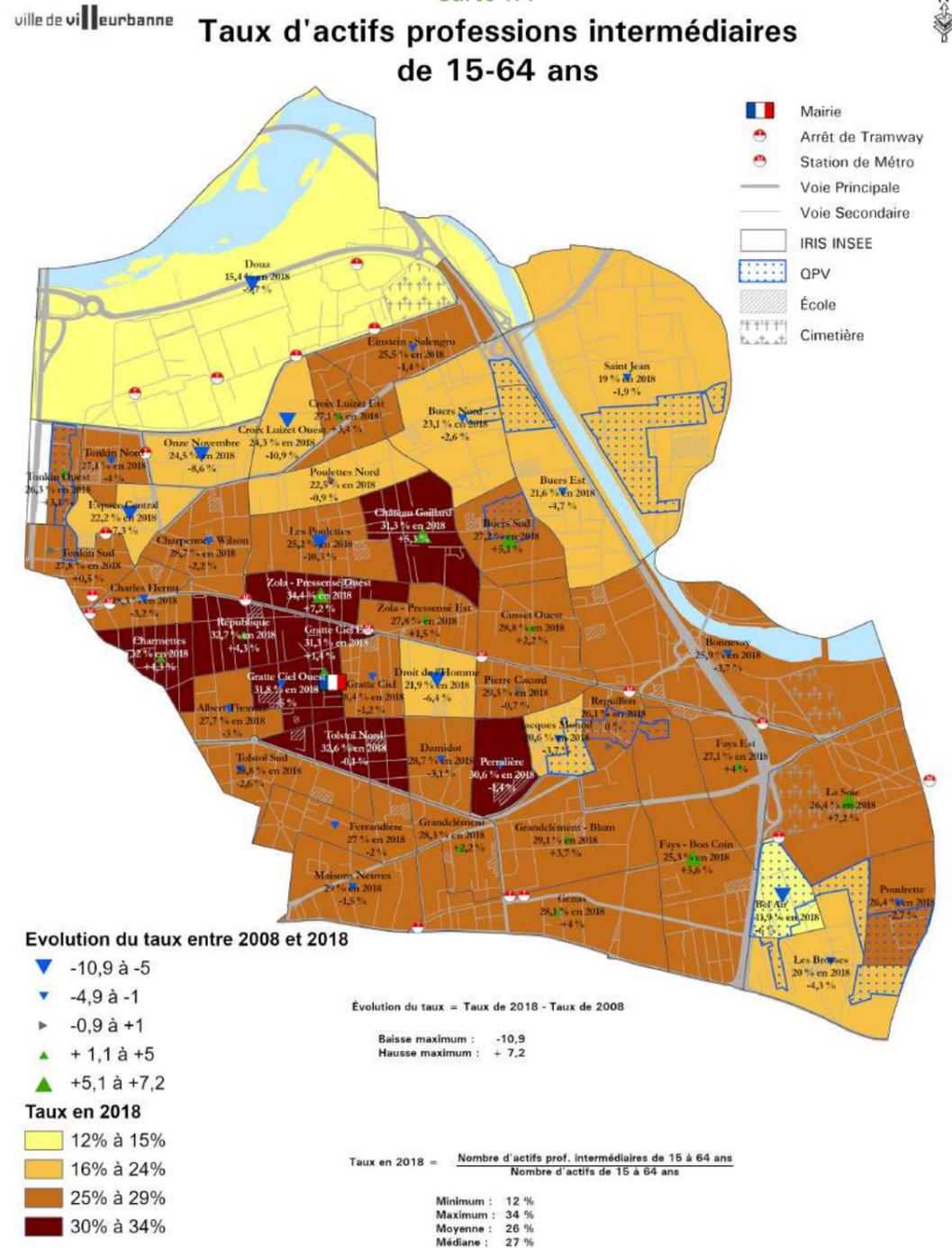
**Les baisses les plus importantes** des taux des professions intermédiaires **se situent dans une moitié Nord, où elles sont moins présentes** : Espace central (-7%), 11 Novembre (-8,5%), Croix Luizet Ouest (-11%) et les Poulettes (-10%).

Si l'on met de côté la Doua, qui avec la présence du campus universitaire, affiche tant un taux de présence (43%) que d'évolution (+25%) très marqués, **les cadres et professions intellectuelles supérieures (carte 12) sont principalement présents à l'Ouest, de part et d'autre du cours Emile Zola** avec des taux particulièrement importants à Tonkin Sud (38%) et République (34%) et autour de 30% dans les quartiers Charpennes Tonkin et Gratte-Ciel. Les IRIS avec les taux les plus faibles sont tous, hormis Jacques Monod (11%), situés le long du périphérique : 6.5% à Saint Jean, 11,5%

à Bonnevay, 10% à Faÿs Est, 8% aux Brosses et, taux le plus bas de la ville, 4% à Bel Air.

**Les évolutions les plus fortes** (+15%) au cours des 10 dernières années sont observables à Charpennes Tonkin et Gratte-Ciel (à Tonkin Sud et République) ainsi qu'à Croix-Luizet Ouest. A l'Est, les évolutions notables se situent à Faÿs Bon coin (+10,5%), dans le quartier des Brosses (+7% à la Soie et +8,5% à Poudrette) et à Buers Nord (+8%) mais sur des effectifs réduits.

Carte 11 :

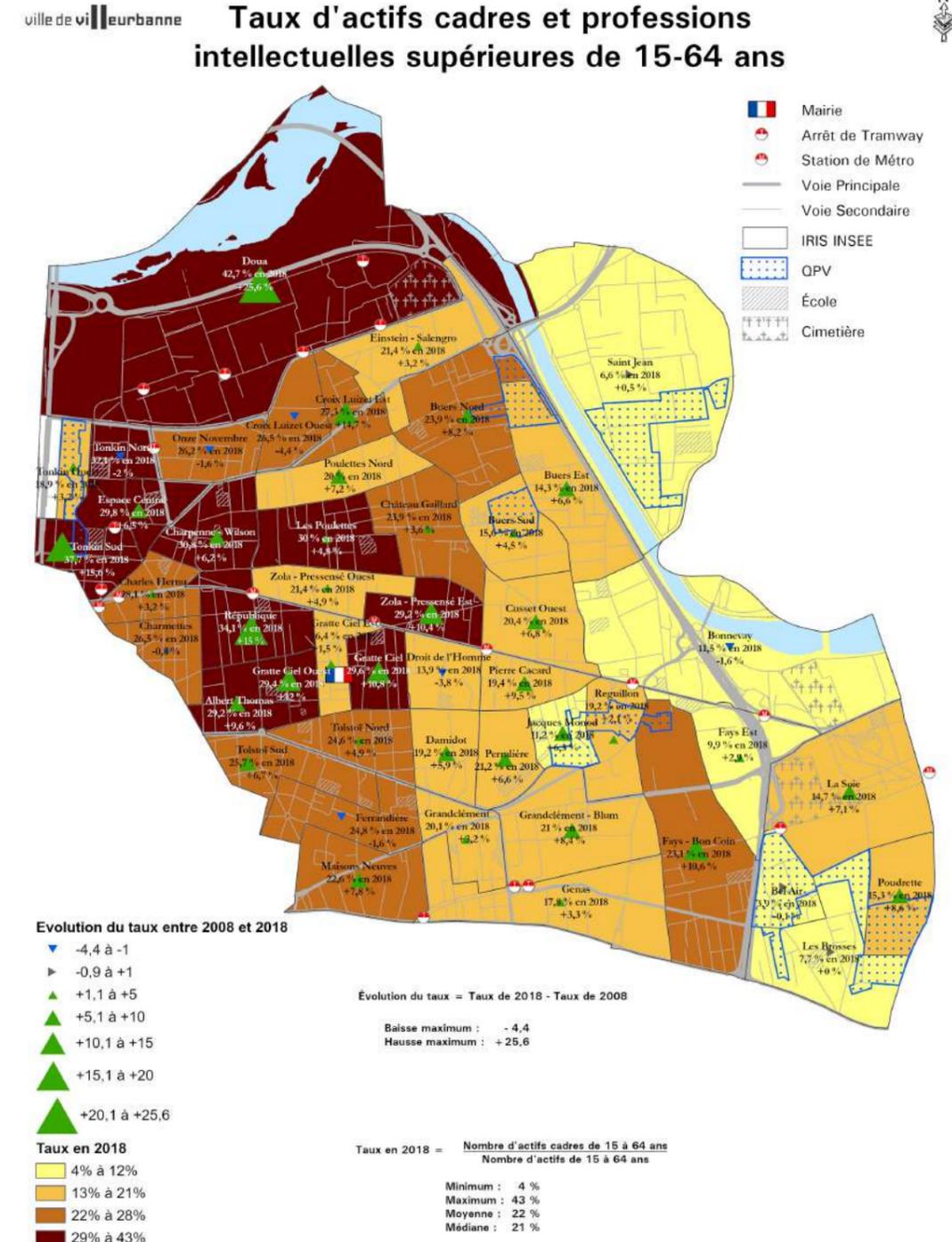


Sources : INSEE RP 2018 et 2008  
Métropole du Grand Lyon 2022 - droits réservés  
Ville de Villeurbanne 2022 - droits réservés

L:\DSL\SIG\Contextes\ABS\2022\_DSL\_CAR0020\_ABS2022\_sprex  
DSL/SIG 12/09/2022

Mètres  
0 250 500 1 000

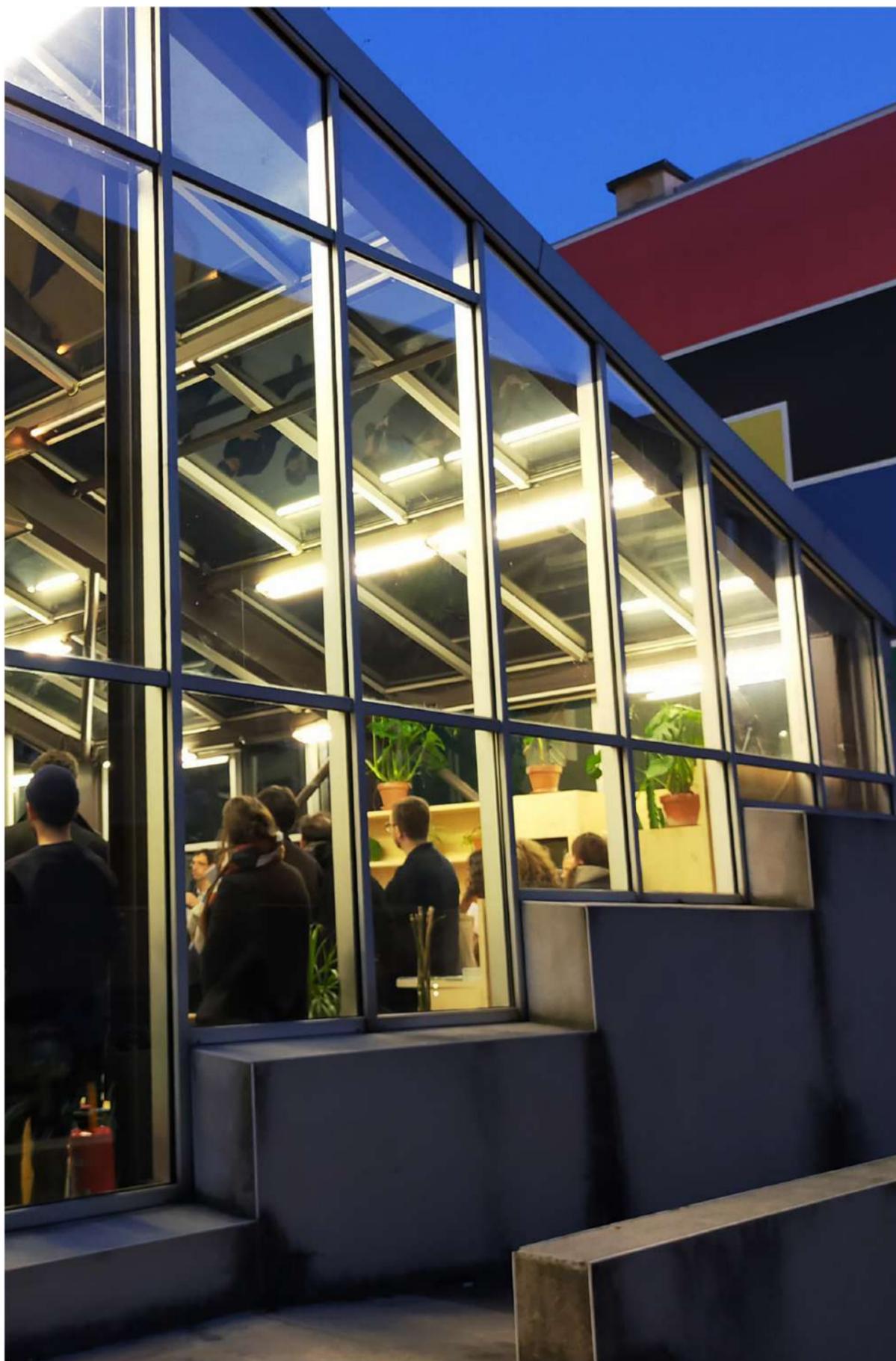
Carte 12 :



Sources : INSEE RP 2018 et GAF 2020  
Métropole du Grand Lyon 2022 - droits réservés  
Ville de Villeurbanne 2022 - droits réservés

L:\DSL\SIG\Contextes\ABS\2022\_DSL\_CAR0020\_ABS2022\_sprex  
DSL/SIG 16/09/2022

Mètres  
0 250 500 1 000



**L'ACTIVITÉ,  
L'EMPLOI ET LE (HÔMAGE  
À VILLEURBANNE**

## LA GRANDE MAJORITÉ DES ACTIFS OCCUPÉS VILLEURBANAIS TRAVAILLENT EN DEHORS DE VILLEURBANNE

Sur les 62 000 Villeurbannais actifs occupés, 43 000 travaillent quotidiennement en dehors de leur commune de résidence.

Parmi ces derniers, un peu plus de la moitié d'entre eux travaillent à Lyon et environ 20% dans les communes proches de l'Est lyonnais (Bron, Saint-Priest, Vaulx-en-Velin, Décines-Charpieu...). Chaque jour, 6 000 Villeurbannais quittent la Métropole pour leur travail.

**A contrario, 38 510 actifs non-résidents à Villeurbanne y travaillent.** Parmi eux, un tiers habite à Lyon, un autre dans la Métropole, le dernier à l'extérieur de la Métropole<sup>16</sup>. Le territoire est donc particulièrement attractif pour les actifs à l'échelle de la Métropole et au-delà.

70%

C'est le pourcentage de Villeurbannais actifs occupés qui travaillent en dehors de Villeurbanne



16. Opale, Portrait économique de territoire, Villeurbanne, mai 2021, p.11 <https://www.urbalyon.org/fr/PortraitEcoCTM?from=obs>

## DES ÉVOLUTIONS À METTRE EN LIEN AVEC LA STRUCTURE DES EMPLOIS

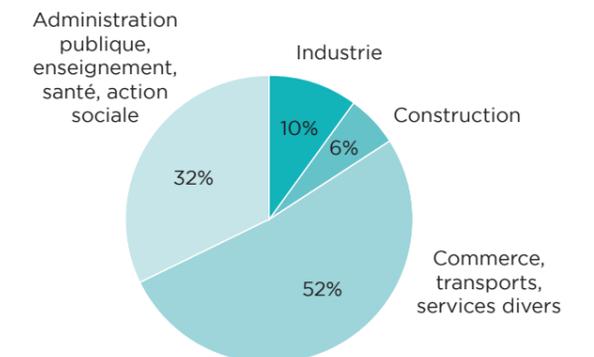
La grande majorité des emplois sur le territoire villeurbannais est très fortement concentrée dans le secteur tertiaire public ou privé : plus de 4 emplois sur 10 relèvent des services aux entreprises et 1 sur 4 des services aux particuliers (qui comprennent l'action sociale, la santé, les administrations publiques). Selon l'Opale<sup>17</sup>, Villeurbanne offre l'économie la plus servicielle de la Métropole lyonnaise derrière Lyon, et loin devant tous les autres territoires. Entre 2014 et 2019, le nombre d'emplois dans les services aux entreprises a progressé de 21% et de 10% pour les services aux particuliers.

L'industrie emploie 10% des salariés de Villeurbanne, principalement dans deux secteurs (fabrication de matériel de transport et machines et équipement). Entre 2014 et 2019, le secteur industriel a accusé une forte baisse (-11%). Spécificité villeurbannaise, le secteur de la construction a connu une augmentation importante (+23%) sur la période.



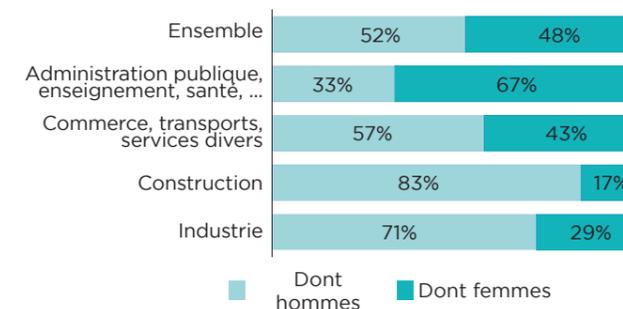
Le territoire de Villeurbanne compte 93 emplois pour 100 actifs.

### EMPLOIS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS (RP 2018)



Sur le nombre total des emplois à Villeurbanne, 52,1 % sont occupés par des hommes et 47,9 % par des femmes (51,7 % contre 48,3 % pour la Métropole, 51,5 % contre 48,5 % à l'échelle nationale). L'écart entre les sexes est donc légèrement plus élevé à Villeurbanne.

### RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS ET PAR SEXE (RP 2018)



### La répartition des emplois par secteur d'activité montre de fortes disparités entre les sexes.

Quasiment tous les secteurs emploient majoritairement des hommes, excepté celui de l'administration publique, enseignement, santé, action sociale (67% de femmes contre 33% d'hommes). Les plus grandes disparités sont constatables dans les secteurs de la construction (83% d'hommes contre 17% de femmes) et de l'industrie (71% d'hommes, 29% de femmes).

17. Ibid, pp.16-17.

## UNE FORTE PROGRESSION DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES

### REPÈRES

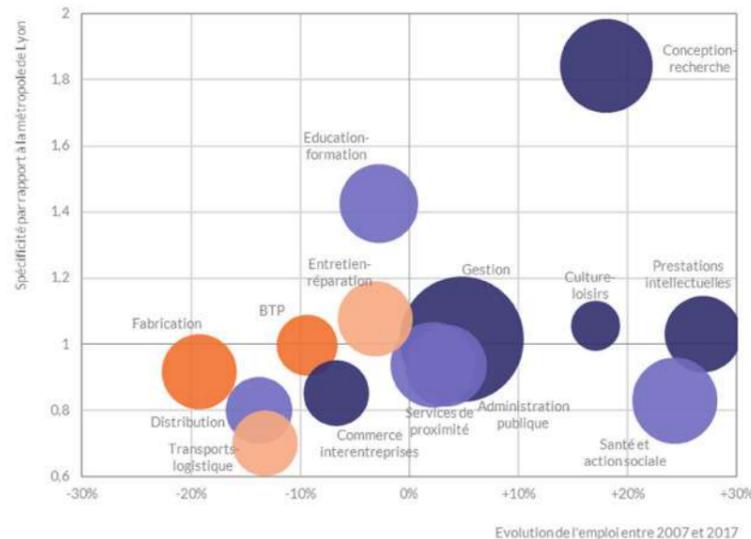
L'Insee a mis au point une analyse fonctionnelle des emplois qui complète l'analyse traditionnelle par CSP. Elle distingue :

- les fonctions métropolitaines qui regroupent les secteurs de la gestion, conception recherche, les prestations intellectuelles, le commerce interentreprises et culture-loisirs,
- les fonctions présentes au service de la population,
- les fonctions de production concrète (BTP, fabrication...)
- les fonctions transversales (transport-logistique, entretien, réparation...)<sup>19</sup>.

Les fonctions métropolitaines représentent 42% des emplois de Villeurbanne, une part nettement supérieure à celle de l'ensemble de la Métropole (37%). Elles sont en forte progression depuis 10 ans (de l'ordre de 10%), alors que la hausse n'est que de 2% pour l'ensemble des emplois villeurbannais.

Cette hausse est particulièrement importante en conception-recherche (+18%) et pour les prestations intellectuelles (+28%). Les fonctions de production et les fonctions transversales sont en recul.

EMPLOI PAR FONCTION EN 2017, ÉVOLUTION 2007-2017 ET SPÉCIFICITÉ PAR RAPPORT À LA MÉTROPOLE DE LYON (Opale)



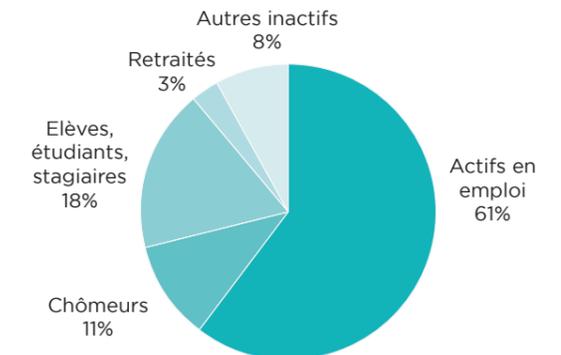
## L'ACTIVITÉ DES VILLEURBANAIS ÂGÉS DE 15 À 64 ANS

En 2018, 61% des Villeurbannais de 15 à 64 ans sont en emploi et 11% au chômage<sup>19</sup>.

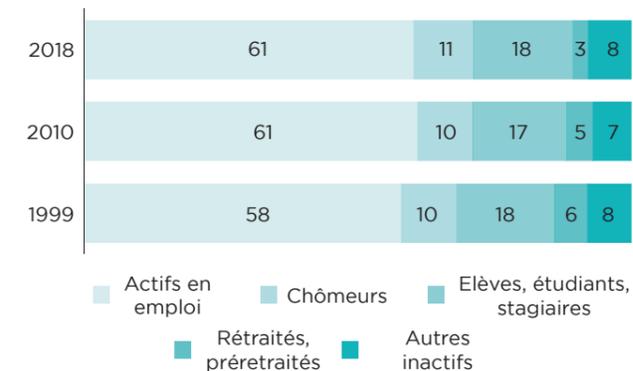
Ces deux catégories constituent la **population active** qui représente **71%** des 15-64 ans.

La **population dite inactive (29% des 15-64 ans)** comprend 18% d'élèves étudiants stagiaires, 3% de retraités et pré-retraités et 8% d'autres inactifs (personnes « au foyer », en incapacité de travailler...).

POPULATION DE 15 À 64 ANS PAR STATUT D'ACTIVITÉ EN 2018 (RP 2018)



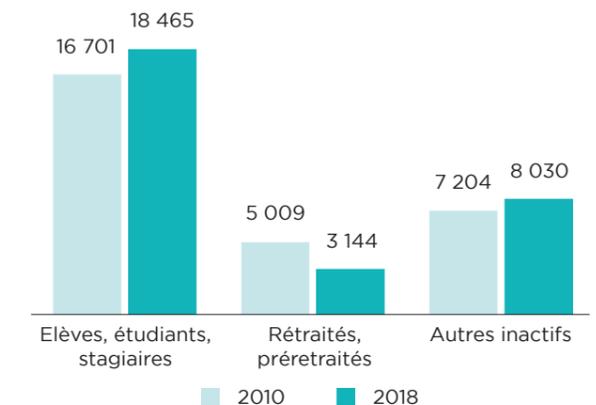
ÉVOLUTION DU STATUT D'OCCUPATION DES 15-64 ANS ENTRE 1999 ET 2018 (EN %)



Au cours des 20 dernières années, la part des actifs en emploi parmi les 15-64 ans a augmenté de pratiquement 3 points (forte hausse sur la période 1999-2010). L'évolution la plus forte concerne la diminution de la part des retraités.

Sur la période 2010-2018, les inactifs (élèves étudiants, retraités et autres inactifs) ont légèrement progressé (+2,5%). En effectifs, on note une hausse des élèves étudiants (+10,6%) ainsi que des autres inactifs (11,5%) et surtout une baisse très importante des retraités (-37%).

POPULATION INACTIVE DE 15 À 64 ANS



18. Opale, ibid, p.24.

19. Attention, ce chiffre n'est pas le taux de chômage (qui se calcule sur la population active et non sur la population totale des 15-64 ans)

## UN TAUX D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI PLUS ÉLEVÉ CHEZ LES HOMMES

En 2018, le **taux d'activité** diffère selon le sexe : il est de 72,8% pour les hommes et de 70% pour les femmes, soit presque 3 points d'écart.

Cette disparité est également constatable pour le **taux d'emploi**. Il est de 62,3% chez les hommes et de 59,1% chez les femmes, soit une différence de 3,2 points.

### ACTIVITÉ ET EMPLOI DE LA POPULATION DE 15 À 64 ANS PAR SEXE EN 2018 À VILLEURBANNE (RP 2018)

	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
<b>Ensemble</b>	103 715	74 077	71,4	62 957	60,7
<b>Hommes</b>	51 700	37 644	72,8	32 214	62,3
<b>Femmes</b>	52 015	36 434	70	30 743	59,1



**Le taux d'activité** est le rapport entre la population active occupée ou au chômage sur l'ensemble de la population en âge de travailler



**Le taux d'emploi** est la part de la population active ayant effectivement un emploi sur la population en âge de travailler

### ACTIVITÉ ET EMPLOI DE LA POPULATION DE 15 À 64 ANS PAR ÂGE EN 2018 À VILLEURBANNE (RP 2018)

	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
<b>Ensemble</b>	103 715	74 077	71,4	62 957	60,7
<b>15-24 ans</b>	29 067	10 546	36,3	8 057	27,7
<b>22-54 ans</b>	61 893	55 449	89,6	47 816	77,3
<b>55-64 ans</b>	12 755	8 082	63,4	7 084	55,5

Tout comme le sexe, **l'âge est un facteur discriminant important** : seuls 36,3% des jeunes de 15 à 24 ans sont actifs et 27,7% sont effectivement en emploi.

Le taux d'activité et le taux d'emploi sont les plus élevés dans la tranche d'âge des 25-54 ans qui correspond au cœur de la population active.

Ces taux redescendent ensuite après 55 ans même s'ils connaissent une augmentation, les « seniors » restant actifs de plus en plus longtemps.

## LES CONDITIONS D'EMPLOI : LE SALARIAT RESTE TRÈS LARGEMENT MAJORITAIRE, LA PART DES EMPLOIS PRÉCAIRES AUGMENTE

**Le salariat reste le statut largement majoritaire** de la population de 15 ans ou plus ayant un emploi : en 2018, les salariés sont 89 %, les non-salariés (indépendants, employeurs ou aides familiaux) 11%. Cependant, ce taux de salariés diminue légèrement (il est de 93% en 2010, 90,5% en 2013).

Les femmes sont nettement sous-représentées parmi les non-salariés (35,4%) alors que les proportions femmes/hommes sont quasi-identiques chez les salariés (50,2%).

**Les salariés sont très majoritairement (à 81 %) en emploi stable** (CDI ou titulaires de la fonction publique). Mais, autre signe de fragilisation dans la durée des statuts d'emploi, cette part d'emploi stable diminue également : elle était de 84,5% il y a 20 ans.

Entre 2013 et 2018, **la part des emplois précaires a augmenté de 1,3 point**. On observe une augmentation de la part des CDD (+0,5 point), des intérimaires (+0,6 point) qui avaient connu une contraction entre 2008 et 2013 et des stagiaires rémunérés ou en apprentissage (+0,3 point).



### PART DES SALARIÉS DE 15 ANS OU PLUS SELON LE TYPE DE CONTRAT (EN %) DE 1999 À 2018 (Insee)

	1999	2008	2013	2018
<b>En CDI</b>	84,5	82	82,5	81,2
<b>En CDD</b>	8,7	11	10,6	11,1
<b>En intérim</b>	2,5	3,1	2,4	3
<b>En emploi aidé</b>	2,2	0,8	0,9	0,7
<b>En stage rémunéré ou en apprentissage</b>	1,1	3	3,7	4



**Les conditions d'emploi ne se répartissent pas de façon identique selon les sexes :** les femmes sont à 76% en emploi stable (fonction publique ou en CDI) contre 72% pour les hommes. En revanche, elles sont 12% à être en CDD contre 8% pour les hommes.

L'intérim est plus fréquent chez les hommes (3,8%) que chez les femmes (1,6%). De même, la part de non-salariés est beaucoup plus importante pour les hommes (11%) que pour les femmes (6,5%).

### STATUT ET CONDITION D'EMPLOI DES 15 ANS OU PLUS SELON LE SEXE EN 2018 (Insee)

	Hommes	%	Femmes	%
<b>Ensemble</b>	<b>32 594</b>	<b>100</b>	<b>31 128</b>	<b>100</b>
<b>Salariés</b>	<b>28 909</b>	<b>88,7</b>	<b>29 106</b>	<b>93,5</b>
Titulaires de la fonction publique et contrats à durée indéterminée	23 519	72,2	23 584	75,8
Contrats à durée déterminée	2 707	8,3	3 725	12,0
Intérim	1 249	3,8	500	1,6
Emplois aidés	147	0,4	249	0,8
Apprentissage, stage	1 287	3,9	1 048	3,4
<b>Non-salariés</b>	<b>3 685</b>	<b>11,3</b>	<b>2 022</b>	<b>6,5</b>
Indépendants	2 322	7,1	1 501	4,8
Employeurs	1 319	4,0	482	1,5
Aides familiaux	44	0,1	39	0,1

## UNE LÉGÈRE DIMINUTION DU CHÔMAGE, QUI PROFITE PLUS AUX HOMMES QU'AUX FEMMES

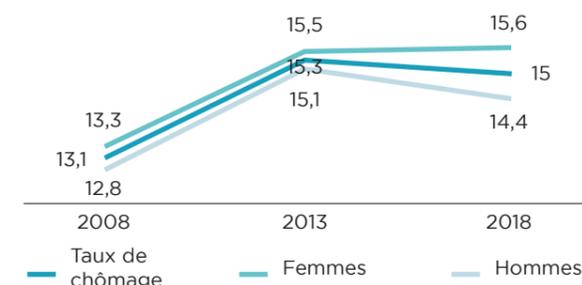
### REPÈRES

Le chômage au sens du recensement comptabilise les personnes se déclarant au chômage ou en recherche d'emploi; il diffère du nombre de demandeurs d'emploi qui comptabilise le nombre de personnes inscrites à Pôle Emploi.

En 2018, le taux de chômage au sens du recensement est de 15 % à Villeurbanne. Après une forte augmentation entre 2008 et 2013, il connaît une légère baisse entre 2013 et 2018. Il est supérieur d'1,7 points à celui de la Métropole et d'1,6 point au taux de chômage national.

	Villeurbanne	Métropole	France
<b>Taux de chômage</b>	15%	13,3%	13,4%

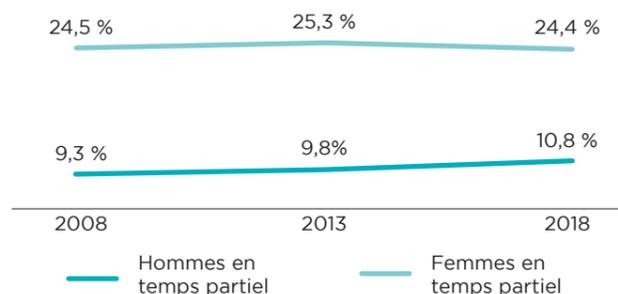
### TAUX DE CHÔMAGE EN 2018 (EN %) (Balises UNCCAS)



Ce taux se différencie cependant selon le sexe et l'âge. Il est de 15,6 % pour les femmes et de 14,4% pour les hommes.

Si le taux de chômage des femmes est toujours supérieur à celui des hommes, l'écart s'est encore creusé sur la dernière période (2013-2018). Alors qu'il était de 0,4 point en 2013, il est de 1,2 point en 2018.

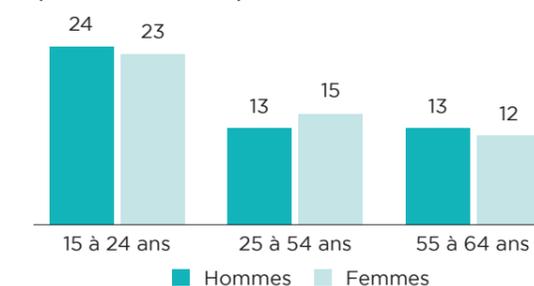
### EVOLUTION DE LA PART DES SALARIÉS EN TEMPS PARTIEL SELON LE SEXE (Balises UNCCAS)



Environ un quart des femmes occupe un **emploi à temps partiel**, contre un homme sur dix. Si la part des femmes en temps partiel reste relativement stable, celle des hommes, bien moindre, augmente plus régulièrement.

Il touche plus fortement les 15-24 ans. Il diminue pour la tranche d'âge suivante des 25-54 ans mais le différentiel entre hommes et femmes se creuse (13% pour les hommes, 15% pour les femmes). S'il reste relativement stable pour les hommes de 55 à 64 ans (13%), il diminue pour les femmes du même âge (12%), moins contraintes par la garde des enfants.

### TAUX DE CHÔMAGE DES 15-64 ANS PAR SEXE ET PAR ÂGE (EN %) (Balises UNCCAS)



Le taux de chômage varie également selon le secteur d'activité : il est le plus élevé chez les ouvriers (22 %) et les employés (18%), dans une jauge moyenne pour les professions

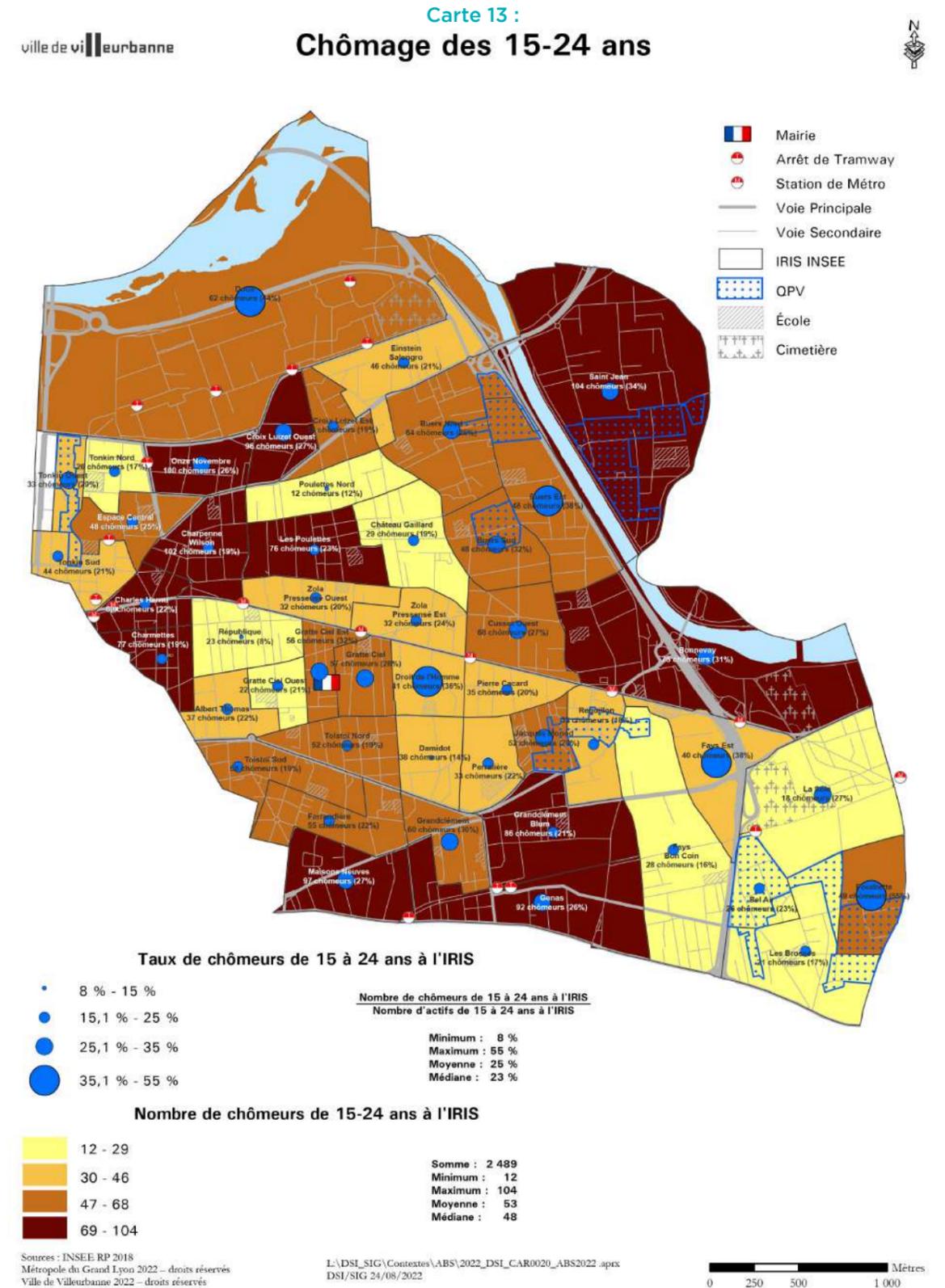
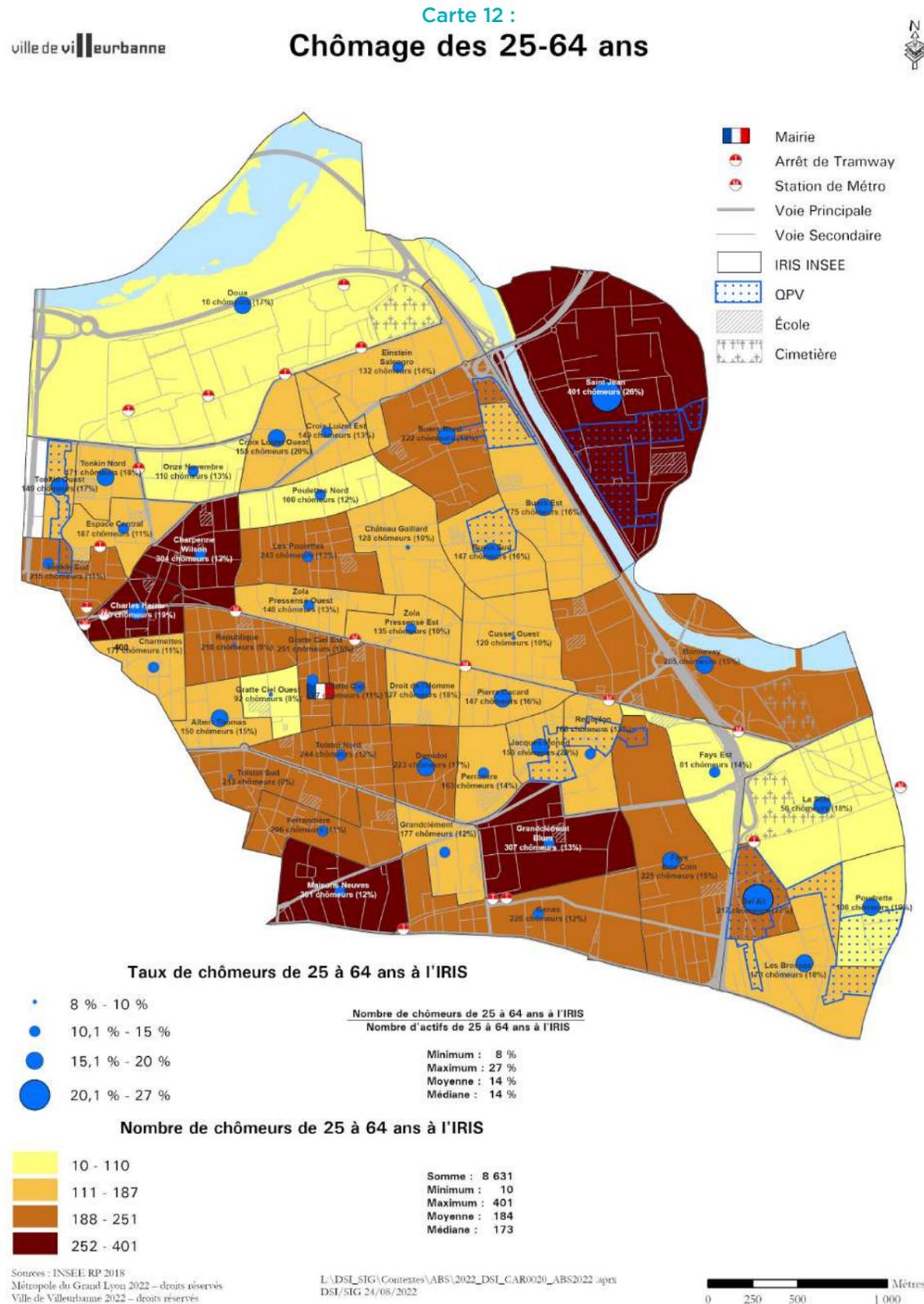
intermédiaires (11%), plus faible pour les artisans-commerçants (9%) et proche du taux de chômage frictionnel pour les cadres et professions intellectuelles supérieures (5%).

**La répartition spatiale du chômage des 25-64 ans** (voir carte 12) fait logiquement apparaître un nombre élevé de chômeurs dans les IRIS les plus peuplés, notamment à l'Ouest de la Ville (Charpenne Wilson, Charles Hernu, Maisons Neuves), à Grandclément Blum et à Saint Jean. Cependant les taux les plus élevés font apparaître une géographie différente. Les plus élevés (bien plus que le taux de 15 % à

Villeurbanne) se situent à Bel Air (27%), Saint Jean (26%), Monod (20%) et Poudrette (19%). Hormis Croix Luizet (20%), tous ces IRIS sont en géographie prioritaire de la politique de la ville. A contrario, un certain nombre d'IRIS sont bien en-deçà de la moyenne de la ville, avec un taux inférieur à 10%. Il s'agit de Gratte-ciel Ouest (8%) et Tolstoi Sud (9%).

**Les effectifs les plus nombreux de jeunes de 15 à 24 ans au chômage** (carte 13) se retrouvent dans des IRIS fortement peuplés dans un quart Nord-Ouest de la ville (Charmettes, Charpenne-Wilson, Charles Hernu, Les Poulettes, 11 novembre et Croix Luizet Ouest) ainsi que dans une bande Sud limitrophe de Lyon (Maisons neuves, Genas et Grandclément Blum) et à Saint Jean et Bonnevey à l'Est.

Le taux le plus important est de loin celui de Poudrette (55%), suivi de la Doua (44%) (ce chiffre devant être pris avec précaution puisque cet IRIS est très majoritairement peuplé d'étudiants et que ce taux de chômage doit essentiellement concerner des étudiants récemment diplômés cherchant leur premier emploi), Faÿs Est (38%), Droits de l'homme et Buers Est (36%).

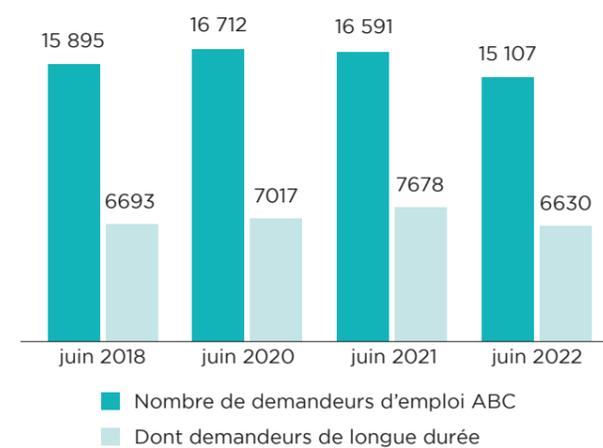


## UN NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI FORTEMENT IMPACTÉ PAR LA CRISE SANITAIRE

**Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi a été fortement impacté par la crise sanitaire.** Après une diminution du nombre d'inscrits amorcée en 2018 et 2019, il augmente fortement en 2020 et 2021 pour rebaisser très fortement en 2022 et repasser à un niveau inférieur à celui de 2018.

**Les demandeurs d'emploi de longue durée** (plus d'un an) constituent une part importante des demandeurs d'emploi et a elle aussi fortement augmenté : 42% en 2020, 46% en 2021 et 44% en 2022 ; cette catégorie profite beaucoup moins de la reprise d'activité que les autres.

**DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À POLE EMPLOI**  
(Pôle Emploi, CLEV de Villeurbanne)



### JEUNES DE MOINS DE 26 ANS INSCRITS À PÔLE EMPLOI

(Pôle Emploi, Observatoire de la cohésion sociale, Agence d'urbanisme)

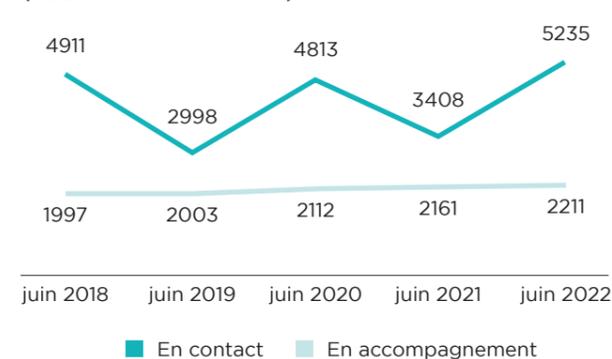


**Le nombre de jeunes de moins de 26 ans inscrits à Pôle Emploi a également connu une forte augmentation fin 2020 avec la crise sanitaire.** Il est revenu fin 2021 au même niveau qu'en 2018.

**Le nombre de jeunes accompagnés par la Mission locale de Villeurbanne** (c'est-à-dire ayant eu au moins un entretien ou ayant participé à un atelier) **est en augmentation de 10% entre 2018 et 2022 et connaît une hausse régulière.**

En revanche, le nombre de jeunes en contact (c'est-à-dire ayant eu au moins un contact avec la Mission locale dans l'année) est beaucoup plus important et erratique. Il est en 2022 à un niveau jamais atteint.

**JEUNES DE MOINS DE 26 ANS INSCRITS À LA MISSION LOCALE**  
(CLEV de Villeurbanne)



**REVENUS, INÉGALITÉS  
ET PAUVRETÉ À VILLEURBANNE**

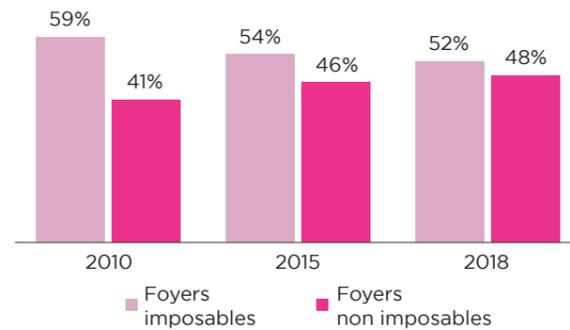
## LES REVENUS DES VILLEURBANNAIS

### En 2018, 48% des ménages villeurbannais sont non imposables.

Leur part a augmenté de 7 points en 8 ans. Cette augmentation, également observable à l'échelle nationale, résulte des réformes fiscales menées depuis 2015.

La part des foyers fiscaux imposables à Villeurbanne est de 52%, nettement moins importante qu'à l'échelle Métropolitaine (57%) mais juste au-dessus de la moyenne nationale (51,7%).

### RÉPARTITION DES FOYERS FISCAUX PAR STATUT D'IMPOSITION EN 2018



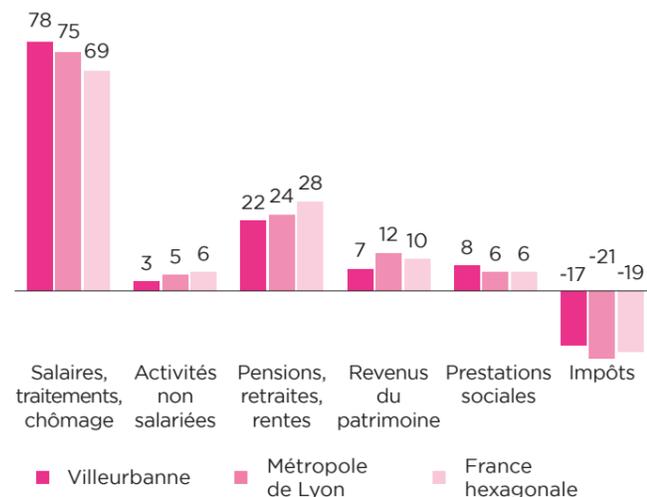
≡ 1 700 € ≡

C'est le revenu médian disponible par mois (après impôts et prestations sociales) par unité de consommation<sup>20</sup> en 2018.

Le revenu médian disponible a progressé d'environ 4% en euros constants depuis 2013, soit un rythme similaire à celui de la métropole. Son montant reste inférieur à celui observé dans la Métropole qui est de 1 876 euros.

### COMPOSITION DES REVENUS DISPONIBLES EN 2018 (EN %)

(Filosofi 2018)



### Les revenus disponibles des Villeurbannais sont très principalement composés de revenus salariaux.

Cette part est beaucoup plus élevée que dans la Métropole (+3,2 points) et qu'à l'échelle nationale (+9 points).

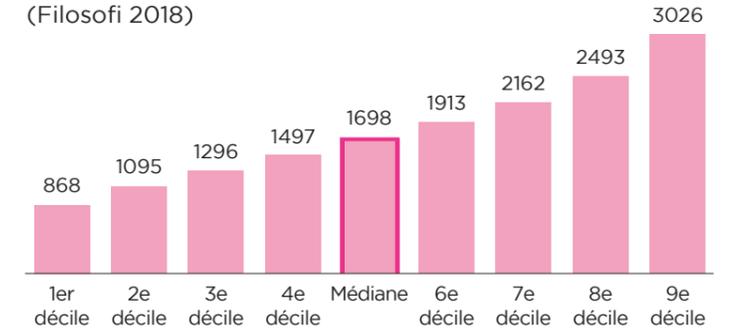
En revanche, reflet de la composition de la population par activité, la part des revenus issus des pensions et retraites est bien moindre à Villeurbanne. Proportionnellement, les différences les plus importantes portent sur les revenus du patrimoine dont la part à Villeurbanne (7%) est bien moindre qu'à l'échelle nationale (10%) et que dans la Métropole (12%).

20. Système de pondération qui attribue un coefficient à chaque membre du ménage et permet de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC) : 1 pour le 1er adulte, 0,5 par adulte ou enfant de 14 ans et +, 0,3 par enfant de moins de 14 ans

### NIVEAU DE VIE MENSUEL EN EUROS À VILLEURBANNE EN 2018

(Filosofi 2018)

La répartition de la population en dix parts égales (déciles) selon ses revenus permet d'observer les **inégalités de niveau de vie**. Les 10% les plus pauvres (1er décile) disposent d'un revenu mensuel de 868 euros tandis que les plus riches (9ième décile) disposent de 3 026 euros.



≡ 2 158 € ≡

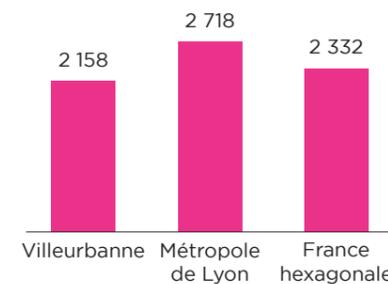
C'est l'écart inter-décile, c'est-à-dire l'écart de revenus mensuels entre le 9ème et le 1er décile. Il est moindre que dans la Métropole (2 718 euros) et qu'à l'échelle nationale (2 332 euros).

≡ 3,5 ≡

C'est le rapport inter-décile (D9/D1) -qui mesure les inégalités de revenus- à Villeurbanne. Il est sensiblement moins élevé que dans la Métropole (3,9) et légèrement au-dessus de l'échelle nationale. Il reste relativement stable depuis plusieurs années.

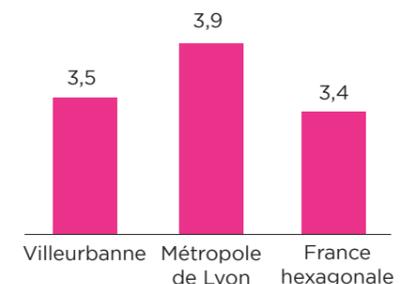
### ECART INTER-DÉCILE EN 2018

(Filosofi)



### RAPPORT INTER-DÉCILE EN 2018

(Filosofi)



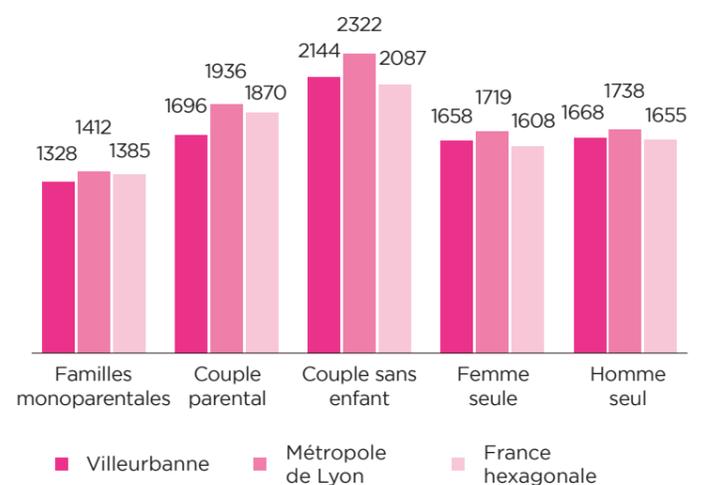
### Différents facteurs déterminent les différences de niveau de vie constatées. Le premier d'entre eux est celui de la composition des ménages.

Les ménages les plus aisés sont les couples sans enfants, avec un revenu disponible médian de 2 144 euros, inférieur à celui de la Métropole (2 322 euros) mais au-dessus de la moyenne nationale (2 087 euros). Les ménages avec les plus bas revenus sont les familles monoparentales (1 328 euros).

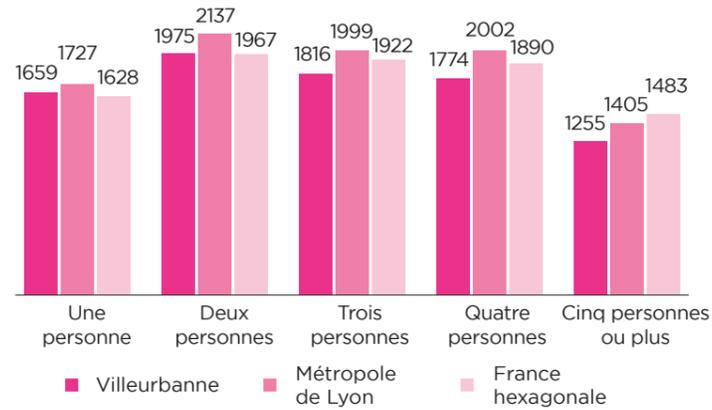
Toutes catégories confondues, les revenus des ménages villeurbannais sont inférieurs à ceux des ménages de la Métropole; ils sont en revanche supérieurs à ceux observés à l'échelle nationale pour les couples sans enfants, sensiblement identiques pour les personnes seules et inférieurs pour les familles (monoparentales et couples parentaux).

### NIVEAU DE VIE MÉDIAN MENSUEL EN EUROS SELON LA COMPOSITION DU MENAGE EN 2018

(Filosofi)



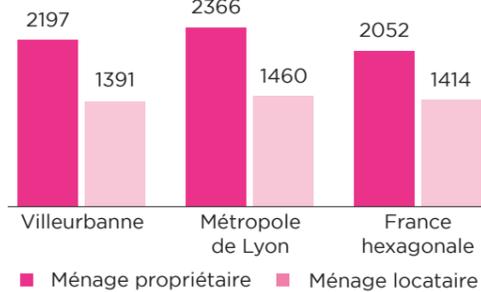
**NIVEAU DE VIE MÉDIAN MENSUEL EN EUROS SELON LA TAILLE DU MENAGE EN 2018**  
(Filosophi)



**Le second facteur, qui découle assez directement du premier est la taille du ménage.**

Les familles de cinq personnes ou plus disposent des revenus les plus bas (1 255 euros), suivies des ménages d'une personne (1 659 euros). Les ménages de deux personnes disposent des revenus les plus élevés (1 975 euros). Là encore, les revenus des ménages villeurbannais sont inférieurs à ceux de la Métropole. Ils sont légèrement supérieurs à la moyenne nationale pour les ménages d'une ou deux personnes mais au-delà, la tendance s'inverse.

**NIVEAU DE VIE MÉDIAN MENSUEL EN EUROS SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT EN 2018**  
(Filosophi)



**L'écart entre les niveaux de vie est important selon qu'on soit locataire ou propriétaire.**

Le revenu médian mensuel disponible d'un ménage propriétaire à Villeurbanne est de 2 197 euros contre 1 391 euros pour un ménage locataire, soit un écart de 806 euros (il est de 906 euros en Métropole et de 638 euros pour le territoire national).

**Enfin, de fortes disparités spatiales sont également observées à l'échelle infra-communale (voir carte 14).**

Le revenu médian disponible est nettement plus élevé dans un quart Nord-Ouest, aux alentours des 25 000 euros annuels, à Croix-Luizet Ouest, aux Poulettes et à Gratte-Ciel Ouest. Les plus bas se situent dans le quartier des Brosses (Bel Air : 15 270 euros, les Brosses : 15 990 euros et Poudrette 16 110 euros). Dans ce quartier, les écarts sont significatifs avec la Soie, où le revenu médian est de 19 050 euros, malgré tout inférieur à la médiane villeurbannaise. Viennent ensuite Monod (15 910 euros), Saint Jean (16 470 euros) et Tonkin Ouest (17 720 euros). Tous ces secteurs sont en géographie prioritaire de la politique de la ville. La centralité des Gratte-ciel Est ainsi que Faÿs Est sont également à surveiller.

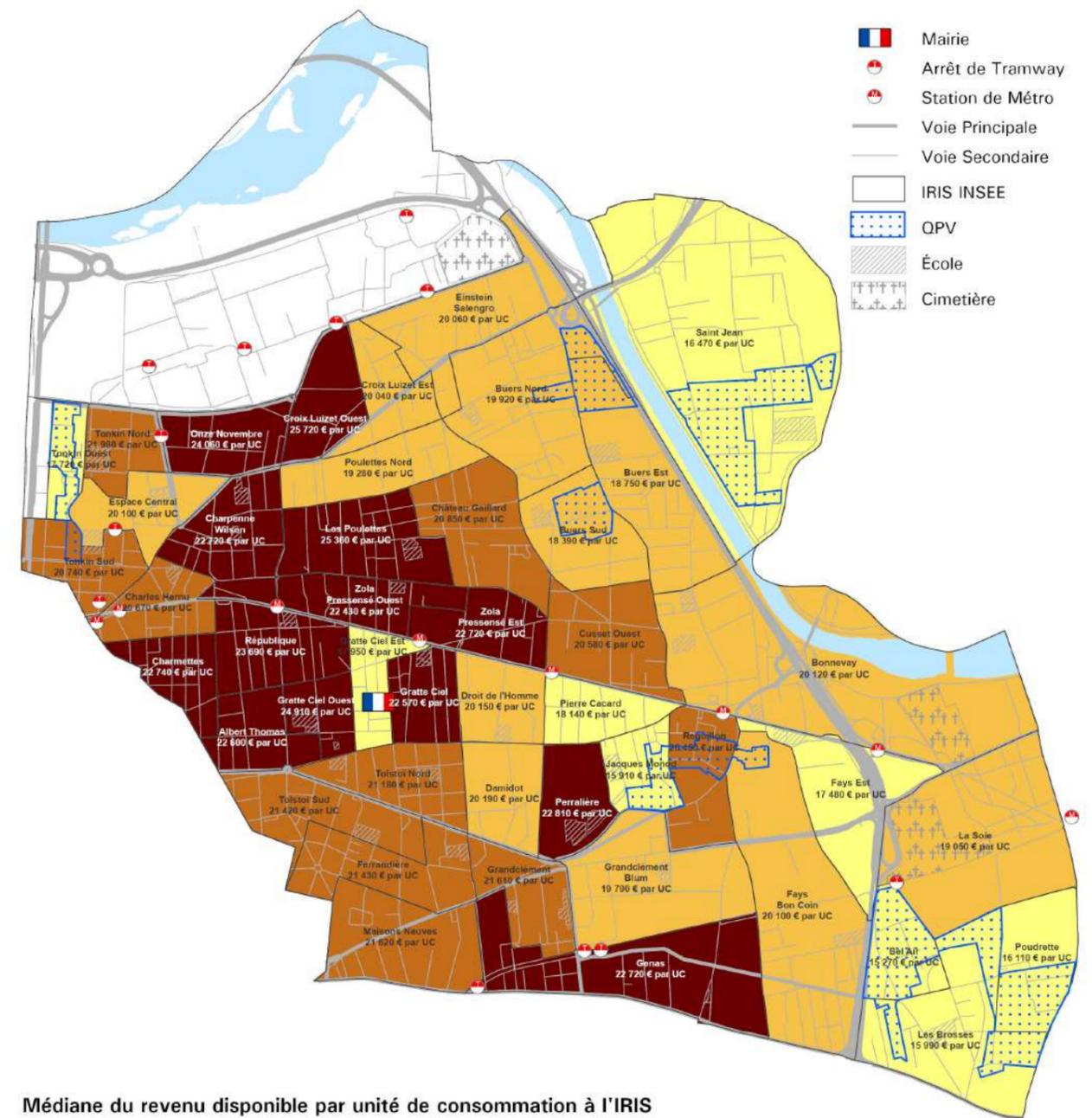
15 990 euros et Poudrette 16 110 euros). Dans ce quartier, les écarts sont significatifs avec la Soie, où le revenu médian est de 19 050 euros, malgré tout inférieur à la médiane villeurbannaise. Viennent ensuite Monod (15 910 euros), Saint Jean (16 470 euros) et Tonkin Ouest (17 720 euros). Tous ces secteurs sont en géographie prioritaire de la politique de la ville. La centralité des Gratte-ciel Est ainsi que Faÿs Est sont également à surveiller.

**REVENU DISPONIBLE MÉDIAN MENSUEL EN 2018 ET ÉVOLUTION 2013-2018 EN EUROS CONSTANTS**  
(Filosophi)



Les quartiers en politique de la ville (QPV) ont connu des évolutions variables entre 2013 et 2018. Alors qu'il a augmenté de + 4 % à l'échelle de la Ville et de la Métropole (en euros constants), le revenu médian a diminué à Bel Air les Brosses et connu une augmentation moindre (un peu moins de 3%) à Brosses Nord ; en revanche, il a fortement augmenté (+7.5%) à Monod.

**Carte 14 : Revenu médian**



Sources : INSEE FILOSoFi 2019  
Métropole du Grand Lyon 2022 - droits réservés  
Ville de Villeurbanne 2022 - droits réservés

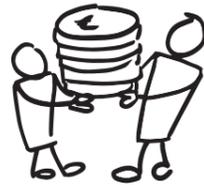
L:\DSI\SIG\Contextes\ABS\2022\_DSI\_CAR0020\_ABS2022\_apex  
DSI/SIG 28/06/2022

## UN SALAIRE HORAIRE MOINS ÉLEVÉ, PRINCIPALEMENT POUR LES CADRES

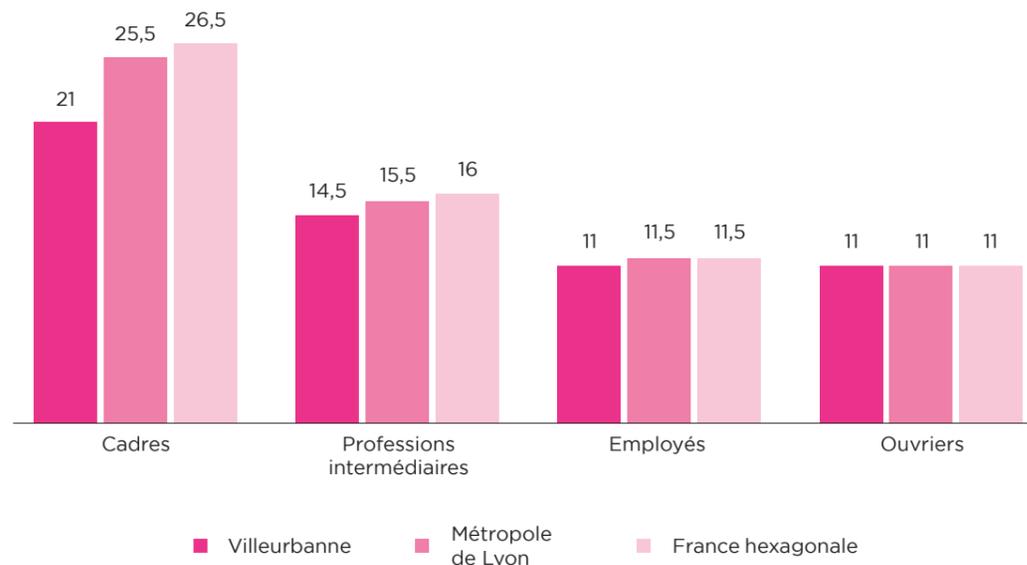
**En 2019, le salaire net horaire moyen s'élève à 14,5 euros à Villeurbanne.**

Il est plus faible que celui observé dans la Métropole de Lyon (16,5 euros), ainsi qu'au niveau national (15,5 euros). Si aucune différence n'est observable pour les ouvriers et peu pour les employés, les écarts les plus importants sont constatés sur les salaires des professions intermédiaires et, surtout pour les cadres. Pour ces derniers, le différentiel de salaire horaire est de 4,5 euros/heure avec celui de la Métropole et de 5,5 euros avec l'échelle nationale.

Toutes CSP confondues, les écarts de salaire se sont accentués puisqu'ils étaient de 1,4 euros avec la Métropole en 2010 et de 0,8 euros avec la France contre respectivement 2 euros et 1 euro actuellement.



**SALAIRE NET HORAIRE MOYEN PAR CSP EN 2019 (EN EUROS)**  
(Filosofi)

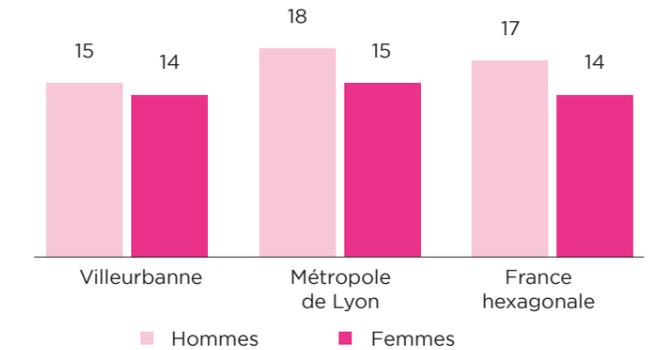


## DES ÉCARTS DE SALAIRE SELON LE SEXE MOINS ÉLEVÉS

**A Villeurbanne, le salaire horaire moyen d'un homme est plus élevé (+1 euro) que celui d'une femme. Cela équivaut à environ 151 euros d'écart de salaire par mois en temps plein.**

Toutefois, cet écart de salaire entre les deux sexes est moins élevé à Villeurbanne que dans la Métropole et qu'à l'échelle nationale (3 euros d'écart).

**SALAIRE NET HORAIRE MOYEN SELON LE SEXE EN 2019 (EN EUROS)**  
(Filosofi)



≈ 151€ ≈

C'est l'écart moyen de salaire par mois en temps plein entre une femme et un homme à Villeurbanne

**Les inégalités de salaires selon le sexe et la CSP sont en général moindres à Villeurbanne que dans la Métropole et qu'à l'échelle nationale.**

A Villeurbanne, les hommes et les femmes employés gagnent le même salaire horaire en moyenne. En revanche, les ouvriers et cadres hommes gagnent 2 euros/h de plus que les femmes. Pour les professions intermédiaires, les hommes gagnent 1 euro/h de plus que les femmes. Les écarts sont similaires à ceux observés dans la Métropole et en France pour la catégorie des ouvriers et des employés ; mais pour les professions intermédiaires et les cadres, l'écart augmente nettement entre

Villeurbanne et les échelles métropolitaine et nationale (écart de 3 euros avec la Métropole et 4 euros avec l'échelle nationale pour les femmes cadres et respectivement 6 et 7 euros pour les hommes cadres).



# LA PAUVRETÉ À VILLEURBANNE

## LA PAUVRETÉ FINANCIÈRE

### REPÈRES

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur, pour une année donnée, à un seuil, dénommé seuil de pauvreté. L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesurent la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (les États-Unis ou l'Australie) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1320>

### REVENU DISPONIBLE MENSUEL CORRESPONDANT AU SEUIL DE PAUVRETÉ SELON LA COMPOSITION FAMILIALE (EN EUROS, 2019)

Types de ménages	Seuil à 60%
<b>Personnes seules</b>	<b>1 102 €</b>
<b>Familles monoparentales</b>	
• Un enfant de moins de 14 ans	<b>1 433 €</b>
• Un enfant de 14 ans ou plus	<b>1 653 €</b>
<b>Couples</b>	
• Sans enfant	<b>1 653 €</b>
• Un enfant de moins de 14 ans	<b>1 984 €</b>
• Un enfant de 14 ans ou plus	<b>2 204 €</b>
• Deux enfants de moins de 14 ans	<b>2 314 €</b>
• Deux enfants, dont un de moins de 14 ans	<b>2 534 €</b>
• Deux enfants de 14 ans ou plus	<b>2 755 €</b>

Source :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3564668#tableau-figure1>

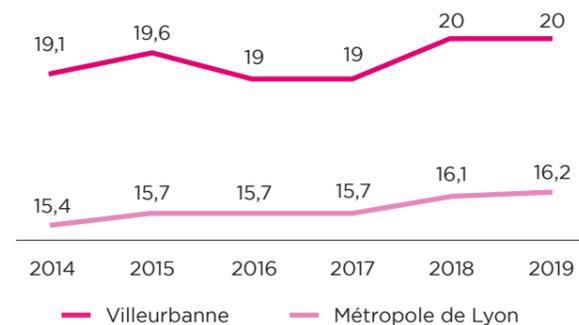
**En 2019, le taux de pauvreté à Villeurbanne est de 20%.** Il est nettement plus élevé que dans la Métropole de Lyon (16%) et qu'à l'échelle nationale (14,5%). Il a légèrement augmenté au cours des dernières années.

Ce chiffre est issu des données fiscales 2019, dernières disponibles actuellement. Elles ne concernent donc pas les années fortement impactées par la crise sanitaire (2020 et 2021). De plus, par construction, la statistique publique appréhende mal les populations qui ne vivent pas dans les logements dits ordinaires<sup>21</sup>. Cela ne signifie pas qu'il y aurait une statistique « cachée » de la pauvreté mais que les statistiques sur la pauvreté ne prennent pas en compte l'ensemble des pauvres, parmi lesquels :

- Les sans domicile, pauvres parmi les pauvres : personnes vivant en bidonvilles, en squats ou à la rue, les étrangers sans papiers arrivés récemment...
- Les personnes qui vivent grâce au soutien familial : femmes inactives, jeunes adultes en difficulté d'insertion vivant chez leurs parents...
- Les personnes hébergées en collectivité : personnes âgées en maison de retraite, immigrés logés dans les foyers de travailleurs ou en hébergement d'urgence, personnes handicapées dans les établissements sanitaires de long séjour, détenus...

Outre le fait de ne pouvoir appréhender statistiquement le nombre de personnes concernées, l'invisibilité statistique peut conduire à une invisibilité sociale et à une moindre prise en compte dans les politiques publiques.

### EVOLUTION DU TAUX DE PAUVRETÉ (EN %)

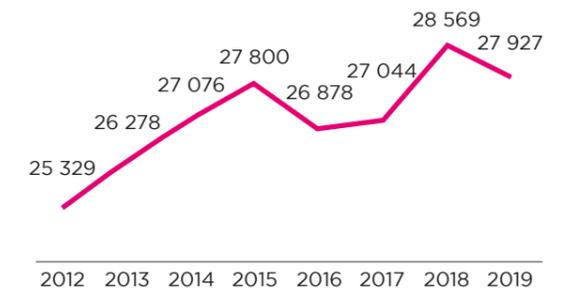


Le nombre de Villeurbannais en situation de pauvreté a connu une augmentation continue entre 2012 et 2015, puis a diminué entre 2015 et 2016 pour repartir fortement à la hausse.



**En 2019, environ 28 000 personnes étaient en situation de pauvreté.**

### EVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNES PAUVRES À VILLEURBANNE (Balises UNCCAS)

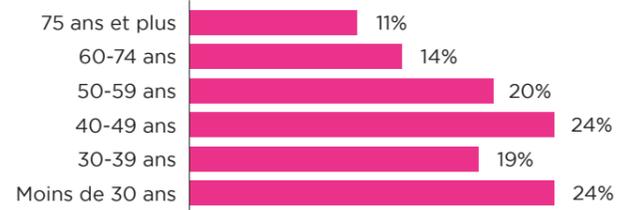


21. Ce paragraphe reprend les analyses d'une note de l'Observatoire des Inégalités sur « les invisibles des statistiques sur la pauvreté » <https://www.inegalites.fr/Les-invisibles-des-statistiques-sur-la-pauvrete>

**Le taux de pauvreté varie selon l'âge de la personne référente, la taille et la composition du ménage.**

Globalement, le taux de pauvreté tend à diminuer avec l'âge. Ainsi les moins de 30 ans sont les plus touchés par la pauvreté avec un taux de 24% ; les plus de 60 ans ont les taux les plus bas mais ils tendent à augmenter parmi ces classes d'âge (en 2015, il était de 13,2% pour les 60-74 ans et de 9% pour les 75 ans et plus), marquant en cela l'arrivée à la retraite de générations ayant connu des carrières professionnelles plus hachées que les précédentes. La tranche des 40-49 ans se distingue avec un taux équivalent à celui des plus jeunes. C'est sur cette tranche que le différentiel est le plus marqué avec le taux observable dans la Métropole (+5 points), bien plus important que ceux observés sur les autres tranches d'âge (+1,5 pour les plus jeunes, +3 pour les plus âgés).

**TAUX DE PAUVRETÉ SELON L'ÂGE DE LA PERSONNE RÉFÉRENCE DU MÉNAGE EN 2019 (Balises UNCCAS)**



**Le taux de pauvreté varie également très fortement selon la composition et la taille du ménage.**

Les familles monoparentales sont les plus fortement touchées, et de loin. A Villeurbanne, le taux de pauvreté en 2019 est de 32% pour ces ménages, ayant, dans leur écrasante majorité, une femme à leur tête. Viennent ensuite les couples avec enfants (couple parental), parmi lesquels on observe un taux de pauvreté bien plus élevé que dans le reste de la Métropole (21% à Villeurbanne contre 16% dans la Métropole). Les femmes seules sont moins fortement touchées par la pauvreté que les hommes seuls. Enfin, le type de ménages le plus protégé est le couple sans enfant avec un taux de 9%.

**TAUX DE PAUVRETÉ SELON LA COMPOSITION DU MÉNAGE EN 2019 (Filosofi)**



**La taille des ménages est également un élément fortement discriminant :** 36% des familles nombreuses (5 personnes ou +) sont en situation de pauvreté à Villeurbanne (contre 30% dans la Métropole). C'est deux fois plus que pour les familles de 4 personnes (18%) et trois fois plus que pour un ménage de 2 personnes (12%).



**TAUX DE PAUVRETÉ EN 2019 DANS LES QPV DE VILLEURBANNE**

(Observatoire de la cohésion sociale et territoriale, Indicateurs sociaux QPV, mai 2022)

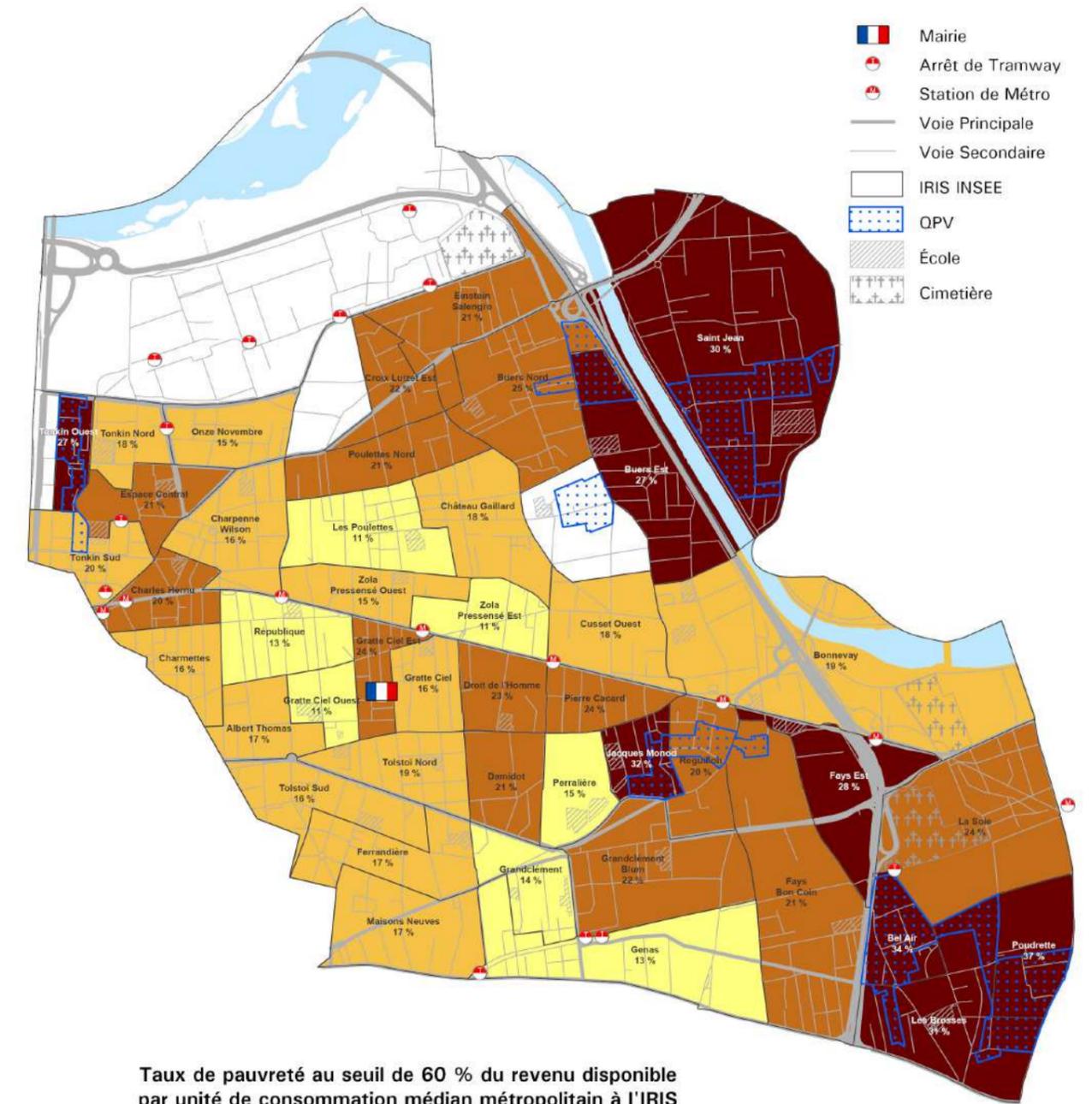
<b>Buers Nord</b>	56 %
<b>Buers Sud</b>	44 %
<b>Bel Air - Les Brosses</b>	38 %
<b>Saint Jean</b>	38 %
<b>Monod</b>	35 %
<b>Tonkin</b>	33 %

**Enfin, on note de fortes disparités infra-communales (voir carte 15).**

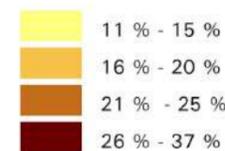
Les IRIS où le taux de pauvreté est le plus bas, aux alentours de 11%, sont les Poulettes, Zola Pressensé Est et Gratte-Ciel Ouest. Il dépasse les 30 % dans cinq IRIS, tous situés à l'Est de la ville et avec une partie de leur territoire en géographie prioritaire : il s'agit de Poudrette (37%), Bel Air (34%), Monod (32%) et Saint Jean (30%). Ces taux sont encore plus élevés au périmètre QPV

**Carte 15 : Taux de pauvreté**

ville de Villeurbanne



**Taux de pauvreté au seuil de 60 % du revenu disponible par unité de consommation médian métropolitain à l'IRIS**



Minimum 11 %  
Maximum 37 %  
Moyenne 20 %  
Médiane 20 %

Les données des IRIS Buers Sud, Croix Luizet Ouest, Doua et Stalingrad ne sont pas diffusées par l'INSEE pour cet indicateur.

Sources : INSEE FiloSoFi 2019  
Métropole du Grand Lyon 2022 - droits réservés  
Ville de Villeurbanne 2022 - droits réservés

L:\DSL\SIG\Contextes\ABS\2022\_DSL\_CAR0020\_ABS2022.aprx  
DSL\SIG 28/06/2022

0 250 500 1 000 Mètres

## LA PAUVRETÉ ADMINISTRATIVE : BAS REVENUS DES ALLOCATAIRES CAF ET MINIMA SOCIAUX

Une autre façon d'appréhender les phénomènes de pauvreté et de précarité est de s'intéresser aux bénéficiaires de prestations sociales. Dans ce cas, la pauvreté est reconnue comme telle par l'administration qui alloue aux personnes sans ressources ou à très faibles niveaux de ressources des minima sociaux (RSA, minimum vieillesse, Allocation Adulte Handicapé, ...). C'est ce qu'on appelle la pauvreté administrative.

Les prestations de la CAF sont nombreuses (allocations familiales, minima sociaux, logement, ...) et toutes ne sont pas forcément

destinées à des personnes en situation de précarité (ex. les allocations familiales). Néanmoins, certains indicateurs sont tout de même sensibles au niveau de précarité et à la structure démographique du territoire (âge, familles, nombre d'étudiants...). C'est particulièrement le cas pour les minima sociaux et pour les foyers dépendants des prestations. Le nombre d'allocataires dépend des règles d'attribution de ces prestations ; ainsi un élargissement des conditions de ressources peut conduire à une augmentation de la pauvreté administrative.

### LA POPULATION DES ALLOCATAIRES CAF<sup>22</sup> À VILLEURBANNE :

La population « couverte » ou « bénéficiaire » de la CAF comprend l'allocataire (le responsable pour l'ensemble de la famille), son conjoint, ses enfants et d'éventuelles autres personnes à charge.

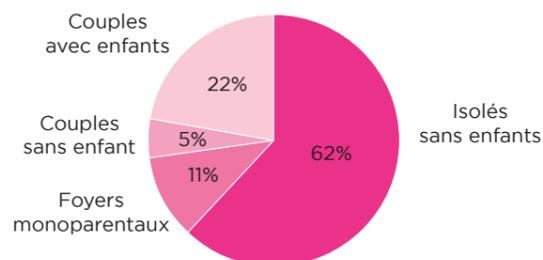
En 2020, 99 537 Villeurbannais dont 31 784 enfants de moins de 18 ans sont membres d'un foyer allocataire CAF. Le **taux de couverture**, c'est-à-dire le rapport du nombre de Villeurbannais membres d'un foyer allocataire sur l'ensemble de la population, **est de 65 %**.

On retrouve, parmi les allocataires CAF, une très forte représentation de personnes seules (« isolés sans enfants »). Leur part est passée de 54% en 2016 à 62% en 2020. La part des couples avec enfants quant à elle passe de 28% en 2016 à 22% en 2020.

Comparée à la répartition des allocataires CAF de la Métropole, la situation villeurbannaise

se caractérise par une forte surreprésentation des personnes seules et une part moindre des couples avec enfants. Cette forte présence de personnes seules est en partie liée à la présence importante des étudiants, nombreux à bénéficier de l'aide personnalisée au logement.

### SITUATION FAMILIALE DES ALLOCATAIRES CAF EN 2020



### LES ALLOCATAIRES CAF À BAS REVENUS :

#### REPÈRES

Les données sur les revenus des allocataires de la CAF opèrent une répartition en fonction de la distribution du niveau de Revenu disponible par Unité de Consommation (RUC) avant impôts. Son mode de calcul diffère donc du revenu disponible tel que défini par l'administration fiscale qui lui est calculé après impôts. En outre, le « champ du RUC » de la CAF ne prend pas en compte l'ensemble des allocataires CAF ; en sont exclus les étudiants qui ne touchent que l'allocation logement, les personnes âgées de plus de 65 ans et les allocataires relevant de régimes particuliers de protection sociale (régimes spéciaux, agricole, minier, ...).

En 2020, la part d'allocataires CAF à bas revenu (< à 60% de la médiane) est de 42% à Villeurbanne. Dans les QPV de la ville, elle varie de 53% au Tonkin à 63% à Buers Nord. Cette part est nettement plus élevée que celle de la Métropole (38%).

44% de ces allocataires à bas revenu ont un emploi (43% dans la Métropole).

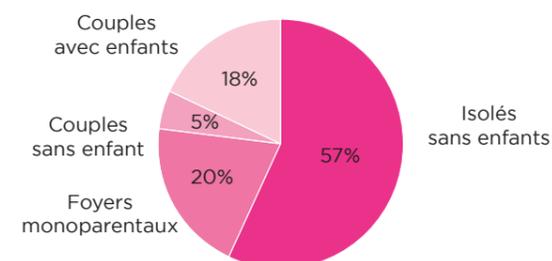


37% des enfants de moins de 18 ans (en % des enfants couverts par la CAF) vivent dans un foyer à bas revenus (31% pour la Métropole). Ils représentent 11 855 enfants. Cette part atteint 70% dans le QPV des Buers, 58% à Saint Jean et au Tonkin.

Si la grande majorité sont des personnes seules (57%), on note une **forte surreprésentation des familles monoparentales** : alors qu'elles représentent 11% de l'ensemble des foyers allocataires, elles constituent 20% des foyers à bas revenu.

22% des allocataires ont un revenu constitué à 50% ou + de prestations CAF (ce que l'on nomme la dépendance aux prestations) et, parmi eux, 13 % ont un revenu constitué à 100% de prestations CAF.

### COMPOSITION FAMILIALE DES FOYERS CAF À BAS REVENU EN 2020



### LES BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX :

#### REPÈRES

Les minima sociaux sont des prestations sociales versées sans contrepartie de cotisations ; ils garantissent un revenu minimal aux personnes en situation de précarité. Jusqu'en 2016, le Revenu de Solidarité Active (RSA) était composé du RSA Socle pour les personnes sans ou avec de faibles ressources et du RSA Activité pour les personnes en emploi mais disposant d'un faible revenu. Depuis janvier 2016, la Prime d'activité (PPA) remplace le RSA activité et la Prime pour l'emploi.

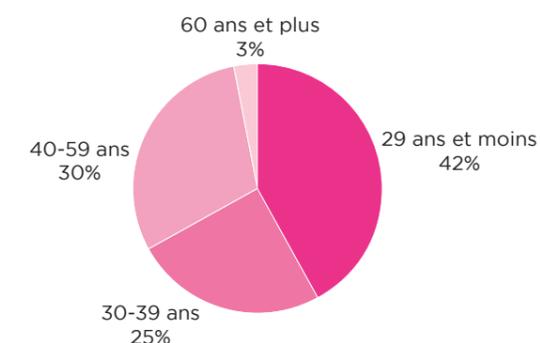
La prime d'activité (PPA) dorénavant dissociée du RSA n'est pas un minima social mais elle constitue un **bon indicateur de la pauvreté au travail**. En 2020, 14 544 Villeurbannais bénéficient de la PPA. Leur nombre a connu une augmentation très importante depuis 2018 (+39%), due en grande partie à une réforme de 2019 qui a rendu éligible un plus grand nombre de ménages.

29% des allocataires CAF bénéficient de la PPA, taux identique à celui observé dans la Métropole.

57% des bénéficiaires de la PPA sont des femmes (58% dans la Métropole).

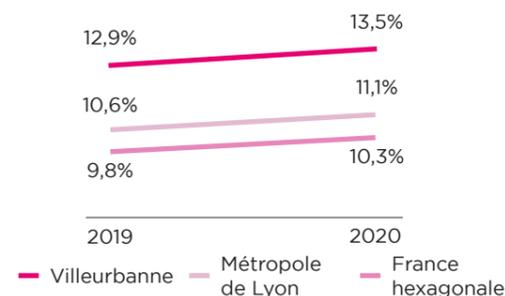
Les jeunes de moins de 30 ans sont les plus nombreux (42%).

### AGE DES BÉNÉFICIAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ EN 2020



22. Les données CAF utilisées ici sont tirées de l'Observatoire partenarial de la cohésion sociale et territoriale, Indicateurs sociaux 2022, Quartiers politique de la ville, Métropole de Lyon, mai 2022.

### MÉNAGES COUVERTS PAR LES MINIMA SOCIAUX (Filosofi)



En 2020, **13,5% de l'ensemble des ménages villeurbannais sont couverts par un minima social, RSA ou Allocation Adulte Handicapée.**

Cette part est nettement plus importante que celle observée dans la Métropole et en France. Effet de la crise sanitaire, cette part a connu une augmentation importante (+0,6 point) en un an, observable dans les mêmes proportions à l'échelle métropolitaine et nationale.

**Géographiquement** (voir carte 16), **les IRIS concentrant les taux les plus élevés de bénéficiaires du RSA sont principalement situés à l'Est de la ville** (hormis les Poulettes Nord). Là encore, on retrouve principalement les IRIS de la géographie prioritaire de la

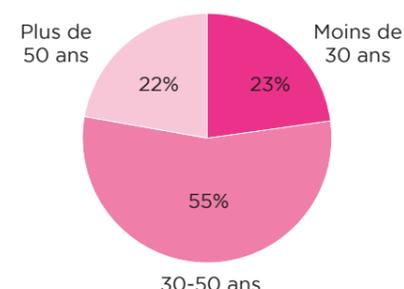
politique de la ville : Poudrette (25%), les Brosses, Bel Air et Saint Jean (20%), Buers Sud (21%) et Faÿs Est (21,5%), IRIS se rapprochant à bien des égards de territoires en politique de la ville.

### LES ALLOCATAIRES DU RSA :

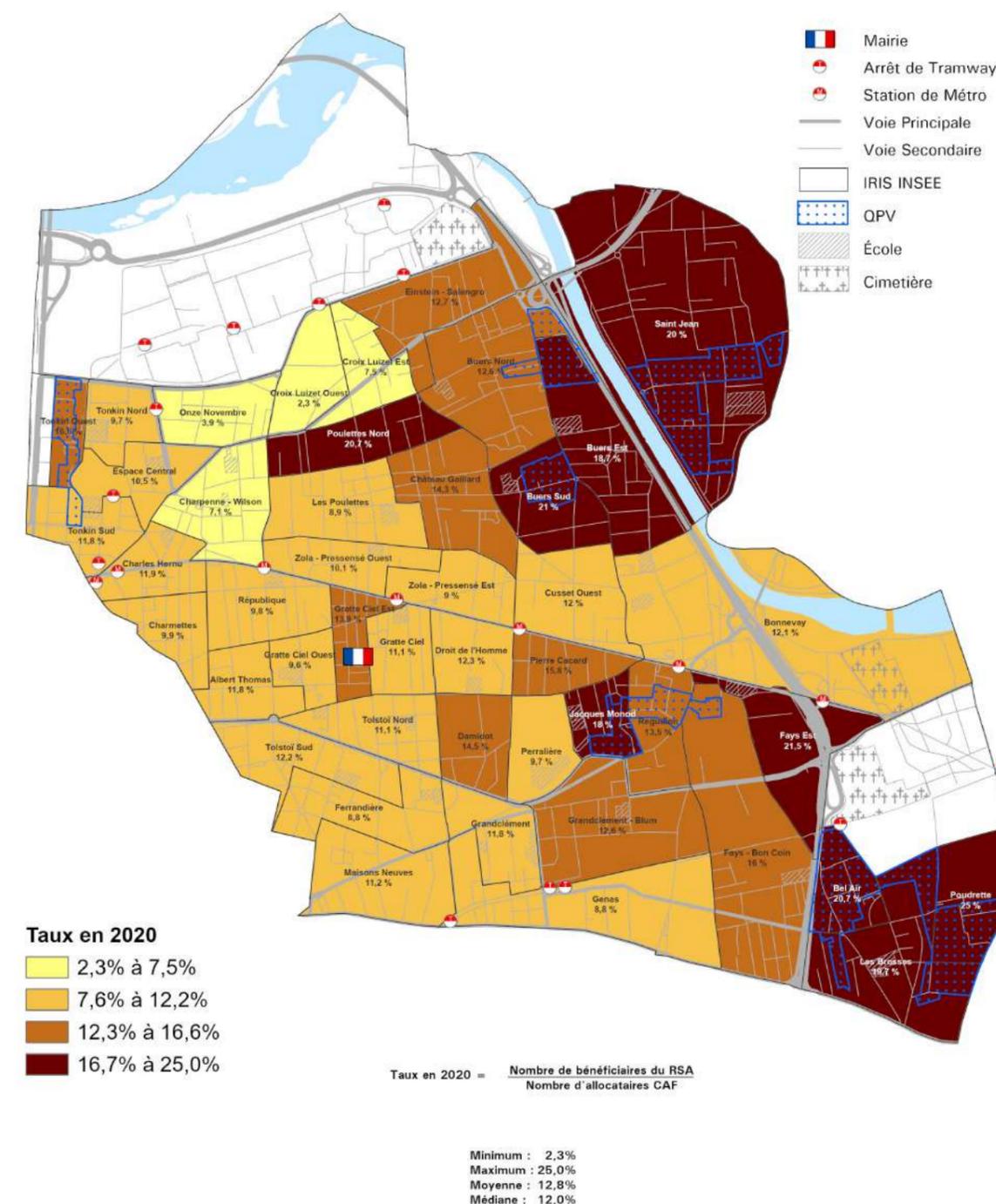
En 2020, **6 617 allocataires CAF villeurbannais perçoivent le RSA.** Ils représentent 9% de la totalité des ménages (7% pour la Métropole) et 13% de la population des allocataires CAF. Cette part était de 5,6% en 2009. Leur nombre a augmenté de 6% depuis 2018.

Plus de la moitié des bénéficiaires du RSA (55%) sont âgés de 30 à 50 ans. Les jeunes de moins de 30 ans constituent presque un quart des bénéficiaires, part relativement élevée si l'on considère que dans les faits, elle concerne les 25-30 ans (les moins de 25 ans n'étant pas, sauf cas exceptionnels<sup>23</sup>, éligibles au RSA). Cette répartition par âge est globalement similaire à celle observable dans la Métropole.

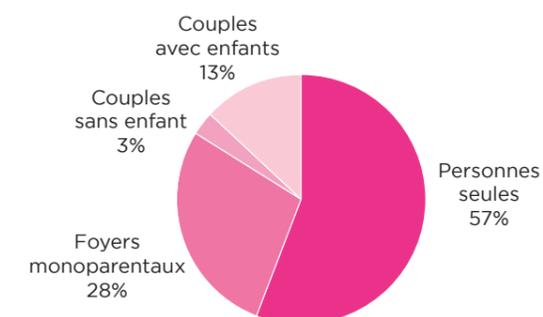
### AGE DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA EN 2020



Carte 16 : Taux de bénéficiaires du RSA



### COMPOSITION FAMILIALE DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA EN 2020



La grande majorité (57%) des bénéficiaires du RSA sont des personnes seules. Parmi cette catégorie, les hommes représentent 66%. Avec 28%, les familles monoparentales sont particulièrement surreprésentées puisqu'elles ne constituent que 11% des allocataires CAF.

Sources : INSEE RP 2018 et CAF 2020  
Métropole du Grand Lyon 2022 - droits réservés  
Ville de Villeurbanne 2022 - droits réservés

L:\DSL\_SIG\Contextes\ABS\2022\_DSL\_CAR0020\_ABS2022\_aprx  
DSL/SIG 13/09/2022

Mètres  
0 250 500 1 000

23. En 2015, dernière année à laquelle la donnée est disponible, le RSA jeune concernait 17 Villeurbannais.

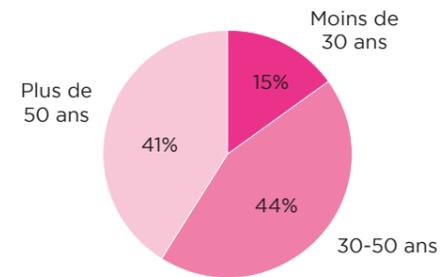
## LES BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION ADULTE HANDICAPÉE (AAH) :

En 2020, **3 093 Villeurbannais perçoivent l'Allocation Adulte Handicapée (AAH)**. Ils représentent 6% des allocataires CAF (soit un point de moins que dans la Métropole de Lyon). Ce taux est beaucoup plus important dans les QPV : 11% à Buers Nord et à Monod, 10% à Saint Jean et au Tonkin.

Si leur nombre reste relativement stable sur la période 2018-2020, il a considérablement augmenté depuis 10 ans. Ainsi, ils étaient 1 730 en 2009.

La tranche d'âge des 30-50 ans concentre le plus de bénéficiaires (44%), soit deux points de moins que dans la Métropole.

### AGE DES BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH EN 2020



En 2020, 19% des titulaires de l'AAH sont en activité.

## LES BÉNÉFICIAIRES DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ :

### REPÈRES

A compter de 2019, les dispositifs d'aide à la complémentaire santé (CMU-C et ACS) ont été remplacés par la Complémentaire Santé Solidaire (CSS ou C2S). Elle permet aux personnes les plus fragiles d'accéder à une complémentaire santé et aux soins en prenant en charge une partie ou la totalité de la cotisation annuelle d'une mutuelle santé.

En 2021, **19 431 Villeurbannais bénéficient de la C2S non participative (ex-CMUc)**, soit 11,7% des personnes du régime général d'assurance maladie (source : Observatoire régional des situations de fragilités de la CARSAT).

Par ailleurs, **5 220 Villeurbannais bénéficient de la C2S participative (ex ACS)**, soit 3,1% de la population.

Enfin, **2 351 Villeurbannais bénéficient de l'Aide Médicale d'Etat (AME)** qui permet aux personnes en situation irrégulière de bénéficier d'un accès aux soins sous conditions (1,4%). On retrouve une partie de cette population parmi les domiciliés du CCAS.

© Ville de Villeurbanne 2022

Réalisation du document : Laurence Fillaud Jirari et  
Ramsès Il Mouafo Nguéfact, Mission Observation sociale,  
Direction Egalité Sociale et Territoriale (DEST)

Réalisation des cartes : Anne Bourrellon et Louise De  
Simone, SIG

Mise en page : Direction égalité sociale et territoriale

Photos : Gilles Michallet

**vi**  **eurbanne**